



PRÉSIDENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE  
DU BÉNIN

## PROGRAMME D' ACTIONS DU GOUVERNEMENT 2021-2026

- Synthèse
- Principaux projets et réformes



LE MOT DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE >

Voici le Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026.

Il traduit notre ferme volonté de transformer l'essai du quinquennat passé qui aura révélé à nous-mêmes et au reste du monde, notre capacité de nous prendre en charge et d'assumer notre destin.

Il porte notre ambition d'entretenir durablement la flamme de la renaissance amorcée pour asseoir définitivement les bases de notre développement socio-économique en vue de l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Les réformes, projets et programmes qui y sont contenus sont nécessaires, réalistes et à notre portée pour la réalisation de cette ambition.

Ce quinquennat sera donc, j'en suis persuadé, celui de l'explosion économique et des prouesses de bien-être dont chacun de nous sera fier d'être l'acteur.

Bâtir un pays moderne, un pays résilient où il fait bon vivre, nécessite les efforts qu'ensemble nous consentons et qui portent déjà leurs fruits.

Parce que nous voulons aller plus loin, le plus loin possible sur la route du développement, continuons donc sur cette lancée car il n'y a pas de doute, ainsi que je l'ai déjà dit : nos efforts nous exauceront immanquablement.

**Patrice Talon**

Président de la République du Bénin



## PRÉAMBULE

Le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) pour le quinquennat 2021-2026 se décline à travers 87 réformes et 201 projets structurants d'un coût global de 12 011 milliards de FCFA, élaborés pour accélérer le développement économique et social du Bénin.

Il est présenté en quatre (4) documents :

- › Document 1 : Synthèse
- › Document 2 : Renforcement de la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance

- › Document 3 : Transformation structurelle de l'économie
- › Document 4 : Amélioration du bien-être social des populations

**Le présent recueil contient un extrait des principaux projets et réformes, susceptibles de retenir l'attention et l'intérêt des partenaires publics ou privés.**

**Il est structuré en trois (3) parties consacrées respectivement à la synthèse du programme, aux réformes et aux projets, présentés par axe stratégique ou par secteur de développement.**



# SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations 08














## **SYNTHÈSE 11**

- Résumé exécutif 12
- 1. Cadre d'orientation 16
- 2. Cadrage macroéconomique 20
- 3. Coût et financement 24
- 4. Mécanisme de mise en œuvre 28
- 5. Aperçu des réformes et projets 30

## **PRINCIPALES RÉFORMES 43**

- Axe 1 : Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit 44
- Axe 2 : Consolidation de la bonne gouvernance 46
- Axe 3 : Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité 50
- Axe 4 : Accélération de la croissance économique 54
- Axe 5 : Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP 60
- Axe 6 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale 64
- Axe 7 : Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national 68

## **PRINCIPAUX PROJETS 71**

-  **Infrastructures et Transport** 73
-  **Électricité** 85
-  **Numérique** 95
-  **Agriculture, Elevage et Pêche** 103
-  **Tourisme** 117
-  **Mines et Hydrocarbures** 131
-  **Education** 137
-  **Protection sociale** 151
-  **Santé** 161
-  **Eau** 169
-  **Sport** 185
-  **Cadre de vie** 195
-  **Décentralisation** 216

# Liste des sigles et abréviations

<b>ANDF :</b>	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
<b>ANEPIJ :</b>	Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice
<b>ANIP :</b>	Agence Nationale d'Identification des Personnes
<b>ANLC :</b>	Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption
<b>ANSSI :</b>	Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information
<b>APB :</b>	Agence Pénitentiaire du Bénin
<b>APIEx :</b>	Agence de Promotion des Investissements et Exportations
<b>ARCH :</b>	Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
<b>ASSI :</b>	Agence des Services et Systèmes d'Information
<b>AVD :</b>	Attestation de Vérification Documentaire
<b>BEF :</b>	Brigade Economique et Financière
<b>CAMeC :</b>	Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation
<b>CCI-BÉNIN :</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
<b>CDCB :</b>	Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin
<b>CeFAL :</b>	Centre de Formation pour l'Administration Locale
<b>CENA :</b>	Commission Électorale Nationale Autonome
<b>CENTIF :</b>	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
<b>CET :</b>	Centre d'Enregistrement et des Timbres
<b>CIPI :</b>	Comité Interministériel de Promotion des Investissements
<b>CNSS :</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CRIET :</b>	Cour de Répression des Infractions Economiques et du Terrorisme
<b>CSC :</b>	Cellule de Services aux Contribuables
<b>DGDDI :</b>	Direction Générale des Douanes et Droits Indirects
<b>DGPED :</b>	Direction Générale des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation
<b>DPBEP :</b>	Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuelle
<b>DPPD :</b>	Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
<b>DORED :</b>	Direction des Opérations, du Renseignement et des Enquêtes Douanières
<b>EFPJ :</b>	Ecole de Formation aux Professions Judiciaires
<b>EFTP :</b>	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
<b>FAB :</b>	Forces Armées Béninoises
<b>FADeC :</b>	Fonds d'Appui au Développement des Communes



<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>FNDA :</b>	Fonds National de Développement Agricole
<b>FNRB :</b>	Fonds National de Retraite du Bénin
<b>GUCE :</b>	Guichet Unique du Commerce Extérieur
<b>HCGC :</b>	Haut-Commissariat à la Gouvernance Concertée
<b>LOLF :</b>	Loi Organique relative aux Lois de Finances
<b>MECeF :</b>	Machine Électronique Certifiée de Facturation
<b>MPMEPE :</b>	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi
<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OPEX :</b>	Opérations Extérieures
<b>OPJ :</b>	Officier de Police Judiciaire
<b>PAC :</b>	Port Autonome de Cotonou
<b>PAP :</b>	Plan Annuel de Performance
<b>PEFA :</b>	Public Expenditure and Financial Accountability
<b>PGO :</b>	Partenariat mondial pour un Gouvernement Ouvert
<b>PH :</b>	Permis d'Habiter
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PND :</b>	Plan National de Développement
<b>PPP :</b>	Partenariat Public Privé
<b>PTA :</b>	Plan de Travail Annuel
<b>RAP :</b>	Rapport Annuel de Performance
<b>RAVIP :</b>	Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population
<b>RNPP :</b>	Registre National des Personnes Physiques
<b>SBEE :</b>	Société Béninoise d'Énergie Électrique
<b>SCN :</b>	Système de Comptabilité Nationale
<b>SEMO :</b>	Système d'Encadrement des Missions Officielles
<b>SIGFP :</b>	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
<b>SIGRHP :</b>	Système intégré de Gestion des Ressources humaines et de la Paie
<b>UEMOA :</b>	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
<b>ZES :</b>	Zone Économique Spéciale



SYNTHÈSE



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## PAG 2021-2026

# UN PROGRAMME DE PÉRENNISATION DES ACQUIS ET DE PROMOTION DU CAPITAL HUMAIN

1. La mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2016-2021 a permis d'engager des réformes profondes dans tous les secteurs et d'amorcer la transformation structurelle de l'économie appuyée par des actions à impacts durables sur le bien-être des populations. Une nouvelle dynamique de développement et de reconstitution du tissu social est en place redonnant ainsi confiance aux citoyens et aux partenaires.
2. Les changements observés se traduisent, entre autres, par le renforcement de l'unité nationale, l'amélioration progressive des conditions de vie, la mise en place des infrastructures de base indispensables au développement socioéconomique, la reconstruction de l'école béninoise et du système de santé et la bonne gestion des finances publiques. Les bases du développement économique et social sont désormais établies.
3. Dans son programme pour le second mandat, «Le développement, ça y est !», le Président de la République a invité les Béninoises et les Béninois de tous les horizons, à s'engager avec lui dans la consolidation des acquis du PAG 2016-2021 et rendre irréversible cette marche inexorable vers la prospérité pour tous.
4. En phase avec cette ambition, le Gouvernement entend maintenir le cap pour mieux accroître le bien-être collectif, mais surtout celui individuel. Des réformes se poursuivront dans le but d'accélérer le développement économique et social du Bénin, notamment le renforcement du capital humain.
5. Le PAG pour le quinquennat 2021-2026 se fonde sur les objectifs stratégiques du Plan National de Développement 2018-2025, les cibles prioritaires de l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est élaboré dans une démarche cohérente, inclusive et participative et se décline à travers des réformes, des projets structurants à poursuivre ainsi que de nouveaux projets planifiés sur la période.
6. **Conformément à la déclinaison du système national de planification, le PAG 2021-2026 se positionne comme le seul instrument de planification opérationnelle au niveau national. Il est de ce fait, l'unique instrument de pilotage de l'action gouvernementale et servira de base pour la programmation des activités des Ministères, des Agences et autres structures ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État au cours de la période.**
7. En lien avec les progrès de la période antérieure, le Gouvernement fonde ses actions pour le quinquennat 2021-2026 sur trois (3) piliers et sept (7) axes à savoir :
  - ▶ Renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance : ce pilier couvre deux axes d'intervention : a) Renforcement de la démocratie et de l'État de droit et, b) Consolidation de la bonne gouvernance ;
  - ▶ Poursuivre la transformation structurelle de l'économie: les objectifs à atteindre à travers ce pilier se déclinent en trois axes: a) Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité; b) Accélération de la croissance économique et, c) Promotion

d'une Education de qualité et de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) ;

- › Poursuivre l'amélioration du bien-être social des populations : les interventions couvrent deux axes : a) Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale et, b) Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national.

8. Pour renforcer la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance, les objectifs poursuivis se déclinent en sept volets :

- › Consolider la démocratie, l'État de droit et les libertés ;
- › Promouvoir une justice moderne, indépendante, efficace et accessible à tous ;
- › Renforcer la liberté de presse et l'accès public à l'information ;
- › Accélérer la modernisation de l'administration publique ;
- › Améliorer la gouvernance locale et l'intercommunalité ;
- › Poursuivre le renforcement de la protection des personnes et des biens ;
- › Renforcer la diplomatie de développement.

9. Sur le plan économique, l'objectif du Gouvernement est d'accélérer la transformation structurelle de l'économie béninoise. Celle-ci passe par le maintien de la stabilité macroéconomique, la poursuite des investissements massifs dans les infrastructures, l'intensification de la diversification économique et la promotion d'une éducation de qualité.

Pour maintenir la stabilité du cadre macro-économique, le Gouvernement engagera de nouvelles réformes pour :

- › L'amélioration de la mobilisation des ressources internes ;
- › La promotion de mécanismes de financement innovants impliquant le secteur privé national et international ;
- › La promotion des relations économiques et commerciales avec les pays de la sous-région, notamment le Nigéria ;
- › La formalisation de l'économie et la dynamisation du secteur productif.

Pour accélérer la croissance économique, des investissements massifs seront effectués dans les secteurs du numérique et de la digitalisation, l'agriculture, le tourisme et la culture, l'énergie et les mines, les infrastructures, les industries de transformation et l'artisanat.

En ce qui concerne la promotion d'une éducation de qualité et la priorité accordée à l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le Gouvernement :

- › Poursuivra la restructuration du système éducatif ;
- › Réalisera d'importants investissements au profit de l'enseignement et la formation techniques et professionnels ;
- › Poursuivra les efforts de valorisation de la recherche scientifique et de l'innovation ;
- › Accroîtra le taux d'alphabétisation et l'éducation des adultes.

10. Sur le volet social, dans une approche inclusive et holistique, les

actions à haut impact cibleront les différentes couches de la société, notamment les plus défavorisées.

Le Gouvernement s'engage à améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale à travers :

- › La généralisation du projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) ;
- › Le renforcement du système de santé pour une couverture sanitaire efficace ;
- › L'accès universel à l'eau potable ;
- › Le renforcement des infrastructures sportives et la professionnalisation des acteurs.
- › Le développement équilibré et durable de l'espace national sera consolidé avec :
- › L'amélioration continue du cadre de vie et l'aménagement équilibré du territoire ;
- › Le renforcement de la préservation de l'environnement et de la

résilience aux changements climatiques ;

- › La promotion du développement local.

11. La mise en œuvre de l'ensemble des actions, réformes et projets planifiés au titre du quinquennat 2021-2026 nécessitera des ressources financières estimées à 12 011 milliards F CFA, en hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 (estimé à 9 039 milliards F CFA). Les financements correspondants proviendront aussi bien des instruments publics (48%) que du Partenariat Public Privé (PPP) (52%). Les investissements permettront, à l'horizon 2026 de réaliser un taux de croissance à deux chiffres et de générer plus de 1,3 million d'emplois directs et indirects.

**12. Le Gouvernement poursuivra l'exécution efficace et efficiente du PAG, dans une approche de gestion axée sur les résultats de développement qui met davantage en exergue la responsabilité des acteurs et la bonne gouvernance. A cet effet, le mécanisme de suivi sera renforcé dans les fonctions de pilotage stratégique et d'alignement des actions et projets sur les objectifs poursuivis.**



**il s'agit pour nous, au cours des cinq années à venir, de transformer l'essai que constituent les avancées, voire - j'ose le dire - les prouesses qu'ensemble nous avons réalisées ”**

PATRICE TALON - DISCOURS D'INVESTITURE LE 23 MAI 2021



1 /

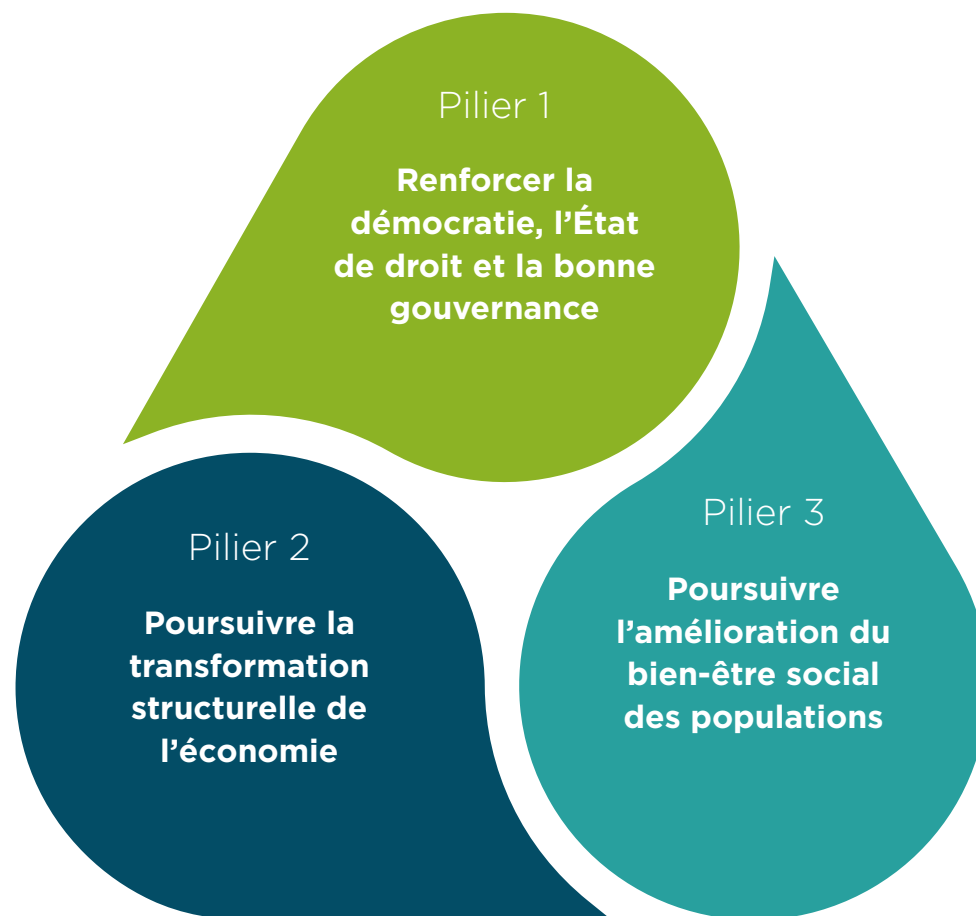
CADRE  
D'ORIENTATION



Le PAG 2021-2026 prend sa source du Plan National de Développement (PND) 2018-2025 et du programme du Président de la République « *Le développement, ça y est* ». Il s'inscrit dans la poursuite ainsi que le renforcement des interventions du quinquennat 2016-2021 et prend en compte l'évolution récente de la situation économique et sociale,

la conjoncture régionale et internationale ainsi que les engagements internationaux de développement auxquels le Bénin a souscrit.

Pour guider son action pour le quinquennat 2021-2026, le Gouvernement a retenu trois (3) orientations stratégiques à savoir :

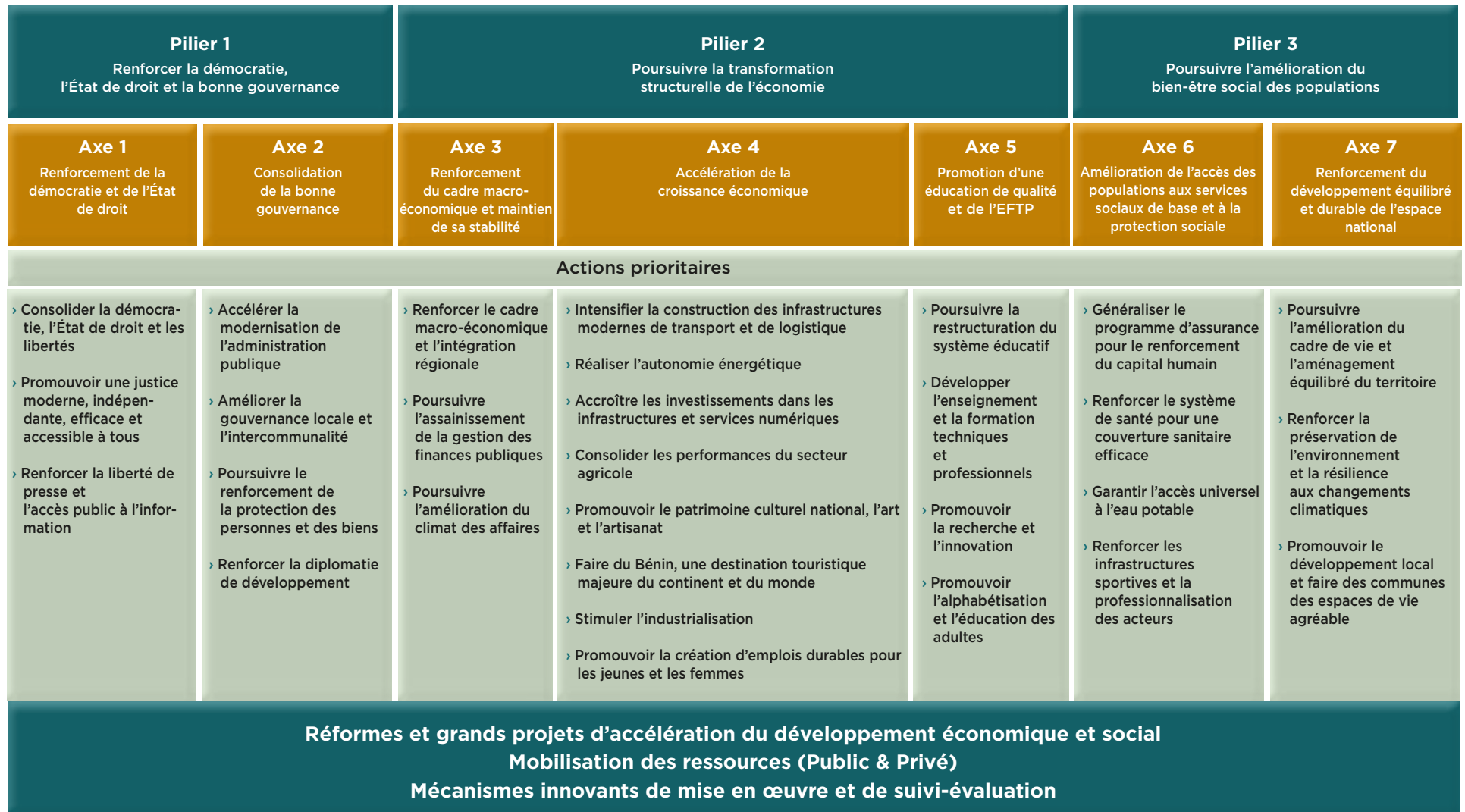


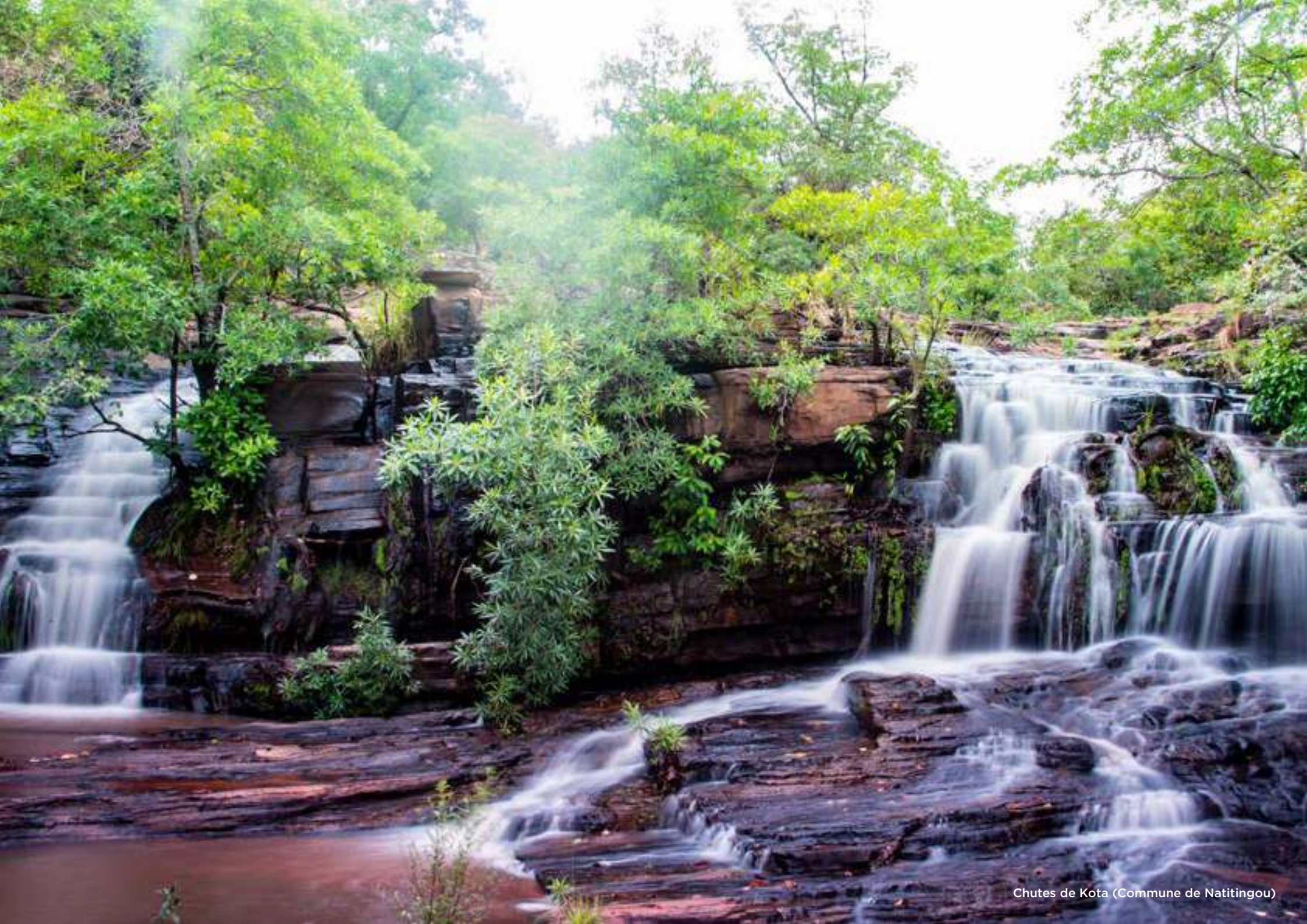
Ces trois (3) piliers du PAG 2021-2026 permettront, par leurs synergies et leurs effets complémentaires et cumulatifs, de consolider les acquis du PAG 2016-2021 puis d'accélérer le développement économique et social du Bénin.

Le cadre stratégique d'intervention du PAG 2021-2026 est structuré en trois (3) niveaux. Au premier niveau, il y a les trois piliers qui sont déclinés en sept (7) axes stratégiques correspondant aux domaines d'intervention. Les actions prioritaires à mettre en œuvre ressortent au troisième niveau.

# Cadre stratégique du PAG 2021-2026

## Accélérer le développement économique et social du Bénin





Chutes de Kota (Commune de Natitingou)



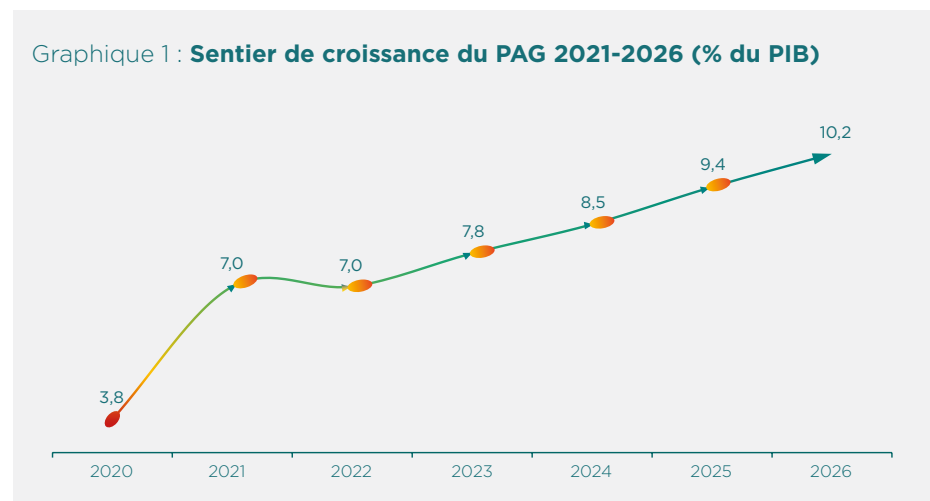
# FINANCES PUBLIQUES

2 /

CADRAGE  
MACRO-ÉCONOMIQUE

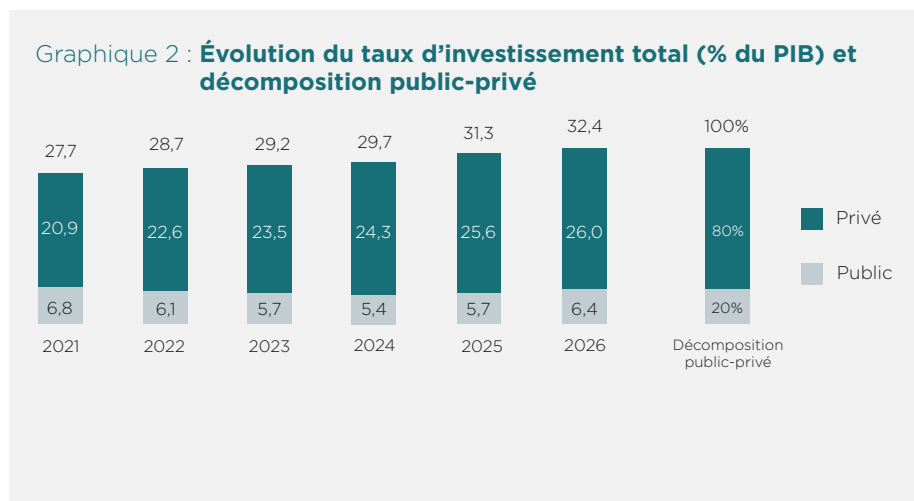
## 2.1 Secteur réel

Le sentier de croissance, objectif retenu pour le PAG 2021-2026 se présente ainsi qu'il suit :



Il en ressort que le taux de croissance de l'économie s'afficherait à 10,2% en 2026 contre 3,8% en 2020, soit en moyenne 8,3% sur la période 2021-2026. Cette accélération de la croissance économique sera soutenue par les réformes et les investissements à mettre en œuvre dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Servant de levier pour l'investissement privé, l'investissement public sera l'un des principaux moteurs de la croissance au cours des cinq prochaines années. Il sera tiré, entre autres, par la poursuite des grands travaux de construction d'infrastructures socio-économiques.



## 2.2 Finances publiques

Sur la période 2021-2026, le déficit budgétaire sera contenu dans la limite soutenable de 3% du PIB, en liaison avec : (i) l'amélioration de la mobilisation des recettes du fait de la poursuite et du renforcement de la modernisation des régies financières ; (ii) la maîtrise des dépenses, notamment les dépenses courantes et, (iii) la poursuite de la consolidation budgétaire.

Tableau 1 : Indicateurs de finances publiques (% du PIB)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes totales	13,0	13,3	13,8	14,3	15,2	16,0
Recettes fiscales	11,0	11,3	11,8	12,3	13,3	14,2
Recettes non fiscales	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8
Dépenses totales	20,6	19,0	18,2	17,8	18,1	18,9
Investissement public	8,6	7,7	7,2	6,8	7,2	8,0
Solde Budgétaire global dons compris	-6,5	-4,9	-3,6	-2,6	-2,3	-2,4

Graphique 3 : Évolution du déficit budgétaire (% du PIB)

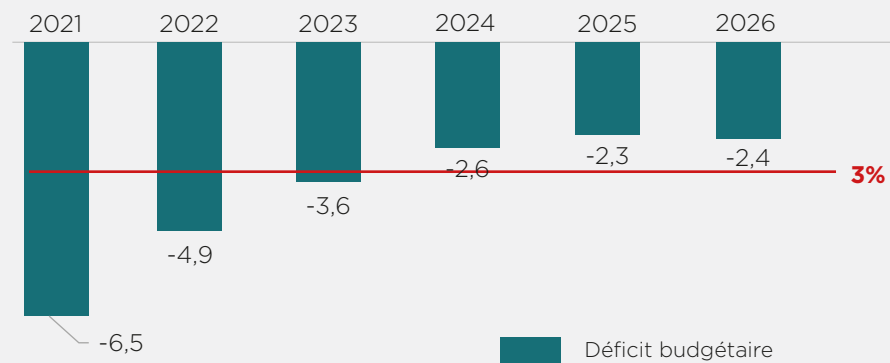
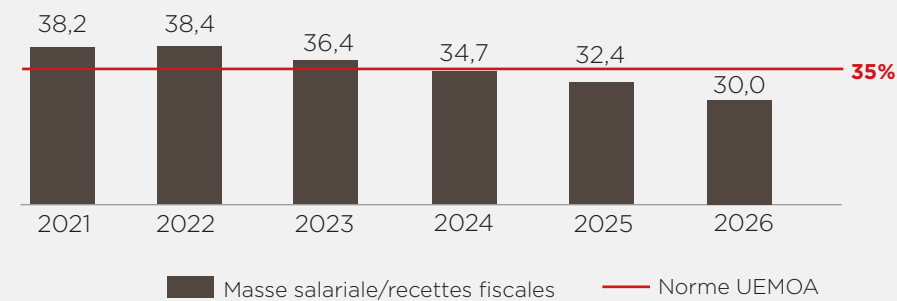


Tableau 2 : Évolution de la masse salariale

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Masse salariale (mds F CFA)	411,6	466,7	504,8	559,8	624,7	702
Progression (%)		13,4	8,2	10,9	11,6	12
Masse salariale (% des recettes fiscales)	38,2	38,4	36,4	34,7	32,4	30

Graphique 4 : Évolution de la masse salariale/recettes fiscales (%)



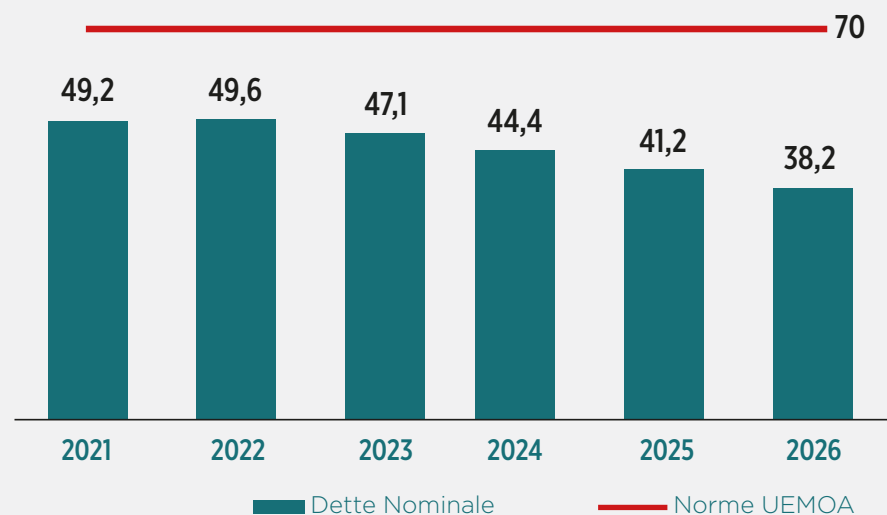
## 2.3 Dette

Le taux d'endettement public restera largement en dessous de la limite communautaire de 70%, traduisant ainsi la poursuite de la gestion rigoureuse de la dette publique et de l'utilisation efficace de leviers dont dispose le pays pour le financement des projets structurants. Il devrait afficher une tendance baissière, passant de 49,2% en 2021 pour se retrouver aux environs de 40% en 2026, en lien avec les bonnes perspectives macroéconomiques et la stratégie de consolidation budgétaire retenue par le Gouvernement.

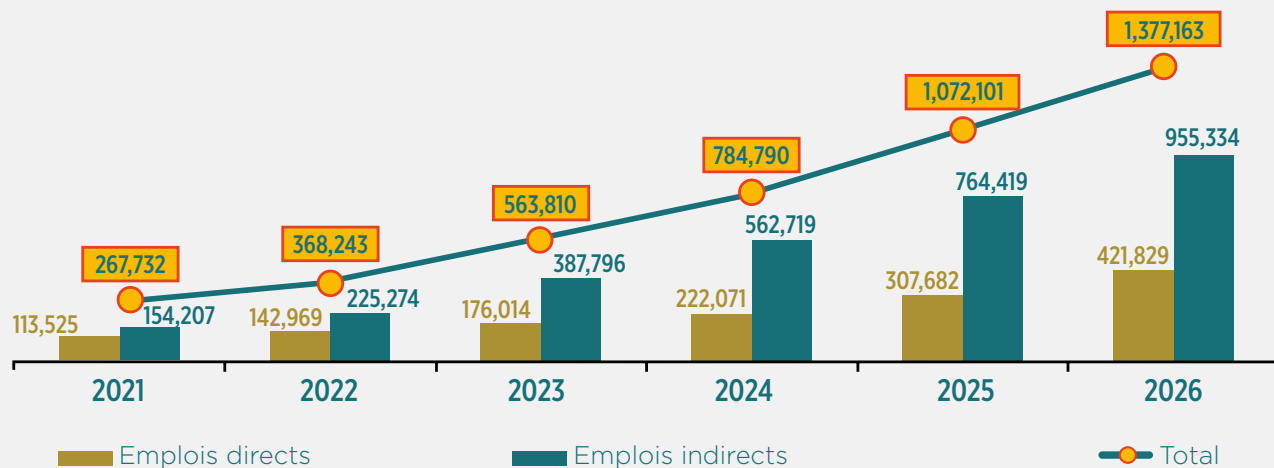
## 2.4 Perspectives de création d'emplois et de réduction de la pauvreté

Sur la base des investissements massifs programmés, la mise en œuvre du PAG 2021-2026 permettra de générer 1 377 163 emplois dont 421 829 emplois directs et 955 334 emplois indirects.

Graphique 5 : Évolution de l'encours de la dette publique sur la période 2021-2026 (% du PIB)



Graphique 6 : Evolution par année du cumul d'emplois générés



En ce qui concerne le taux de pauvreté, il serait également favorablement impacté par l'assainissement du cadre macroéconomique et la création d'emplois. Ainsi, le taux de pauvreté monétaire ressortirait à 36,5% en 2026, en baisse de 2 points par rapport à son niveau de 2019.



3 /

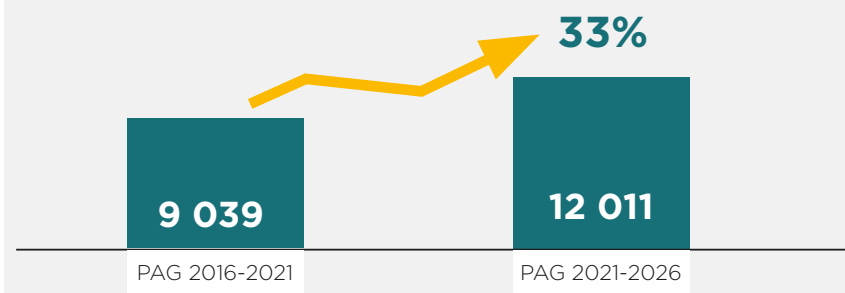
COÛT ET  
FINANCEMENT



Le portefeuille des projets du PAG 2021-2026 est estimé à 12 011 milliards de F CFA, soit une hausse de 33% par rapport à l'enveloppe initiale du PAG 2016-2021 estimée à 9 039 milliards de F CFA.

Pour mémoire, le montant cumulé des projets engagés à date est évalué à 10 126 milliards de F CFA.

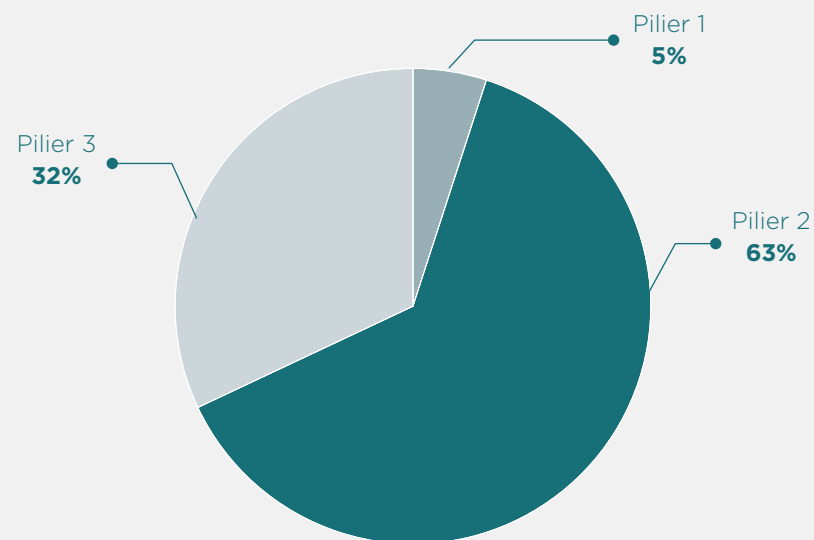
Graphique 7 : **Évolution de l'enveloppe du PAG 2021-2026 (en milliards de F CFA)**



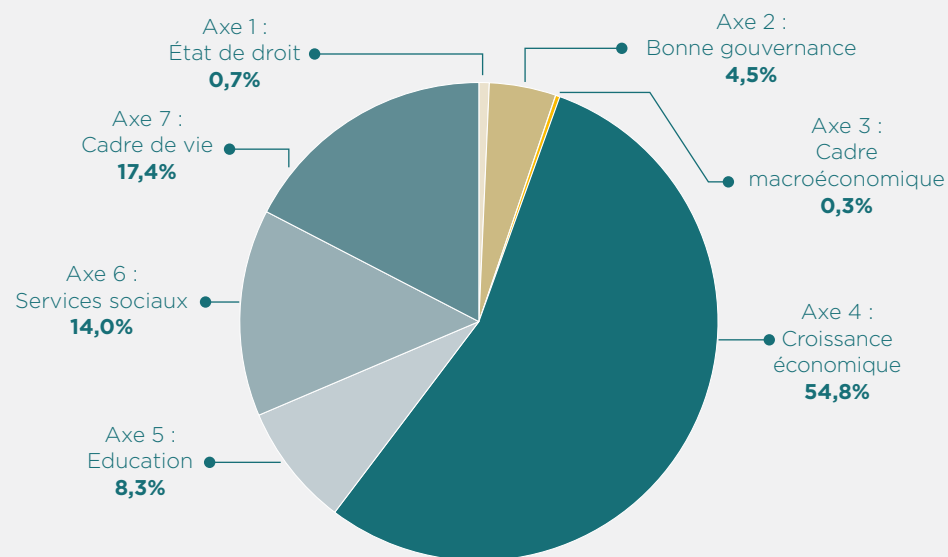
La répartition du coût du PAG 2021-2026 suivant ses différentes composantes se présente comme suit :

- › **63% du montant pour le Pilier 2** : 8% pour l'éducation et 55% pour les secteurs de croissance économique (infrastructures, énergie, numérique, agriculture, tourisme et industrie).
- › **32% concerne le Pilier 3** : 17% pour le Cadre de vie et 14% pour la protection sociale et les services sociaux (eau, santé, sport).
- › **5% pour le Pilier 1** consacré aux actions et réformes visant la consolidation de la bonne gouvernance.

Graphique 8 : **Coût du PAG 2021-2026 par pilier**



Graphique 9 : **Coût du PAG 2021-2026 par axe**



L'enveloppe du PAG 2021-2026 sera financée aussi bien par les ressources publiques que celles émanant du Partenariat Public Privé (PPP).

En effet, à l'instar du PAG 2016-2021, le Gouvernement a fait l'option de prioriser les ressources du PPP, mais avec un peu plus d'efforts sur les ressources publiques. Ainsi, les ressources publiques représenteront 48% de l'enveloppe globale contre 52% pour les ressources du PPP.

Graphique 10 : Répartition public/privé du financement du PAG 2021-2026



Tableau 3 : Financement du PAG 2021-2026

En milliards F CFA	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL
PAG 2021-2026	842,8	1 287,3	1 637,9	2 062,9	2 725,3	3 454,7	12 011,0
<b>PUBLIC</b>	<b>842,8</b>	<b>825,4</b>	<b>847,4</b>	<b>890,6</b>	<b>1 042,9</b>	<b>1 316,2</b>	<b>5 765,3</b>
Contribution nationale	541,6	530,1	552,0	595,2	747,6	1 020,9	3 987,4
Dons et prêts	301,2	295,3	295,3	295,3	295,3	295,3	1 777,9
<b>PPP</b>	<b>0</b>	<b>461,8</b>	<b>790,6</b>	<b>1 172,4</b>	<b>1 682,4</b>	<b>2 138,5</b>	<b>6 245,7</b>





4 /

MÉCANISME  
DE MISE EN ŒUVRE

Sur la base des leçons apprises du quinquennat passé, une nouvelle répartition des fonctions et responsabilités des différents acteurs de la chaîne de préparation, de suivi et d'évaluation des projets d'investissement publics a été adoptée par le Gouvernement. Le nouveau cadre de mise en œuvre retenu est conforme aux normes et bonnes pratiques en matière de gestion des finances publiques prescrites par la Loi Organique relative aux Lois de Finance (LOLF) au titre du cadre harmonisé de gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA. Ce cadre intègre la recherche permanente d'efficacité et de rationalité dans la conception et la mise en œuvre du programme d'actions du Gouvernement.

A cet effet, deux niveaux d'intervention sont mis en évidence.

### **Au niveau stratégique**

Le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale est responsable de la planification de la mise en œuvre du Programme et de la coordination des actions d'exécution. Il assure l'évaluation du Programme et recommande les ajustements nécessaires.

Le Ministère de l'Economie et des Finances assure la mobilisation des ressources et la coordination de la définition des budgets annuels à allouer à chacun des projets et actions de réformes retenus dans le programme.

Le Secrétariat Général de la Présidence de la République supervise le dispositif de suivi de la mise en œuvre des projets, programmes et réformes du Gouvernement et en consolide les résultats. Dans ce cadre, des Cellules de suivi des projets, programmes et réformes conduits par les ministères sectoriels et les organismes rattachés à la Présidence de la République ont été mises en place pour suivre l'exécution effective

sur le terrain de tous les projets, programmes, réformes et initiatives du Gouvernement.

Le Bureau d'Analyse et d'Investigation assure le contrôle de la gouvernance des projets, programmes et réformes du Gouvernement.

### **Au plan opérationnel**

L'exécution du programme sera assurée par les Ministères sectoriels et les Agences d'exécution. Un comité sectoriel est mis en place au niveau de chaque ministère pour veiller au suivi technique de la mise en œuvre des projets du secteur.

Les rapports périodiques par secteur seront élaborés et diffusés suivant le plan de suivi-évaluation mis en place.

Par ailleurs, le système statistique national sera amélioré pour assurer la disponibilité en temps réel et la fiabilité des données en vue de mesurer les progrès transformationnels du pays par secteur.

**Le décret fixant le cadre général de gestion des projets d'investissement public est révisé en conséquence pour refléter cette répartition des rôles et responsabilités et servira désormais de cadre de référence.**

**La stratégie globale du PAG demeure basée sur une gestion concertée et coordonnée en vue d'une meilleure synergie des interventions avec les collectivités locales mais aussi avec les partenaires techniques et financiers. Un accent particulier est mis sur l'efficacité dans la coordination et le contrôle de l'action gouvernementale ainsi que dans le renforcement de la cohérence de la communication gouvernementale et institutionnelle.**



5 /

APERÇU DES  
RÉFORMES ET PROJETS

# Pilier 1

## Justice



### RÉFORMES

- › Opérationnalisation du régime juridique de la chefferie traditionnelle
- › Réforme de la Haute Cour de Justice
- › Mise en place d'un mécanisme d'aide juridictionnelle et d'assistance juridique
- › Rattachement stratégique de la police judiciaire à l'institution judiciaire
- › Élévation des tribunaux de conciliation au rang de tribunaux d'instance et des tribunaux de première instance de 2<sup>ème</sup> classe en tribunaux de première instance
- › Mise en œuvre de mesures visant le renforcement institutionnel de la Cour des comptes
- › Réforme du système pénitentiaire et des conditions de vie des prisonniers
- › Réforme visant l'amélioration de la protection de la femme et de l'enfant
- › Révision du code de l'information
- › Promotion et professionnalisation des entreprises de presse

### PROJETS

- › Construction et équipement des juridictions et établissements pénitentiaires
- › Accès à la Justice
- › Modernisation du Système Pénitentiaire

## Fonction Publique



### RÉFORMES

- › Poursuite de la dématérialisation des services publics
- › Amélioration de la gestion des carrières et consolidation de la remise automatique des livrets de pension y compris aux travailleurs du secteur privé
- › Mise en place de mesures visant à préparer les cadres à assumer de hautes fonctions dans l'Administration à l'échelle nationale et internationale
- › Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin
- › Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé

### PROJETS

- › Appui à la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'Etat
- › Appui à la restructuration et à la modernisation de la Fonction Publique

## Décentralisation



### RÉFORMES

- › Réforme de la gouvernance locale
- › Création d'un fonds d'investissement communal (en remplacement du FADeC)
- › Promotion de l'intercommunalité pour une meilleure prise en charge des problématiques communes

### PROJETS

- › Construction et équipement des 12 cités administratives départementales
- › Construction du Centre de Formation pour l'Administration Locale (CeFAL)
- › Réhabilitation et équipement des infrastructures au niveau central et des préfectures
- › Appui au développement des communes
- › Délimitation des communes et de leurs unités administratives

NOUVEAUX PROJETS

## Sécurité



### RÉFORMES

- › Mise en place d'un institut de recherche et de réflexion stratégique en matière de sécurité
- › Mise en place d'un mécanisme de protection, de soutien et d'accompagnement moral, psychologique et social des forces de sécurité

### PROJETS

- › Construction des infrastructures de la Police
- › Développement de la vidéo protection
- › Construction et équipement des infrastructures de secours
- › Appui à l'opérationnalisation de la Police Républicaine
- › Gestion intégrée des espaces frontaliers
- › Gestion du registre de la population

## Défense



### RÉFORMES

- › Activation de la Garde nationale
- › Adoption de la loi de programmation militaire

### PROJETS

- › Soutien sanitaire aux militaires en campagne (Hôpitaux mobiles de campagne)
- › Optimisation des opérations militaires extérieures
- › Renforcement des capacités des Forces armées béninoises

## Diplomatie



### RÉFORMES

- › Dynamisation des pôles régionaux de la nouvelle carte diplomatique
- › Dynamisation de la zone de libre-échange avec les pays de la sous-région
- › Nomination des conseillers au partenariat et à la coopération décentralisée

### PROJETS

- › Modernisation de l'Administration Diplomatique
- › Protection des intérêts du Bénin et des ressortissants béninois à l'extérieur et amélioration de la qualité des services consulaires
- › Programme spécial de construction, de rénovation et d'acquisition des chancelleries et résidences des Ambassadeurs du Bénin
- › Construction et Equipement de la Résidence du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et réhabilitation des Infrastructures du Ministère

NOUVEAUX PROJETS



# Pilier 2

## Economie & Finances



### RÉFORMES

- › Réforme du Fonds National des Retraites du Bénin
- › Digitalisation de la passation des marchés publics
- › Création d'une autorité de régulation de l'industrie des jeux de hasard, d'argent et de pari
- › Création de la Banque Postale
- › Transformation institutionnelle de la Direction Générale des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation (DGPEP)
- › Modernisation des services bancaires du Trésor public
- › Mise en place conjointe de nouvelles règles de coopération économique pour la dynamisation des échanges entre le Bénin et le Nigéria
- › Renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou
- › Poursuite de la digitalisation des procédures douanières et fiscales
- › Dématérialisation de la délivrance des titres et paiement des impôts fonciers
- › Digitalisation des procédures de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

## Infrastructures & Transports



### RÉFORMES

- › Réorganisation du système de l'entretien routier
- › Mise en place du Système d'Information Portuaire
- › Professionnalisation du métier de transporteur
- › Création d'un bureau d'embauche unique (plate-forme portuaire)

### PROJETS

- › Réforme des finances publiques pour l'atteinte des objectifs de développement durable et le renforcement de la mobilisation des recettes de l'État
- › Renforcement des capacités des acteurs et opérationnalisation du système d'information statistique des ministères
- › Appui à la gouvernance économique
- › Construction des bâtiments des régies financières de l'État
- › Appui à l'accroissement des recettes intérieures du Bénin

### PROJETS

- › Reconstruction de la RNIE 2 Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 km)
- › Construction de l'échangeur de Vèdoko à Cotonou
- › Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 200 km de routes
- › Construction et entretien de 12 600 km de routes en terre et de pistes rurales y compris 39 ouvrages afférents
- › Mise en conformité des infrastructures et équipements de l'Aéroport de Tourou, de Cana et aérodromes de l'intérieur
- › Gestion et sauvegarde du patrimoine routier et aéroportuaire
- › Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (40 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)
- › Dédoublage de la route Sèmè-Porto-Novo par la droite (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2x2
- › Achèvement des projets de routes en cours (917 km)
- › Aménagement et bitumage de la route des pêches (phase 2) et de la corniche Est de Cotonou
- › Aménagement et bitumage de la route Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara (210 km)
- › Réaménagement du boulevard de la Marina (5,7 km)
- › Modernisation et extension du Port de Cotonou
- › Construction d'un nouvel Aéroport international à Glo-Djigbé
- › Rénovation et extension de l'Aéroport international Cardinal Bernadin Gantin de Cadjèhoun

NOUVEAUX PROJETS

## Électricité



### RÉFORMES

- › Mise en place d'un opérateur de transport d'électricité
- › Mise en place d'un instrument de financement des énergies renouvelables
- › Restructuration de CONTRELEC (Agence de Contrôle des Installations Electriques)
- › Instauration d'un protocole d'efficacité énergétique et de sécurité électrique dans les bâtiments et installations publiques

### PROJETS

- › Construction d'une Centrale thermique de 143 MW dans la Zone Economique Spéciale de Glo-Djigbé
- › Construction du barrage hydroélectrique multifonctions de Dogo bis (128 MW)
- › Construction d'une Centrale turbine à gaz à Maria-Gléta (40 MW)
- › Interconnexions 330 kV Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina (dorsale Nord) et Nigéria/Bénin
- › Alimentation en énergie électrique de la route des pêches et des sites d'usines de production de pierres ornementales
- › Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique
- › Développement des réseaux électriques de distribution pour des services énergétiques de qualité
- › Construction d'un terminal flottant de stockage et de regazéification (FSRU)
- › Construction de 5 Centrales Solaires (100 MWc)
- › Programme national d'électrification rurale
- › Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique

## Numérique



### RÉFORMES

- › Réglementation du déploiement des réseaux locaux numériques pour toute construction à usages professionnel ou collectif
- › Création d'un observatoire du numérique
- › Modernisation des cadres réglementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication
- › Réforme sur les compétences numériques exigibles (lors des recrutements de personnel de l'Etat et dans le système éducatif)

### PROJETS

- › Transformation numérique des collectivités locales
- › Modernisation des médias de service public et accès à l'information de qualité
- › Déploiement Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)
- › Mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou SMART GOUV (phase 2)
- › Développement des usages et de la confiance numériques
- › Développement du numérique dans l'enseignement supérieur

NOUVEAUX PROJETS

## Agriculture



### RÉFORMES

- › Mesures de facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés
- › Mesures fiscales et non fiscales incitatives en faveur de l'importation des intrants agricoles et de l'exportation des produits agricoles
- › Création de l'agence de gestion des grandes plantations et d'un office de gestion des fermes d'élevage

### PROJETS

- › Programme national de développement des plantations et des grandes cultures
- › Programme d'amélioration de la production et de la sécurité en pêche maritime au Bénin
- › Programme national de développement de la mécanisation agricole
- › Appui au développement agricole des Collines
- › Appui à la production vivrière et renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines
- › Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux
- › Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants
- › Projet des centres d'innovations vertes pour le secteur agroalimentaire
- › Promotion de l'agriculture (PROAGRI4)
- › Appui à la compétitivité des filières agricoles et à la diversification des exportations
- › Appui à la transition agroécologique dans les zones cotonnières du Bénin phase 2
- › Appui à la croissance économique rurale
- › Projet de sécurité alimentaire et de renforcement de la résilience
- › Développement de la filière palmier à huile
- › Développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas, anacarde et cultures maraichères)
- › Développement des filières conventionnelles (riz, maïs et manioc)
- › Protection et réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
- › Développement de l'irrigation
- › Développement, valorisation durable et de gestion intégrée des équipements et aménagements hydro-agricoles
- › Développement des filières lait, viande et œuf de table
- › Promotion de la sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin
- › Développement de la filière aquaculture
- › Appui au développement des filières protéiniques

## Arts et Culture



### RÉFORMES

- › Création d'un fonds de bonification de crédits pour les entreprises/industries culturelles
- › Dématérialisation du système de collecte des redevances de droit d'auteur (BUBEDRA)
- › Création du Conseil des organisations de la société civile culturelle
- › Création d'une Agence de production de contenus

### PROJETS

- › Appui au développement de la culture et des arts
- › Promotion des talents et renforcement des capacités dans le secteur de la culture (classes culturelles)
- › Construction des arènes culturelles

NOUVEAUX PROJETS

## Artisanat



### RÉFORMES

- › Opérationnalisation de la Chambre des Métiers de l'Artisanat et professionnalisation du secteur

## Tourisme



### RÉFORMES

- › Dynamisation et réglementation du secteur du tourisme

## Industrie & Commerce



### RÉFORMES

- › Réforme du dispositif d'évaluation de la conformité des produits
- › Adoption d'un code de la consommation et des politiques nationales de qualité, de développement industriel et du commerce
- › Assainissement du sous-secteur de la petite industrie alimentaire (boulangerie et autres)

## Mines et Hydrocarbures



### RÉFORMES

- › Amélioration du cadre juridique minier
- › Réforme du cadre institutionnel législatif et règlementaire du sous-secteur aval pétrolier

## PME



### RÉFORMES

- › Mise en place d'un mécanisme d'investissement en capital et de capital-risque en relation avec la CCI Bénin
- › Instauration d'un guichet unique de promotion des PME/PMI
- › Mise en place d'un mécanisme public de garantie destinés aux PME/PMI
- › Mise en place d'un mécanisme d'appui au financement en vue de la promotion de l'investissement privé dans le domaine de la transformation

### PROJETS

- › Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin

### PROJETS

- › Construction du musée de l'épopée des amazones et des rois du Danhomè
- › Réhabilitation des infrastructures touristiques à Allada
- › Construction du musée international des arts et civilisations Vaudou/Orisha à Porto Novo (musées Adandé et Honmé)
- › Construction de la route des couvents et route des Tata
- › Construction du nouveau Palais Royal de Nikki et de l'arène de la Gaani
- › Reconstruction à l'identique de la Cité historique de Ouidah
- › Construction d'un complexe touristique «Marina» près de la Porte du non-retour à Djègbadji - Ouidah
- › Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- › Construction du complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes
- › Transformation de la Pendjari/W en un parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- › Réinvention de la cité lacustre de Ganvié
- › Aménagement des sites touristiques et leurs voies d'accès

### PROJETS

- › Appui à l'accélération industrielle (ZES Glo-Djigbé, Centre Technique «Emballages» et émergence des entreprises championnes)
- › Construction et modernisation de 36 marchés urbains et régionaux
- › Mise en place d'une plateforme agro-alimentaire du Grand-Nokoué

### PROJETS

- › Implantation d'unités de production de pierres ornementales
- › Construction d'une mini raffinerie
- › Développement des capacités de recherche et de valorisation des ressources minérales et pétrolières

### PROJETS

- › Renforcement de la compétitivité et mise à niveau des Micro Petites et Moyennes Entreprises (Centre Technique Agro-alimentaire et Centre Technique BTP et Matériaux de construction)
- › Appui à l'entrepreneuriat des jeunes
- › Nouveau programme de stages au profit des jeunes au Bénin
- › Projet d'inclusion des jeunes

NOUVEAUX PROJETS

## Enseignement Primaire



### RÉFORMES

- › Elaboration d'une loi sur le financement des cantines scolaires

### PROJETS

- › Renforcement de la Qualité des Enseignements au Primaire
- › Appui au développement du Mode Communautaire Préscolaire
- › Appui au développement de la petite enfance pour l'amélioration des rendements scolaires
- › Appui aux Alternatives Educatives
- › Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires publiques
- › Appui à l'éducation culturelle et sportive dans les enseignements maternel et primaire
- › Construction et Equipement de salles de Classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel
- › Développement de l'Education de Base, Phase 4

## Enseignement Secondaire & EFTP



### RÉFORMES

- › Mise en application de la stratégie nationale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP)
- › Réforme des séries de formation à l'Enseignement Secondaire Général (ESG)
- › Mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel de gestion des établissements de formation

### PROJETS

- › Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence
- › Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques dans les secteurs de l'énergie, du numérique, du cadre de vie-infrastructures-transport et du tourisme-hôtellerie-restauration
- › Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au Secondaire
- › Renforcement des capacités technologiques des enseignants de l'enseignement technique
- › Renforcement de la qualité de l'enseignement des sciences, de la philosophie et du français par la scénarisation et la visualisation de cours au second cycle de l'enseignement secondaire
- › Construction de 6 Lycées Scientifiques et 2 écoles normales
- › Amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage/évaluation dans le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes
- › Appui à la formation des jeunes filles et mères exclues du système éducatif formel dans le domaine de l'ingénierie domestique au Bénin en vue de leur autonomisation
- › Renforcement des capacités des acteurs du système d'information statistique du sous-secteur de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle
- › Renforcement des capacités des collèges frontaliers et des zones inondables
- › Accélération de l'alphabétisation et développement de l'environnement lettré
- › Développement de l'Enseignement technique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles
- › Construction et équipement des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques dans les collèges
- › Projet «Soutien à l'Enseignement Secondaire» (SEnS)

NOUVEAUX PROJETS

## Enseignement Supérieur



### RÉFORMES

---

- › Mise en place d'un régime de gouvernance des universités publiques, du statut particulier du personnel enseignant incluant un mécanisme d'évolution hors hiérarchie et de maintien en activité après l'âge limite d'admission à la retraite (éméritat)
- › Mise en place d'un programme de bourses d'études favorisant les filières scientifiques
- › Instauration des mesures spécifiques d'incitation à la recherche et à l'innovation
- › Mise en œuvre de la délégation des prestations des œuvres sociales universitaires au secteur privé
- › Mise en place d'un environnement législatif et réglementaire incitatif et adapté au régime de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (Sèmè City)

### PROJETS

---

- › Développement de l'Enseignement Supérieur
- › Appui à la recherche et l'innovation
- › Développement des compétences pour la valorisation des matières scientifiques au supérieur
- › Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales
- › Centre d'excellence d'Afrique pour l'impact sur le développement
- › Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir

NOUVEAUX PROJETS

# Pilier 3

## Protection sociale



### RÉFORMES

- › Repositionnement institutionnel de l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) au centre de l'action sociale de proximité de l'État

### PROJETS

- › Promotion du Genre et de l'Autonomisation des Femmes
- › Appui à l'Intégration Socio-économique des Personnes Vulnérables
- › Renforcement du micro-crédit mobile
- › Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
- › Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale
- › Autonomisation des Femmes et promotion du dividende Démographique au Sahel

## Santé



### RÉFORMES

- › Amélioration de la gouvernance des formations sanitaires publiques
- › Promotion d'un environnement favorable au développement de l'industrie pharmaceutique
- › Promotion d'un environnement favorable à l'investissement et au Partenariat Public Privé en matière de santé

### PROJETS

- › Construction et équipement d'un Centre Hospitalier et Universitaire général, d'un hôpital pédiatrique de référence et d'un funérarium à Togbin
- › Construction et équipement d'un Institut Mère Nouveau-Né de niveau III à Fidjrossè
- › Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada
- › Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU
- › Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé
- › Projet de promotion et de développement de télémédecine (e-santé)
- › Mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé (e-pharmacie)
- › Poursuite de la construction et l'équipement du Centre Hospitalier Universitaire de référence (CHUR) à Abomey-Calavi
- › Construction/réhabilitation et équipement des Infrastructures sanitaires (y compris un Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique)
- › Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires
- › Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau

NOUVEAUX PROJETS



## RÉFORMES

- › Restructuration de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)
- › Introduction des branchements à bas prix et digitalisation des services à la clientèle en milieu urbain
- › Opérationnalisation de la gestion professionnalisée du service d'eau potable en milieu rural
- › Mise en place des schémas directeurs d'aménagement des ressources en eau et de l'Agence nationale des barrages et bassins hydrographiques

## PROJETS

- › Construire et renforcer des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes
- › Construire, renforcer ou réhabiliter des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes
- › Extension et interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable de Cotonou et Abomey-Calavi pour l'accès universel
- › Alimentation en eau potable des infrastructures structurantes
- › Programme AQUA-VIE
- › Approvisionnement en eau potable en milieu rural et assainissement des eaux usées urbaines
- › Construction et réhabilitation de systèmes d'adductions d'eau villageoise
- › Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Cotonou et ses agglomérations
- › Renforcement des systèmes d'Alimentation en Eau Potable des villes de Bassila, Adjarra et ses environs
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2
- › Réduction des pertes d'eau et amélioration de la viabilité des systèmes d'AEP des villes de Cotonou, Porto-Novo et leurs agglomérations
- › Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Savè, Dassa-Zoumé et Glazoué à partir des eaux de surface
- › Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Boukombé, Covè, Zagnanado et leurs environs
- › Développement des infrastructures hydrauliques multi-fonctions et gestion intégrée des ressources en eau
- › Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé



## Sport



### RÉFORMES

- › Mise en place d'une loi sur le financement du sport
- › Digitalisation de la planification et des systèmes d'organisation événementiels au profit des Institutions publiques

## Cadre de vie



### RÉFORMES

- › Adoption du Code de l'urbanisme et du Code de la construction
- › Révision de la loi-cadre sur l'environnement
- › Opérationnalisation de la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) à la DGHC (Direction Générale de l'Habitat et de la Construction)

### PROJETS

- › Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-Novo et Parakou
- › Construction d'un boulodrome de 2 500 places
- › Construction d'une aréna moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)
- › Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa
- › Construction d'une académie de tennis
- › Construction du complexe sportif et culturel UNAFRICA
- › Mise en place d'une unité de production de contenus des événements sportifs et culturels
- › Promotion des classes sportives et des équipes sportives départementales
- › Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport
- › Finalisation de la mise en place et animation d'une Chaîne sportive

NOUVEAUX PROJETS

### PROJETS

- › Programme de verdissement du Grand Nokoué
- › Renforcement de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué
- › Aménagement des voiries du centre ville de Ouidah
- › Gestion intégrée des produits chimiques et déchets d'équipements électriques, électroniques et électroménagers
- › Création du centre international de recherche pour une agriculture résiliente aux changements climatiques
- › Projet « Les Lumières du Bénin »
- › Réhabilitation des voiries urbaines «Asphaltage» phase B
- › Programme d'assainissement pluvial de Cotonou
- › Programme d'assainissement pluvial des villes secondaires (phases 1 et 2)
- › Modernisation de la gestion des boues de vidange et eaux usées
- › Programme d'adaptation des villes aux changements climatiques
- › Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi
- › Aménagement foncier et paysager de la route des pêches
- › Développement de programme immobilier d'habitat social et économique (20.000 logements)
- › Construction et rénovation des bâtiments administratifs
- › Création d'un complexe international (conférences et théâtres) à Cotonou et d'un complexe Mall-Galerie commerciale-piscine au stade GMK
- › Appui global au processus d'élaboration du plan national d'adaptation aux changements climatiques
- › Adaptation basée sur les écosystèmes
- › Protection du Littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières
- › Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes du Bénin
- › Programme d'assainissement, d'aménagement et de développement économique des lacs et lagunes
- › Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales
- › Développement de l'infrastructure géographique de base et du cadastre

NOUVEAUX PROJETS



Présidence de la République (Façade Sud)

# PRINCIPALES RÉFORMES



**Axe 1 /**  
RENFORCEMENT DE  
LA DÉMOCRATIE ET  
DE L'ÉTAT DE DROIT

### 1. Réforme de la Haute Cour de Justice

L'objectif visé par cette réforme est de palier aux difficultés de la Haute Cour de Justice à assurer sa mission. Il s'agira de procéder à la relecture de la loi organique sur la Haute Cour de Justice en vue de l'articulation de ses missions en lien avec celles de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET).

### 2. Élévation des tribunaux de conciliation au rang de tribunaux d'instance et des tribunaux de première instance de 2<sup>ème</sup> classe au rang de tribunaux de première instance

La disparition de la matière foncière coutumière par l'entrée en vigueur du Code foncier et domanial a vidé la compétence de tribunal de conciliation de sa substance.

Aussi, les réformes foncières envisagées par le Gouvernement devraient rendre inutile ce degré de juridiction.

Il est donc nécessaire d'élever les tribunaux de conciliation au rang de tribunaux de première instance avec pour ressort territorial, les Communes et pour matières, l'état civil, les contraventions et le contentieux foncier de moindre importance. Ces tribunaux de première instance animés par des parajuristes pourront assurer la vulgarisation des textes majeurs et l'assistance juridique aux couches vulnérables.

Cette réforme appelle la relecture de la loi portant organisation judiciaire, du code foncier, du code de procédure civile, commerciale, sociale, administrative et des comptes ainsi que du code de procédure pénale.

### 3. Mise en œuvre de mesures visant le renforcement institutionnel de la Cour des Comptes

La loi organique sur la Cour des Comptes a été votée en décembre 2020

par l'Assemblée Nationale. Elle fixe la compétence, la composition, les attributions et le fonctionnement de la Cour des Comptes et du Conseil supérieur des Comptes. Durant le mandat 2021-2026, les autres textes nécessaires pour l'opérationnalisation de la Cour des Comptes seront pris à savoir :

- › La loi portant statuts particuliers des magistrats de la Cour des Comptes ;
- › La loi fixant les procédures à observer devant la Cour des Comptes et les cours régionales des Comptes.

### 4. Révision du code de l'information

Il s'agira de faire, en relation avec les associations faitières du monde des médias et la HAAC, une évaluation de l'application du code de l'information en vue d'y apporter les amendements de nature à renforcer la liberté de la presse de même que les conditions d'emploi des professionnels afin qu'ils vivent réellement de leur métier.

### 5. Promotion et professionnalisation des entreprises de presse

Elle visera principalement à :

- › Stimuler la production de contenus valorisant la culture béninoise ;
- › Poursuivre à travers la HAAC, la libération de l'espace audiovisuel en attribuant de nouvelles fréquences de radio et de télévision ;
- › Renforcer les programmes de formation des professionnels des médias.



**Axe 2 /**  
CONSOLIDATION  
DE LA BONNE  
GOUVERNANCE

## FONCTION PUBLIQUE

### 1. Poursuite de la dématérialisation des services publics

La poursuite de la dématérialisation des prestations des services publics permettra d'accroître l'efficacité de l'Administration en facilitant la fluidité des relations avec les usagers/clients et d'améliorer l'image de l'Administration publique béninoise. A cet effet, il est prévu la digitalisation des prestations dénombrées en 2021 (environ 158). Les actions à mener prendront notamment en compte : (i) les mesures de sollicitation et d'accès instantané aux prestations en ligne, (ii) la dématérialisation des procédures, et, (iii) l'utilisation de la signature électronique.

### 2. Renforcement de la prévention de la corruption en République du Bénin

Cette réforme vise à opérationnaliser le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption en vue d'assurer : (i) la promotion de la culture d'éthique et du sens du bien public, (ii) l'opérationnalisation de la Charte nationale pour la gouvernance du développement du Bénin, (iii) la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du Système National d'Intégrité (SNI), notamment la dématérialisation dans tous les secteurs de l'Administration en vue de réduire le contact entre usagers et agents, (iv) la sensibilisation de toutes les couches socio-professionnelles du Bénin sur les valeurs civiques, et (v) la lutte contre l'impunité à travers l'application effective des sanctions.

### 3. Réorganisation de l'Administration publique et amélioration des rémunérations des travailleurs des secteurs public et privé

Cette réforme vise la mise en place d'une stratégie de réforme de la fonction publique en vue de définir de nouvelles orientations et options stratégiques relatives au rôle, au type, à la taille de la Fonction publique, au recrutement, à l'évaluation et à la rémunération des Agents de l'Etat. Cette réforme portera notamment sur les aspects ci-après : (i) développement

des systèmes et outils de gestion stratégique de l'administration publique, (ii) redéfinition du mécanisme d'évaluation de la performance des agents

de l'Etat, (iii) augmentation de la rémunération des agents de l'Etat et facilitation de l'amélioration des rémunérations dans le secteur privé, (iv) adoption d'une loi organique fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration publique.

## DÉCENTRALISATION

### 1. Réforme de la gouvernance locale

Cette réforme vise à réaffirmer les principes directeurs ci-après : (i) renforcer la séparation des fonctions politiques et techniques pour améliorer la reddition de comptes et lutter plus efficacement contre l'impunité, (ii) mettre en place un dispositif opérationnel de relais des services publics entre les niveaux central, communal et infra-communal, (iii) améliorer les mécanismes de financement des investissements communaux, (iv) créer des synergies d'action entre le conseil communal, ses démembrements, les associations de développement et les ONG. La réforme s'assigne comme objectif principal d'améliorer la gouvernance communale afin de créer une dynamique de valorisation des potentialités locales.

### 2. Création d'un fonds d'investissement communal

Il est envisagé de remplacer le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC) par un Fonds d'Investissement Communal (FIC), mobilisateur de ressources plus conséquentes en vue d'accroître les investissements des communes et des établissements publics de coopération inter-communale. Ce fonds a donc vocation à rendre disponible au profit des communes, des ressources mobilisées pour leur développement, ainsi que des outils innovants d'accompagnement pour le financement de leurs investissements.

### 3. Promotion de l'intercommunalité pour une meilleure prise en charge des problématiques communes

Cette réforme a pour objectifs la promotion, la régulation de la création des Etablissements Publics de Coopération intercommunale (EPCI) et

la clarification des rôles et compétences des communes coopérantes et des Conseils de Communautés. Ce nouveau dispositif d'intercommunalité s'orientera vers une prise en charge convenable des questions d'intérêt commun (gestion des déchets, salubrité, l'assainissement, ressources en eau, éducation, etc.).

## DIPLOMATIE

### 1. Dynamisation des pôles régionaux de la nouvelle carte diplomatique

Cette réforme vise à structurer, consolider et opérationnaliser les missions diplomatiques, érigées pour la plupart en pôles diplomatiques régionaux,

afin de doter la diplomatie béninoise de moyens d'action modernes, efficaces et innovants. Elle permettra à terme, de rendre la diplomatie plus dynamique et performante au service du développement et du rayonnement du Bénin.

### 2. Dynamisation de la zone de libre-échange avec les pays de la sous-région

Dans le cadre de la consolidation de la politique de bon voisinage, le Bénin a décidé de mettre en place des zones de libre-échange pour renforcer la coopération économique et commerciale avec les pays de la sous-région et en particulier le Nigéria. Cette réforme se traduira entre autres par : (i) l'actualisation du cadre juridique de la coopération, (ii) la mise en place de mécanismes de facilitation des échanges.







## Axe 3 / RENFORCEMENT DU CADRE MACROÉCONOMIQUE ET MAINTIEN DE SA STABILITÉ

## ECONOMIE ET FINANCES

### 1. Digitalisation de la passation des marchés publics (e-procurement)

Suite à la révision des textes qui encadrent la passation des marchés, le Gouvernement compte, durant le quinquennat, tirer parti des opportunités qu'offre le numérique pour simplifier et renforcer l'efficacité et la transparence des marchés publics en mettant en place un système informatisé pour la passation des marchés publics. Au-delà de l'évolution technologique, la transformation numérique des marchés publics va générer d'importants gains et progrès tant pour les soumissionnaires que pour les autorités contractantes.

### 2. Création d'une autorité de régulation de l'industrie des jeux de hasard, d'argent et de pari

Il est prévu de mettre en place un nouveau cadre législatif et les organes de régulation (autorité de régulation et secrétariat exécutif) qui seront dotés des moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

### 3. Création de la Banque Postale

À partir du réseau postal, le Gouvernement entend développer une Banque postale qui va privilégier dans sa stratégie commerciale, des produits simples et abordables, adaptés aux besoins de sa clientèle.

### 4. Modernisation des services bancaires du Trésor public

Afin de moderniser les services bancaires du Trésor, il est envisagé la mise en place de nouvelles offres de services (émission de cartes pré-payées, élargissement de la clientèle, etc.) et l'amélioration du système interne d'information.

### 5. Télé déclaration et télé-paiement des impôts fonciers

Afin de moderniser les instruments de collecte et de déclaration des impôts fonciers, il sera introduit la télé déclaration et le télépaiement. Les usagers bénéficieront de l'accompagnement nécessaire pour la bonne mise en œuvre de la réforme.

## CLIMAT DES AFFAIRES

### 1. Mise en place d'une zone de libre-échange avec le Nigéria

Le Gouvernement compte conclure avec le Nigéria un traité de libre-échange qui aura vocation à promouvoir la mise en place et le respect de nouvelles règles de coopération économique pour la dynamisation des échanges entre les deux pays. Les mesures phares envisagées comprennent notamment (i) la mise au point d'une liste de produits dont l'importation sera prohibée pour les deux pays (Bénin et Nigéria), (ii) l'autorisation de déploiement sur les postes frontaliers des agents de douane et des services de sécurité de l'autre pays comme observateurs pour garantir le respect des mesures d'interdiction à l'importation des marchandises prohibées, (iii) la mise en place d'un Conseil Bénino-Nigérian pour les Affaires qui sera le cadre de concertation des opérateurs économiques des deux pays en vue de l'émergence des co-entreprises, la délocalisation réciproque des entreprises, etc. La régulation de la zone sera assurée par un Comité mixte.

### 2. Renforcement de la compétitivité du Port Autonome de Cotonou (PAC)

Il s'agira de poursuivre la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la compétitivité du Port à travers l'amélioration de la qualité des procédures, la réduction des coûts, la rénovation et l'extension des infrastructures notamment la construction du terminal 5, l'extension du bassin portuaire et la reconstruction des quais nord, la construction du nouveau Port de Pêche, l'aménagement de la zone de service nautique, système d'information portuaire.

### 3. Poursuite de la digitalisation des procédures douanières

Cette réforme se traduira principalement par : (i) le déploiement d'une application WEB pour faciliter le dédouanement des marchandises; (ii) la dématérialisation des demandes d'enlèvement par procédure simplifiée.

### 4. Poursuite de la digitalisation des procédures fiscales

La réforme se traduira par la dématérialisation complète des conventions

de vente, l'extension du e-paiement aux impôts fonciers et à la taxe professionnelle synthétique. Elle portera également sur la dématérialisation des attestations fiscales.

### **5. Dématérialisation de la procédure de délivrance des titres fonciers**

Afin de dématérialiser les procédures de délivrance des titres fonciers, il est envisagé la prise d'un acte réglementaire pour instituer la procédure de dépôt en ligne, le développement des fonctionnalités complémentaires inhérentes à l'application de gestion foncière et la formation du personnel métier de l'ANDF à la maîtrise des nouvelles fonctionnalités et la prise en charge des demandes en ligne.

### **6. Digitalisation des procédures de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)**

Il s'agira d'offrir aux usagers de la CNSS, la possibilité de réaliser en ligne, les formalités d'immatriculation, la consultation des comptes cotisants et l'obtention des attestations de cotisation.

### **7. Autres mesures d'accompagnement des investisseurs**

En dehors des six (06) réformes majeures ci-dessus citées, le Gouvernement adoptera une politique volontariste d'accompagnement des investisseurs dans les différents secteurs de l'économie nationale. Divers instruments seront utilisés à travers les institutions d'appui au secteur privé avec la possibilité d'appui à la mise en place de fonds d'amorçage pour répondre à des besoins spécifiques.

Dans le secteur agricole, les investisseurs auront la possibilité de saisir les opportunités et facilités liées au développement des zones économiques spéciales. Ils peuvent également bénéficier des facilités de financement offertes par l'État à travers le FNDA conformément au Décret n° 2017-304 du 21 juin 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Fonds National de Développement Agricole.

Dans le secteur de l'énergie, les producteurs indépendants d'énergie (IPP) bénéficieront d'avantages fiscaux dérogatoires pour leurs investissements.



Digitalisation des procédures pour l'amélioration du climat des affaires



**Axe 4 /**  
ACCÉLÉRATION DE LA  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE

## INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

### Réorganisation du système de l'entretien routier

Cette réforme passe par l'adoption d'une stratégie de l'entretien routier, l'opérationnalisation de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) créée par fusion de l'Agence du Cadre de Vie et du Développement du Territoire (ACVDT) et de la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB) suite à la dissolution du Fonds Routier.

### Professionnalisation du métier de transporteur

Cette réforme vise l'actualisation des textes organisant les transporteurs, la création du Bureau de gestion de fret et la dématérialisation de la gestion du fret.

### Création d'un bureau d'embauche unique

La création d'un bureau d'embauche unique sera effective au niveau de la plateforme portuaire pour permettre une meilleure gestion de la main d'œuvre dockers.

### Mise en place d'un Système d'information portuaire

La mise en place d'un Système d'information portuaire au Port de Cotonou induira le traitement des demandes et la fourniture des différents services portuaires de manière intelligente, centralisée, fiable et dématérialisée.

## ÉLECTRICITÉ

### Mise en place d'un gestionnaire de réseau de transport d'électricité

Il s'agit d'assurer de façon autonome la gestion du réseau national de transport HTB sur le territoire béninois.

### Mise en place d'un instrument de financement du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

L'objectif visé est la création et l'opérationnalisation du fonds d'électrification rurale et de développement des énergies renouvelables prévu par la loi portant code d'électricité en République du Bénin.

### Restructuration de CONTRELEC quant à son organisation, son mode de fonctionnement et son financement

A travers cette réforme, il est en vue la mise en œuvre du diagnostic organisationnel approfondi de l'Agence CONTRELEC, puis l'opérationnalisation de son plan stratégique de développement.

Il s'agira d'adopter (i) une nouvelle organisation institutionnelle plus rationnelle, (ii) un mécanisme de financement viable, et (iii) un mode de fonctionnement opérationnel impliquant le secteur privé à travers la mise en place d'un réseau de bureaux de contrôle électrique certifiés et agréés couvrant le territoire national.

### Instauration d'un protocole obligatoire d'efficacité énergétique et de sécurité électrique dans les installations et bâtiments publics

Il s'agit d'aider les organismes gros consommateurs d'énergie à adopter une démarche méthodique d'amélioration continue de leur performance en faisant mettre en place en leurs seins des programmes de suivi, de contrôle et de réduction continue et significative de leurs consommations d'énergie. L'application des audits obligatoires permettra de définir des modèles de Systèmes de Management Énergétique, qui offrent une ligne directrice pour l'organisation tout en permettant d'obtenir la certification pour tirer parti des bénéfices. Par ailleurs, elle pourrait permettre par voie réglementaire ou conventionnelle de faire assumer à certaines agences la

mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage ou de Bureau de Contrôle, en ce qui concerne la composante électricité et efficacité énergétique.

## NUMÉRIQUE

### Règlementation du déploiement de réseaux locaux numériques pour toute construction à usage professionnel ou collectif

Cette réforme a été initiée pour permettre de disposer des bâtiments aux normes pour les usages numériques. Cela contribuera à renforcer les usages numériques professionnels. Il s'agira principalement d'élaborer, de faire adopter et de vulgariser les textes d'application nécessaires à cet effet.

### Création d'un observatoire du numérique

La réforme vise à recueillir et interpréter les données sur le numérique. Les interventions envisagées dans le cadre de cette réforme sont essentiellement relatives à l'élaboration des textes créant l'observatoire et son opérationnalisation

### Réforme sur les compétences numériques exigibles lors des recrutements de personnel de l'Etat et dans le système éducatif

La présente réforme est initiée pour permettre à l'Administration de disposer de compétences numériques nécessaires pour faire face à sa modernisation.

Il s'agira essentiellement (i) d'adopter et de mettre en œuvre les critères de sélection qui permettront de recruter des agents, cadres, enseignants ou apprenants disposant d'un niveau minimum requis de compétence numérique, (ii) de renforcer l'enseignement de l'informatique et l'utilisation des applications numériques dans le système éducatif, (iii) et enfin d'accentuer la mise à niveau des compétences numériques des agents en service dans l'Administration publique

### Modernisation des cadres réglementaire et institutionnel de l'audiovisuel et de la communication

Il s'agira essentiellement (i) de faire la revue du Code de l'information et d'adopter une loi d'accès public à l'information et (ii) d'adopter une loi sur la communication publicitaire et de moderniser le cadre institutionnel y relatif.

## AGRICULTURE

### Mesures fiscales et de facilitation de l'accès aux semences et intrants, de l'exportation des produits agricoles pour la promotion des filières et entreprises agricoles

Cette réforme vise à améliorer la productivité et la production agricole ainsi que le climat des affaires dans le secteur agricole, à travers : (i) la mise en place de mesures incitatives au profit des potentiels investisseurs du sous-secteur des semences ; (ii) la relecture des textes relatifs à l'importation des semences et plants en République du Bénin, (iii) la défiscalisation de l'importation des intrants spécifiques et la prise d'actes réglementaires encadrant les mécanismes de subventions des intrants par les projets/programmes au profit des producteurs ; et enfin (iv) la mise en place d'un mécanisme d'expression des besoins et de fourniture des intrants hors coton.

### Renforcement du dispositif institutionnel agricole

Pour faire du Bénin une puissance agricole régionale, le dispositif institutionnel déjà réorganisé depuis 2016 sera renforcé par :

- › la création de l'agence de gestion des grandes plantations pour optimiser la mise en valeur des terres cultivables en attirant les investisseurs agro-industriels nationaux et/ou internationaux pouvant apporter une forte valeur ajoutée aux produits des filières agricoles du pays, mieux prendre en charge les opérations de mise en place des cultures pérennes à des densités permettant le développement des cultures intercalaires, et mettre en concession les plantations et



infrastructures agricoles aux opérateurs privés intéressés par leur exploitation ;

- › la création d'un office de gestion des fermes semencières et d'élevage pour garantir une gestion durable et un développement des fermes d'élevage et semencières d'Etat, afin de contribuer à la conservation des ressources génétiques animales, halieutiques et végétales par l'évaluation du potentiel génétique des animaux présents dans les fermes, la réalisation des croisements des sujets performants, la diffusion de semences animales et halieutiques ainsi que des géniteurs performants au profit des éleveurs et pisciculteurs, et la mise en place d'un système innovant de production et de conservation de fourrages ;
- › la mise en place d'un système d'institution unique de sécurité sanitaire des aliments pour asseoir une confiance améliorée auprès des populations béninoises et des consommateurs étrangers, par le renforcement de l'autorité compétente de sécurité sanitaire des aliments à travers la fusion du LCSSA dans l'ABSSA, la mise en place de laboratoires de sécurité sanitaire et de nutrition des aliments de l'ABSSA au niveau des DDAEP, le transfert effectif des services de contrôles sanitaires des Directions Techniques (DPV, DE, DPH) et des attributions de la DANA à l'ABSSA et enfin, la création et l'accréditation d'un service de certification biologique dans le cadre de l'Agriculture Ecologique et Biologique (AEB) ;
- › la mise en place d'un Système Moderne d'Enquêtes sur les Statistiques Agricoles (SyMESA) qui permettra d'améliorer le suivi et la mise à jour des performances des cultures annuelles et des filières phares à travers la mise en place des répertoires des exploitations géoréférencées et digitalisées, en vue d'assurer la disponibilité régulière des données fiables actualisées, et de crédibiliser davantage l'image et la signature agricole du Bénin.

## TOURISME

### Modernisation de l'écosystème national du tourisme

La réforme portera sur la dynamisation et la réglementation du secteur

du tourisme au Bénin, ainsi que sur la modernisation des statistiques du tourisme. Elle visera le développement d'un compte satellite du tourisme et la mise en tourisme rapide du Bénin à travers (i) l'amélioration de l'accès aux produits touristiques béninois, (ii) la construction de l'office du tourisme à Cotonou avec la mise en service des bureaux d'informations touristiques et des offices du tourisme, (iii) l'installation de maisons de tourisme aux frontières notamment de Sèmè Kraké et d'Hillacondji, et (iv) la réglementation des activités des opérateurs et guides touristiques.

## ARTISANAT

### Opérationnalisation de la chambre des métiers de l'artisanat et professionnalisation du secteur

Suite au recensement national des artisans et à la prise de la loi portant création de la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA), la présente réforme consistera à organiser (i) l'élection des membres des instances dirigeantes de la CMA et la rendre opérationnelle, (ii) l'application effective du code communautaire de l'artisanat, (iii) la relecture de la Politique nationale de développement de l'artisanat et sa mise en œuvre pour améliorer la contribution de l'artisanat à la croissance économique nationale.

## INDUSTRIE ET COMMERCE

### Réforme du dispositif d'évaluation de la qualité et de la conformité des produits

Cette réforme vise à améliorer le dispositif national d'évaluation de la qualité et de la conformité des produits pour mieux assurer la sécurité physique, sanitaire et alimentaire de la population, à travers le recours à une structure de renommée afin d'assurer la conformité des produits destinés à la consommation en République du Bénin, tant à l'embarquement pour les produits importés, qu'aux frontières terrestres pour les produits provenant de la sous-région, et sur le territoire national pour les produits manufacturés par des entreprises locales. Elle donnera lieu à un renforcement de l'arsenal de contrôle sur

le territoire national et à des prestations de services de certification dématérialisées et digitalisées.

### **Mise en place de mesures incitant à la production locale des intrants importés**

Cette réforme vise à favoriser l'installation au Bénin d'entreprises étrangères et/ou le renforcement des capacités d'entreprises nationales pour la production locale des intrants actuellement importés, notamment dans les domaines de la menuiserie bois, des tuyauteries PVC et autres équipements hydrauliques, des préfabriqués (briques et poteaux), des matériels électriques et électromécaniques, etc.

## **MINES ET HYDROCARBURES**

### **Amélioration du cadre juridique minier et pétrolier**

Il s'agira d'adapter le Code minier aux réalités actuelles de ce secteur d'une part, et de doter le sous-secteur aval pétrolier des instruments juridiques nécessaires pour réglementer les activités relevant du transport, du traitement et de la distribution des produits pétroliers et du gaz naturel.

### **Réforme du cadastre minier et des systèmes d'attribution et de contrôle des permis et autorisations**

Cette réforme consistera à (i) la mise en ligne du cadastre minier, (ii) la réforme du système d'attribution des permis de recherche et d'exploitation minière, et (iii) la modernisation et la digitalisation du système de contrôle des établissements classés industriels pour le rendre plus efficace.

### **Mise en place d'un mécanisme de promotion des matériaux locaux e construction et d'ornementation au Bénin**

La réforme portera en particulier sur l'instauration d'un quota minimum

exigible de matériaux locaux à prendre en compte dans la construction des édifices et immeubles publics.

### **Dématérialisation des procédures et services fournis par les administrations minière et pétrolière**

Elle concerne notamment la délivrance des titres et conventions miniers, ainsi que des autorisations de construction et d'exploitation des infrastructures de stockage et de distribution des produits pétroliers.

## **SECTEUR DES PME (Petites et Moyennes Entreprises)**

### **Instauration d'un guichet unique de promotion des PME**

La réforme portera sur la restructuration des structures publiques de promotion et de développement des PME en vue d'améliorer l'offre de services et l'accompagnement de l'Etat en leur direction y compris la mise en place d'un centre technique agro-alimentaire.

### **Mise en place d'un mécanisme d'investissement en capital et de capital-risque en relation avec la CCIB**

L'objectif de cette réforme est de produire un effet de levier, sécurisant et facilitant l'accompagnement bancaire aux PME.

### **Mise en place d'un mécanisme public de garantie et d'appui au financement destinés aux PME**

La réforme vise à faciliter l'accès au financement aux PME et la promotion de l'investissement privé dans le domaine de la transformation.





**Axe 5 /**  
PROMOTION D'UNE  
ÉDUCATION DE QUALITÉ  
ET DE L'EFTP

## EDUCATION

Pour parvenir à une éducation de qualité et renforcer sa contribution au développement économique, des réformes ont été engagées et méritent d'être poursuivies au cours de la période 2021-2026.

Les nouvelles réformes du secteur éducatif sont déclinées par sous-secteur ci-après.

### Réformes spécifiques aux enseignements maternel et primaire

- › Instauration des évaluations nationales périodiques des apprentissages dans les disciplines fondamentales (français et mathématiques) ;
- › Adoption d'une loi sur le financement des cantines scolaires.

### Réformes spécifiques aux enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle

- › Mise en œuvre de la stratégie nationale de l'EFTP prenant en compte, l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'équité, un nouveau cadre national de certification et de qualification de l'EFTP, un dispositif de validation des acquis et de l'expérience, un dispositif d'analyse et de veille du marché du travail, un système d'évaluation des performances des formations de l'EFTP et un dispositif d'assurance qualité dans les établissements de formation technique et professionnelle ;
- › Actualisation de l'architecture du secteur de l'éducation (prolongement de l'éducation de base vers la classe de terminale) ;
- › Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de l'ESG ;
- › Poursuite de la réforme relative au Réseau d'Encadrement et d'Animation Pédagogiques (REAP) ;
- › Mise en place d'un système de veille et de développement des Curricula et des contenus de formation ;

- › Réforme des séries de formation à l'enseignement secondaire général ;
- › Mise en œuvre du socle commun de compétences ;
- › Mise en œuvre du plan science ;
- › Mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel de gouvernance et de pilotage du système et surtout de gestion des établissements de formation avec l'implication effective des acteurs du monde économique et du monde professionnel.

### Réformes spécifiques à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique

- › Mise en place d'une politique et d'un régime de gouvernance des universités nationales avec de nouveaux modes de gouvernance financière, infrastructurelle, matérielle, pédagogique, académique et de coopération ;
- › Adoption du statut particulier du personnel enseignant des universités publiques du Bénin, en y intégrant les points de réforme touchant au recrutement et à la promotion dans l'enseignement supérieur ;
- › Instauration d'un mécanisme d'évolution hors hiérarchie au profit des enseignants-chercheurs ;
- › Création d'un mécanisme de maintien en activité de certains enseignants du supérieur après la limite de l'âge d'admission à la retraite : repenser l'Éméritat ;
- › Renforcement de la qualité de la formation initiale des enseignants et le suivi de leur performance ;
- › Mise en place des conditions requises pour un enseignement pratique effectif dans les universités ;
- › Mise en place d'un programme de bourses d'études par la conception d'un mécanisme favorisant l'incitation des étudiants, en particulier les jeunes filles, à s'orienter dans des filières scientifiques ;
- › Création d'une synergie entre les Établissements Privés d'Ensei-

gnement Supérieur (EPES) et les universités publiques

- › Instauration des mesures spécifiques d'incitation à la recherche et à l'innovation ;
- › Mise en œuvre de la délégation des œuvres sociales et universitaires au secteur privé ;
- › Mise en place d'un environnement législatif et réglementaire incitatif et adapté pour Sèmè City, notamment sur :
  - › Le cadre réglementaire et l'homologation des établissements d'enseignement supérieur ;

- › Le cadre juridique et réglementaire de l'entrepreneuriat innovant ;
- › Les composantes d'un régime juridique et fiscal spécifique pour Sèmè City ;
- › Les conditions d'éligibilité et d'agrément pour en bénéficier ;
- › Les droits, avantages et obligations pour les différents acteurs.





## **Axe 6 /**

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS  
DES POPULATIONS AUX  
SERVICES SOCIAUX DE BASE  
ET À LA PROTECTION SOCIALE



## PROTECTION SOCIALE

### Repositionnement institutionnel de l'ANPS au centre de l'action sociale de proximité de l'Etat

Une réorganisation institutionnelle apparaît nécessaire pour l'amélioration de l'accessibilité des cibles vulnérables aux services sociaux de base. Elle sera utile pour mieux structurer la mise en œuvre des projets en matière de protection sociale. Ainsi, l'Agence Nationale de Protection Sociale (ANPS) sera repositionnée au centre de l'action sociale de l'Etat, et deviendra l'unique structure publique d'accueil et d'accompagnement social des cibles grâce à sa proximité à travers un réseau démultiplié des CPS actuels, qui doivent évoluer chacun et devenir un guichet offrant des prestations sociales et disposant de tout ce dont les cibles (ou clients) ont besoin y compris l'éducation financière. Leur démultiplication sur le territoire national sera orientée suivant une logique de quota population par guichet ou prestataire (CPS).

## SANTÉ

### Amélioration de la gouvernance des formations sanitaires publiques

Cette réforme permettra d'assurer une meilleure viabilité des formations sanitaires publiques.

### Promotion d'un environnement favorable au développement de l'industrie pharmaceutique

Elle permettra d'améliorer la disponibilité et de garantir la qualité des produits de santé tout en favorisant l'émergence de l'industrie pharmaceutique locale.

### Promotion d'un environnement favorable à l'investissement et au partenariat public-privé en matière de santé

Cette réforme s'appuiera sur l'amélioration de la conformité de tous les

centres de santé (privés comme publics) aux normes et standards en matière de plateau technique, de ressources humaines, d'intrants et de soins.

## EAU

### Restructuration de la SONEB

La réforme visera à améliorer la gestion, la viabilité et l'autonomie financière de la SONEB. Elle permettra d'asseoir un cadre de gouvernance et de gestion adapté aux enjeux de l'accès universel à l'eau potable en milieu urbain, en modernisant la gestion de la SONEB sur les plans technique, opérationnel et financier dans le but d'assurer la couverture universelle et une meilleure gestion du service public d'eau potable en milieu urbain.

### Introduction des branchements à bas coût et digitalisation des services à la clientèle

Cette réforme portera sur un ajustement aux réalités actuelles des tarifs appliqués depuis plus d'une décennie et impliquera des branchements au plus bas coût possible, en vue d'accélérer l'accès des populations au service public d'eau potable. Aussi, elle permettra de dématérialiser les procédures et services de la SONEB à la clientèle, notamment sur les segments d'activité allant du relevé des index de consommation des compteurs jusqu'à la facturation et au paiement.

### Opérationnalisation de la gestion professionnalisée des SAEPmV et du service public d'eau potable en milieu rural

Cette réforme concrétisera le déploiement effectif des fermiers régionaux en tant qu'opérateurs privés chargés de la production et de la distribution d'eau potable en milieu rural, gage de la modernisation et de la professionnalisation de la gestion, de l'exploitation et de la maintenance des SAEPmV en vue de l'efficacité, de la qualité et de la durabilité du service

public d'approvisionnement en eau potable fourni aux populations.

### **Mise en place des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des ressources en eau (SDAGE) et création de l'Agence nationale des barrages et bassins hydrographiques pour leur mise en œuvre**

La réforme consiste à :

- › adopter pour les quatre bassins hydrographiques du Bénin, les SDAGE dont la vocation est d'assurer la disponibilité en quantité et en qualité des ressources en eaux douces (eaux de surface et souterraines), la protection de leurs diverses fonctions (hydrologiques, biologiques et chimiques), ainsi que leur répartition équitable pour les divers usages sur le territoire national ;
- › mettre en place l'Agence nationale des barrages et bassins hydrographiques pour assurer la mise en œuvre de ces SDAGE, notamment des programmes de construction et de mise en valeur des grands ouvrages hydrauliques multifonctions (barrages de grande capacité destinés concomitamment à la production hydroélectrique, hydroagricole, et autres usages) et des programmes de protection des ressources en eau dans les bassins versants.

## **SPORT**

### **Mise en place d'une loi sur le financement du sport**

Cette réforme permettra de capitaliser et consolider les résultats des innovations du Gouvernement en matière de financement du sport, et visera le renforcement des mécanismes de financement en place (mécanisme d'octroi des subventions de l'Etat aux fédérations sportives, et mécanisme de financement du sport par le secteur privé à travers la taxe de développement du sport).

### **Digitalisation de la planification et des systèmes d'organisations événementielles au profit des Institutions publiques**

Cette réforme vise la création d'une plateforme de planification événementielle dénommée KONDO au profit des Ministères et Institutions de l'Etat, la digitalisation des systèmes d'organisations événementielles (billetterie, réservation des salles de conférence et de spectacles), la mise en place d'un guide des manifestations officielles, d'un manuel de conformité technique, et de protocoles de gestion des espaces recevant du public et d'organisation des compétitions sportives.





## **Axe 7 /**

RENFORCEMENT DU  
DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ  
ET DURABLE DE L'ESPACE  
NATIONAL

## CADRE DE VIE

### **Adoption du Code de l'urbanisme**

Le Code de l'urbanisme vise une meilleure utilisation de l'espace national avec des villes propres, durables et des domaines publics mieux viabilisés.

### **Adoption du Code de la construction et de l'habitat**

Cette réforme vise la création d'habitat viabilisé et durable tout en favorisant un meilleur classement Doing Business.

### **Révision de la loi-cadre sur l'environnement**

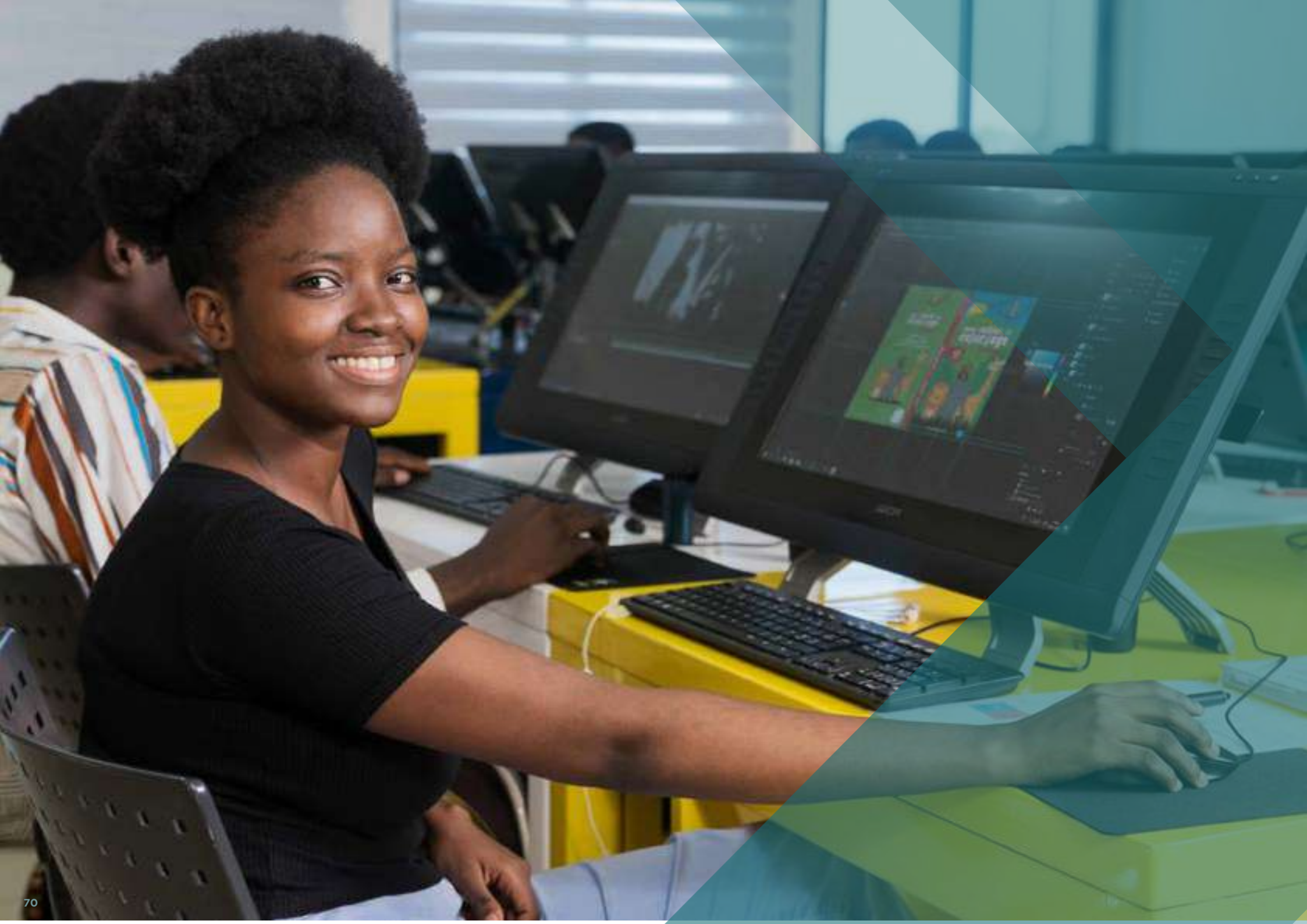
Elle vise la promotion du développement durable, la protection et la valorisation des ressources naturelles et réserves communautaires.

### **Adoption du Code forestier**

Cette réforme vise à mieux réglementer le secteur forestier en vue de conserver durablement et de valoriser le patrimoine forestier et la biodiversité au profit du développement socio-économique et de la réduction de la pauvreté des populations béninoises.

### **Réformes institutionnelles**

Elles concernent l'opérationnalisation de la mission d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) et de la gestion des infrastructures dans le secteur de l'Assainissement.



# PRINCIPAUX PROJETS



Route Kétou-Idigny-Igbodj - Savé (en construction)





# INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- ▶ Reconstruction en 2\*2 voies de la RNIE2 tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 Km)
- ▶ Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 112 km de routes
- ▶ Construction et entretien de 1 415 km de routes en terre et de 12 600 km de pistes rurales y compris les ouvrages afférents
- ▶ Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (37 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)
- ▶ Dédoublement de la route Sèmè-Porto-Novo (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2\*2 voies
- ▶ Modernisation et extension du Port de Cotonou
- ▶ Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé



# Reconstruction en 2\*2 voies de la RNIE2 tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 km)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Relever le niveau de service de la route à travers une nouvelle capacité en rapport avec le volume de trafic attendu

### Résultats attendus

La RNIE 2 est reconstruite en 2x2 voies sur le tronçon Cotonou-Allada-Bohicon-Dassa (207 Km)

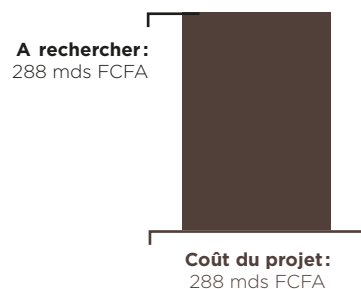
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Départements du Littoral, de l'Atlantique, du Zou et des Collines

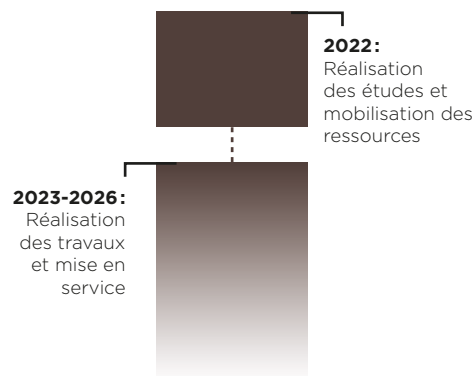
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux



# Aménagement, bitumage, réhabilitation ou renforcement de 1 112 km de routes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs Stratégiques

- › Construire, aménager, réhabiliter, moderniser et étendre le réseau routier national
- › Renforcer l'économie nationale et favoriser un développement territorial équilibré

### Résultat attendu

- › 1 112 kilomètres de routes sont aménagés, bitumés ou réhabilités

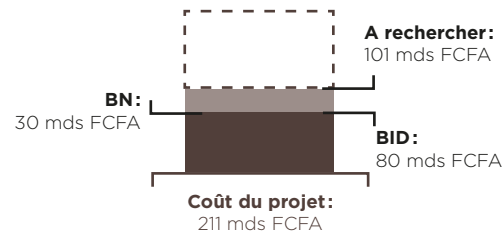
### Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national (31 communes concernées) : Nikki, Kalalé, Kouandé, Péhunco, Copargo, Ouidah, Kpomassè, Matéri, Coby, Malanville, Karimama, Abomey-Calavi, Aguégués, Ouèssè, Akpro-Missérété, Ouinhi, Allada, Sèmè-Kpodji, Djidja, Savalou, Bassila, Ouaké, Athiémé, Banikoara, Sinendé, Tchaourou, Kandi, Adjarra, Comè, Bopa, Houéyogbé, Tori-Bossito, Ifangni

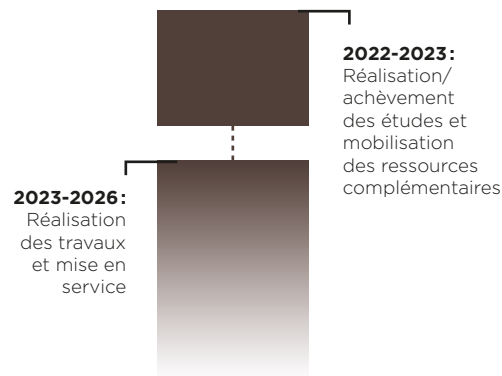
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux

# Construction et entretien de 1 415 km de routes en terre et de 12 600 km de pistes rurales y compris les ouvrages afférents

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Désenclaver les zones rurales du Bénin et améliorer les conditions de vie des populations à travers la construction et le maintien en bon état de praticabilité en toutes saisons d'un réseau de 1 415 km de routes en terre et de 12 600 km de pistes rurales répartis sur l'ensemble du territoire national

### Résultats attendus

- › Des chaussées avec accotements sont aménagées ou rechargées
- › Des ouvrages d'assainissement et de drainage sont construits
- › Des équipements de sécurité sont mis en place
- › Les routes en terre et pistes rurales sont maintenues en bon état de praticabilité en toute saison

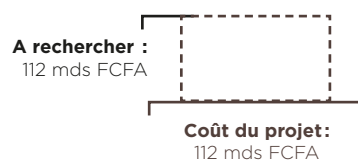
### Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Territoire national (toutes communes sauf Cotonou)

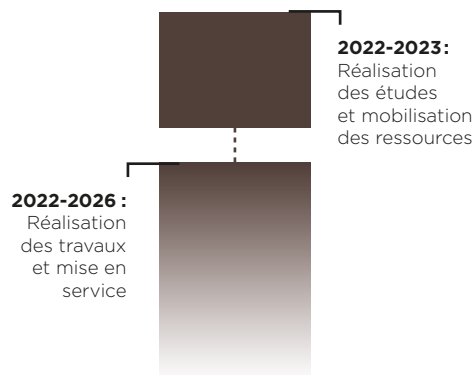
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : DGIT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques
- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et des entreprises
- › Exécution des travaux de construction de routes en terre et de pistes rurales
- › Exécution des travaux de maintien en bon état de praticabilité des routes en terre et des pistes rurales

# Construction d'une route de contournement nord de Cotonou (37 km) et de son barreau de liaison (5,7 km)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Créer un environnement favorable au développement touristique et de renforcer l'économie nationale et régionale

### Résultats attendus

- › Un axe autoroutier de contournement nord de la ville de Cotonou (40 km environ) est construit
- › Les ouvrages d'art non courants, les viaducs et les ouvrages annexes sont construits

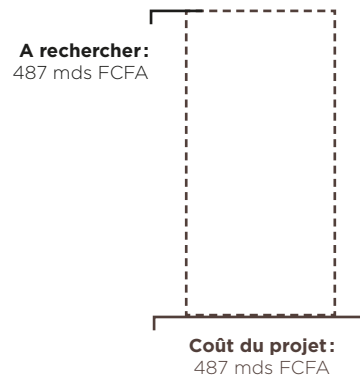
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè Podji

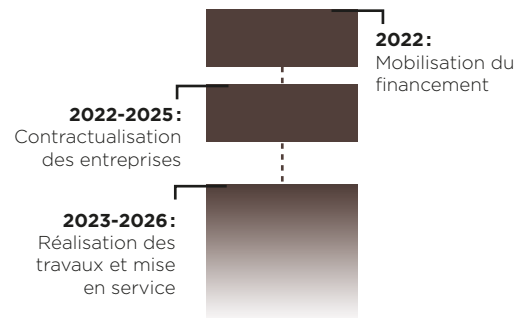
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : EGIS International
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Achèvement des études
- › Élaboration en cours des dossiers d'appels d'offres pour les ouvrages d'art non courants pour le mode conception-réalisation
- › Travaux de terrassements/assainissement/ouvrages d'art courants/rétablissements de communication/chaussée et dispositif de retenue en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Mobilisation des financements
- › Contractualisation des bureaux de contrôle et entreprises
- › Exécution des travaux

# Dédouement de la route Sèmè-Porto-Novo (10 km) et construction d'un nouveau pont en 2\*2 voies

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Faciliter la circulation et améliorer la sécurité routière entre les villes de Cotonou et de Porto-Novo
- › Promouvoir le commerce local et améliorer les conditions de vie des populations de la localité
- › Améliorer les performances du corridor Abidjan-Lagos

### Résultats attendus

- › Une liaison en 2x2 voies est établie entre le carrefour Sèmè/Porto-Novo (10 km)
- › Un pont est construit sur la lagune de Porto-Novo composé de 2x2 voies et équipé d'un séparateur

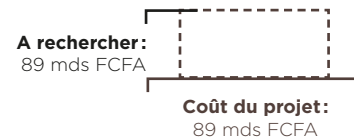
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Sèmè Podji, Porto-Novo

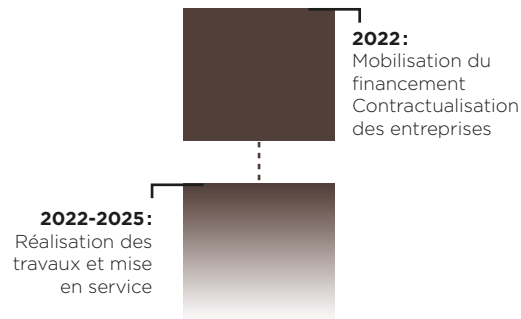
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : SIRAT
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Etudes sommaires achevées (rapports définitifs d'APS disponibles)
- › Etudes environnementales achevées et Certificat de Conformité Environnemental attendu
- › Etudes détaillées (APD) en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation de l'entreprise et du maître d'œuvre
- › Mobilisation du financement pour les travaux
- › Démarrage des travaux



Construction en cours du 2<sup>ème</sup> pont de Womey à Abomey-Calavi



# Modernisation et extension du Port de Cotonou

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Faire du Port de Cotonou un port très performant notamment grâce à la mise à niveau de ses infrastructures
- › Offrir de meilleures conditions d'exploitation optimale des installations existantes pour faire face aux exigences du trafic maritime international et renforcer la compétitivité du port de Cotonou

### Résultats attendus

- › Le quai Pétrolier est reconstruit, ainsi que le quai Nord et ses murs renouvelés
- › Le prolongement et le dragage de mise à niveau du bassin portuaire à la cote de 15 m sont effectifs
- › Le bassin portuaire (la darse) est élargi
- › Un centre des affaires maritimes est construit
- › Un nouveau Terminal à vraquiers et conventionnels (le Terminal 5) est construit (incluant le prolongement de la digue EST ainsi que le dragage de l'entrée du Port de Cotonou)
- › Le parking tampon de Zongo, la zone logistique de 42 ha, le parc logistique du Grand Nokoué et des terre-pleins sont aménagés

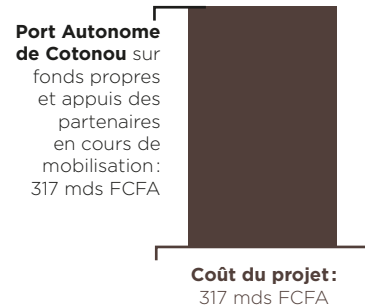
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Cotonou et Abomey Calavi

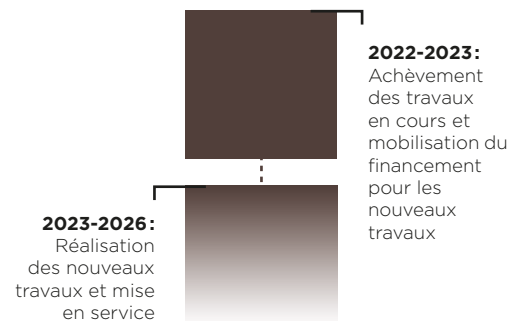
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : Port Autonome de Cotonou

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Mise en place du contrat de gestion du Port de Cotonou avec PAI (Belgique)
- › Elaboration du plan d'investissement
- › Acquisition de deux remorqueurs
- › Etudes pour la modernisation du Port
- › Conception architecturale du Centre des Affaires Maritimes

### Perspectives 2021-2026

Réalisation des travaux de construction des nouvelles installations ci-après :

- › Nouveau Terminal vraquier (Terminal 5) incluant le prolongement de la digue EST ainsi que le dragage de l'entrée du Port de Cotonou
- › Aménagement des zones logistique (42 ha), de service nautique (ex-Port de pêche) et du parc Logistique Grand Nokoué
- › Nouveau port de pêche
- › Réhabilitation, développement et exploitation des dépôts pétroliers
- › Réhabilitation de la clôture du port de Cotonou
- › Extension du bassin et rénovation des murs du quai Nord
- › Accès centralisé et Parking Zongo
- › Construction d'un deuxième poste hydrocarbure
- › Construction du Centre des affaires maritimes
- › Aménagement d'une zone pour les revendeuses et du hangar de Zongo





Nouveau remorqueur (Port Autonome de Cotonou)

# Construction d'un nouvel aéroport international à Glo-Djigbé

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Doter le Bénin d'un aéroport aux standards internationaux, avec une excellente interconnexion avec le centre-ville de Cotonou grâce à une voie routière express
- › Contribuer à renforcer la position stratégique du Bénin à l'échelle régionale voire internationale
- › Créer de meilleures conditions de trafic aérien en lien avec le développement socio-économique et touristique du Bénin

### Résultats attendus

- › Un aéroport international construit à Glo Djigbé avec une piste longue de 3 400 m et large de 45 m, une aire de sécurité de 120 m x 240 m et une aire d'attente à chaque extrémité de la piste, des voies de sortie rapide et des bretelles de raccordement, des aires de stationnement, une aérogare passagers de 30 000 m<sup>2</sup>
- › Plus de 900 passagers traités par heure de pointe tant à l'arrivée qu'au départ, une aérogare fret pouvant traiter 13 000 tonnes par an est construite

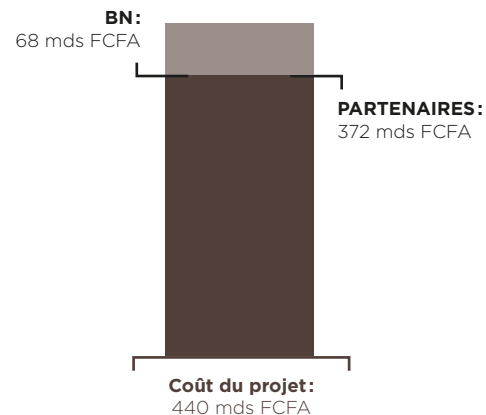
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Abomey-Calavi

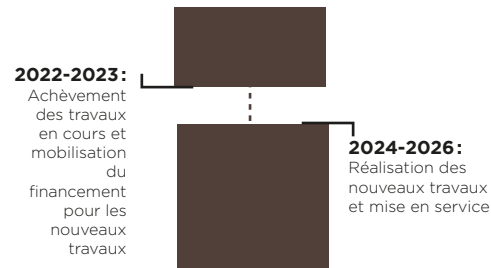
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Infrastructures et des Transports (MIT)
- › MO : Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC)
- › AMO et MOE : A rechercher
- › Entreprise : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Libération du site de l'aéroport, réalisation des opérations d'expropriation, de relogement et de dédommagement des populations dans une approche inclusive et sécurisation du site
- › Démarrage des travaux d'installation de la base de chantier de l'entreprise
- › Réalisation des voies d'accès au site
- › Notification de l'autorisation de financement par la partie chinoise du financement de EXIM BANK de Chine le 18 mai 2021

### Perspectives 2021-2026

- › Conception-construction des infrastructures et équipements d'aéroport de classe internationale avec une piste longue de 3 400 m et large de 45 m, une aire de sécurité de 120 x 240 m, des aires de stationnement, une aérogare de passagers de 30 000 m<sup>2</sup>, un aérogare fret pouvant traiter 13 000 tonnes par an.
- › Conception-construction d'une voie express de 40 km reliant la route des pêches à la plateforme aéroportuaire.
- › Gestion de l'exploitation de l'aéroport

Aéroport International de Cotonou du Bénin





Centrale électrique Maria-Gléta (Abomey-Calavi)



# ÉLECTRICITÉ

- ▶ Construction d'une centrale thermique de 140 MW à Glo-Djigbé
- ▶ Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique
- ▶ Construction du barrage hydroélectrique multifonction de Dogo bis (128 MW)
- ▶ Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique
- ▶ Développement des réseaux de distribution pour des services énergétiques de qualité
- ▶ Programme national d'électrification rurale



# Construction d'une centrale thermique de 140 MW à Glo-Djigbé

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Construire et exploiter une centrale électrique thermique dual fuel à cycle combiné de 140 MW à Glo-Djigbé

### Résultat attendu

Une centrale thermique de puissance 140 MW bicom bustible est construite et exploitée à Glo-Djigbé

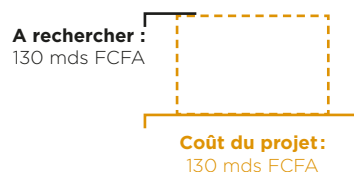
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Département de l'Atlantique, Commune d'Abomey-Calavi, Localité de Glo-Djigbé

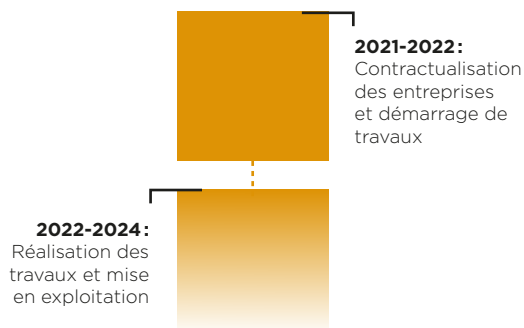
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › Structure d'exécution : SBPE
- › AMO : BWSC
- › MOE : Défis & Stratégies/ECG
- › Entreprises : en cours de sélection

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Décision Mode EPC
- › Publication du DAO
- › Recrutement d'un ingénieur conseil pour le suivi des travaux (MOE)
- › Evaluation des offres & attribution provisoire pour l'entreprise (EPC)

### Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation des entreprises et remise de site
- › Sélection d'un AMOA
- › Etudes détaillées. Revue de conception
- › Démarrage des travaux
- › Mise en œuvre du PGES
- › Finalisation de la construction de la centrale & mise en exploitation commerciale



# Accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Améliorer l'accès durable et sécurisé de tous à l'énergie électrique

### Résultats attendus

- › 7 postes dont 4 de 161/63/20kV et 3 de 63/20kV sont construits
- › 4 postes dont 3 de 161/63kV et 1 de 63kV sont renforcés
- › 462,6 km de lignes aériennes et 33,07 km de lignes souterraines sont construites
- › 546,94 km de Réseau HTA aérien, de 17,607 km Réseau MT Souterrain, de 319,5 Postes MT/BT, de 954,43 km Réseau distribution BT sont construits
- › Pose de 13 527 lampadaires sont posés pour l'éclairage public
- › 87 974 kits de branchements sont acquis
- › 2 nouvelles usines de coton sont raccordées au réseau de la SBEE

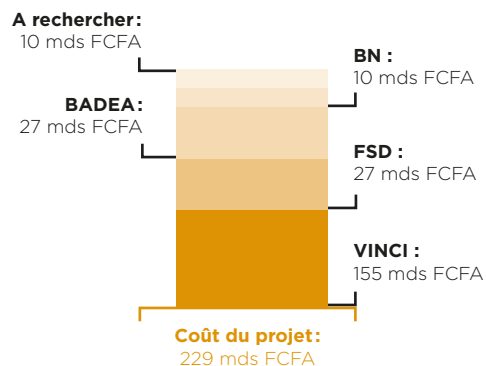
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le pays

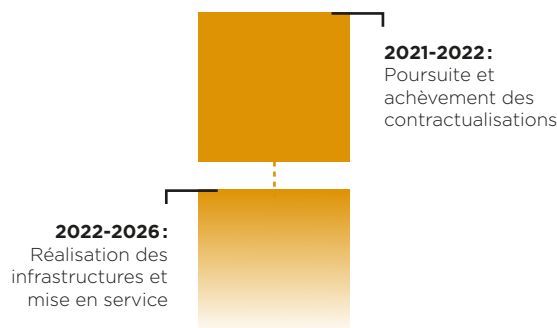
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : SBEE et CEB
- › Entreprise : VINCI-Energy

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation des études (achevée pour la composante N-1)
- › Mobilisation du financement en cours
- › Construction et extension de postes HTB
- › Construction de lignes et équipements de rechange, d'exploitation de maintenance et de transport
- › Densification, renforcement de réseaux HTA/BT et mises aux normes de réseaux, équipements de rechange, d'exploitation, de maintenance et de distribution



# Construction du barrage hydroélectrique multifonctions de Dogo bis (128 MW)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Réduire les coûts de production grâce à l'énergie hydroélectrique
- › Augmenter la capacité de production et la part de renouvelable dans le mix énergétique
- › Développer la production agricole par l'irrigation dans la zone de projet à partir des eaux du barrage
- › Développer la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) à partir des aménagements hydrauliques du projet

### Résultats attendus

- › Une centrale hydroélectrique de 128 MW est construite et mise en service
- › Un rééquilibrage du parc de production thermique grâce à une énergie hydroélectrique peu chère à destination des populations rurales et urbaines raccordées au réseau
- › Un périmètre irrigué est aménagé et exploité sur 5 000 ha pour la production agricole et la transformation agroindustrielle dans la zone du projet

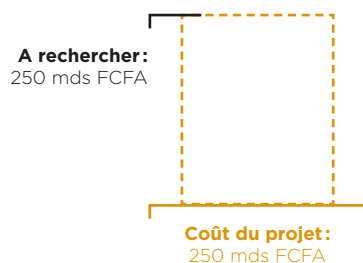
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Départements : Plateau (Kétou, localité Dogo), Collines (Dassa), Zou (Covè, Zangnando, Ouinhi) et Ouémé (Bonou)

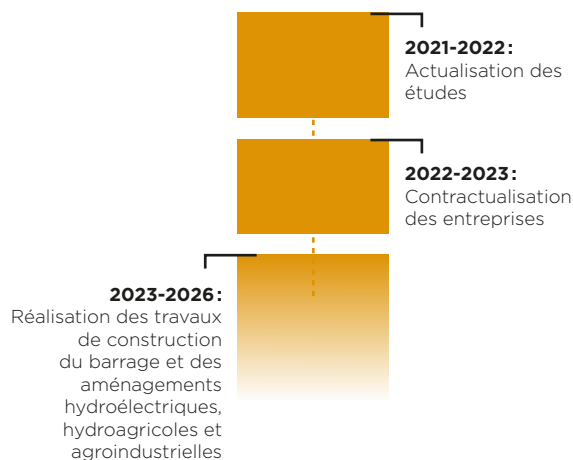
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie/Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Mise en œuvre : SBPE, DGR, ATDA 5 et 7
- › Assistance Technique : TRACTEBEL SA
- › Entreprises : à recruter

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Préparation de dossier de pré-qualification en vue de l'appel d'offres PPP ; et obtention de l'avis de l'Autorité de Régulation de l'Électricité
- › Actualisation et extension du périmètre des études existantes par l'assistance technique
- › Construction d'une centrale hydroélectrique de 128 MW
- › Aménagement de périmètres hydroagricoles pour l'irrigation de 5 000 ha
- › Implantation d'unités de transformation agroindustrielle







# Développement des énergies renouvelables hors réseau, de l'efficacité énergétique et de la sécurisation électrique

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Promouvoir la diversification des sources d'énergie
- › Promouvoir l'économie et l'utilisation en toute sécurité de l'Électricité

### Résultats attendus

- › Des mini-centrales solaires photovoltaïques sont installées pour accroître l'accès des populations à l'électrification
- › L'utilisation rationnelle des ressources en biomasse et vulgarisation des techniques modernes de cuisson sont encouragées
- › Les lampes d'éclairage public sont substituées par des lampes basse consommation
- › Des mesures d'efficacité énergétique dans les structures grosses consommatrices d'énergie (industrie et services) sont promues
- › La promotion de matériel électrique de qualité et l'usage rationnel de l'énergie dans les bâtiments, l'industrie et pour l'éclairage public sont réalisés
- › Les artisans électriciens-installateurs sont renforcés dans l'amélioration de la qualité de leurs prestations

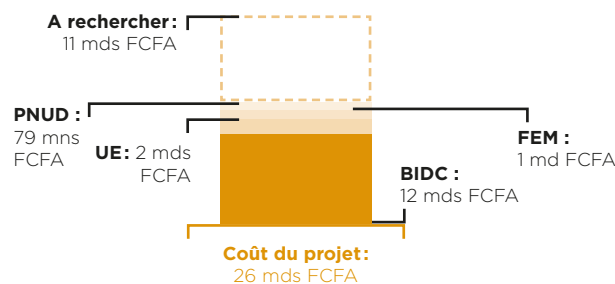
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Les douze départements du Bénin

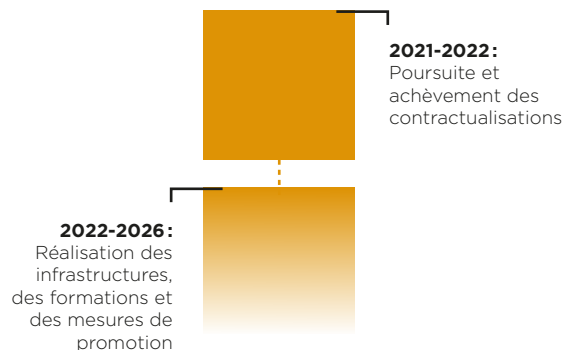
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : DGRE, ABERME, CONTRELEC
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Mobilisation du financement
- › Diagnostic des installations électriques des bâtiments administratifs de : (i) l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Lokossa ; (ii) du Centre Hospitalier Départemental du Borgou ; (iii) treize (13) centres touristiques et sociocommunautaires

### Perspectives 2021-2026

- › Fourniture et installation des microcentrales solaires avec stockage d'énergie (panneaux solaires, régulateurs, convertisseurs, batteries) pour l'électrification de 750 infrastructures sociocommunautaires
- › Installation de divers matériels électriques (700 lampadaires, réalisation de diagnostics et correction des installations électriques bâtiments des ministères, des centres de santé, des lycées)
- › Acquisition de 1 000 kits d'équipements de protection individuels (EPI) et de 150 trousseaux d'intervention au profit des artisans électriciens





# Développement des réseaux de distribution pour des services énergétiques de qualité

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Doter le pays d'infrastructures appropriées pour un accès durable et sécurisé à l'électricité

### Résultats attendus

- › L'extension et la densification électriques des réseaux de la SBEE dans 07 Départements, 15 Communes et 48 localités par l'installation de 124,31 km de lignes HTA, 1546,53 km de lignes BT, 126 postes de transformation, de 89 IACM, 44 219 branchements, de 4 140 lampes d'éclairage public sont réalisées
- › Les longues durées de coupure liées au défaut d'isolement et à la longue distance entre le poste 33/20kV de 2,5 MVA et la ville de Malanville sont réduites
- › La tension au niveau de l'hôpital de zone de référence d'Allada est stabilisée
- › Les pertes de distribution (techniques et commerciales) du service public de distribution sont réduites (24% à 21%)
- › Les recettes provenant des clients gros consommateurs sont augmentées (10%)
- › 319,21 km de ligne de réseaux BT sont construites
- › La pose et le raccordement de 35 000 nouveaux compteurs sont réalisés

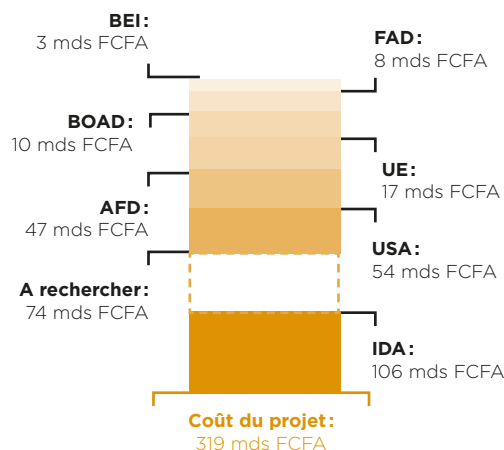
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Les douze départements du Bénin

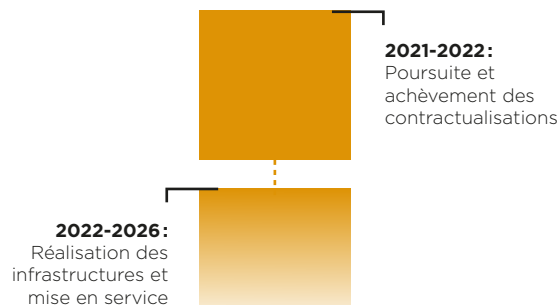
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : SBEE, UGP-PASE, ABERME, MCA-Bénin II

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation/actualisation des études (EIES/PGES/PAR)
- › Recrutement du Consultant pour le contrôle et la surveillance des travaux de restructuration et d'extension du système de répartition
- › Recrutement d'un Consultant pour la mise en œuvre du PAR et des entreprises des travaux du volet HTA/BT
- › Etude détaillée du volet 63 kV réalisée
- › Acquisition et installation de 10 000 kits branchements

### Perspectives 2021-2026

- › Fabrication de 350 poteaux
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social complémentaire
- › Acquisition de 120 000 compteurs à prépaiement avec accessoires et pose de 120 000 kits de branchements aux abonnés de la SBEE
- › Acquisition et pose de 8 000 ampoules LED pour l'éclairage public dans les villes de Porto-Novo, Parakou et Natitingou
- › Construction de 31 km de lignes HTA, 31 km de lignes BT, la pose de 11 transformateurs et de 10 IACM.
- › Construction de 16 km de réseau MT desservant les localités de Aïzè, Zoungomey, Ozokpodji et Ahlan
- › Achèvement des travaux de génie civil sur les tronçons Védoko-Calavi et Védoko-Cococodji dans le cadre de la construction des bâtiments devant abriter les postes
- › Construction de plus de 12,5 km de lignes souterraines



# Programme national d'électrification rurale

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Accélérer l'électrification des localités rurales du pays et favoriser l'accès des populations à l'électricité

### Résultats attendus

- › L'électrification de 233 localités rurales est réalisée
- › Le raccordement immédiat de 48 324 ménages ruraux au réseau conventionnel et à terme l'accès à l'électricité de 120 000 ménages est effectif
- › Les pertes sur le réseau national sont réduites
- › L'énergie électrique en milieu rural est disponible pour l'amélioration des conditions de vie des populations
- › Le processus de décentralisation au Bénin à travers la mise en œuvre des programmes d'électrification à grande échelle est accéléré

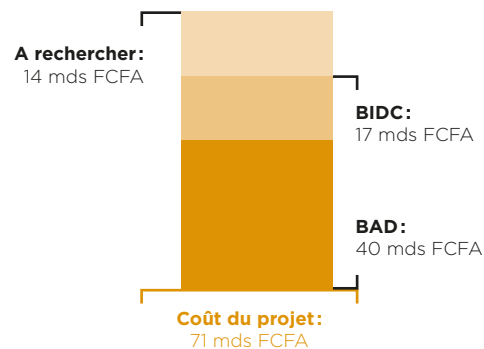
### Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tous les départements sauf le Littoral

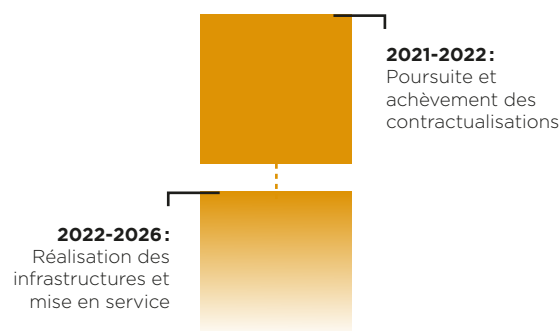
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Énergie
- › MO : ABERME
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Etudes de faisabilité et d'APD des 300 localités
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES)
- › Procédure de passation des marchés en cours pour les travaux sur financement BAD
- › Recrutement du bureau d'étude pour le contrôle des travaux
- › Electrification de 272 localités rurales par raccordement au réseau de la SBEE





# NUMÉRIQUE

- ▶ Déploiement Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)
- ▶ Mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou Smart Gouv (phase 2)
- ▶ Transformation numérique des collectivités locales



# Déploiement de l'Internet Haut et Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire national (phase 2)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Apporter le haut et le très haut débit au plus près des populations et des entreprises béninoises par le biais des investissements publics et privés

### Objectifs spécifiques

- › Renforcer la fiabilité du backbone national à fibre optique par le déploiement de la section Ouest
- › Etendre la couverture numérique des populations, notamment dans les zones rurales

### Résultats attendus

- › Les capacités internet pour 8 sites Haut Débit sont étendues de 40 à 100 GBPS
- › L'aménagement numérique des grands projets d'infrastructure est effectué
- › Des services numériques sont développés dans le domaine agricole
- › Le réseau numérique de l'administration et la connexion des institutions et structures publiques éligibles sont renforcés
- › Des réseaux d'interconnexion sectoriels sont mis en place

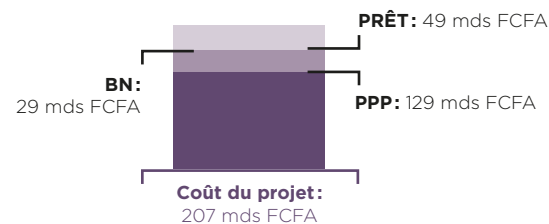
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

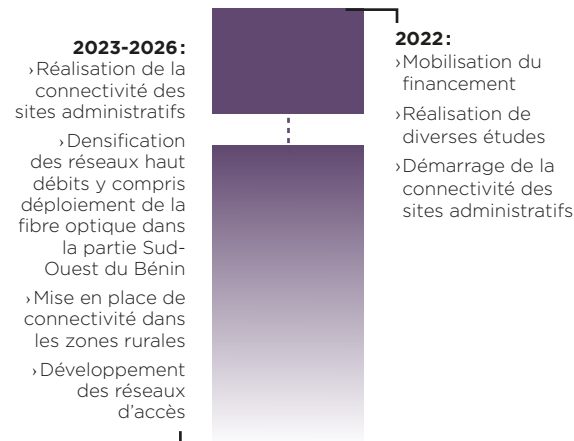
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : Agence pour le Développement des Infrastructures (ADN) et la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN)
- › Entreprise : Groupement HUAWAI Technology / CITCC

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réhabilitation et extension du réseau de transport national avec 2000 km de fibre sur tout le territoire national
- › Développement d'un réseau métropolitain autour de Ouidah - Calavi - Godomey, Cotonou - Porto Novo (250 km de fibre)
- › Déploiement d'un nouveau réseau de services IP/MPLS avec l'intégration de 44 routeurs
- › Modernisation du cœur de réseau de Bénin Télécom Services (BTS)
- › Déploiement d'une infrastructure (FFTX) à travers 125 Nœuds d'accès multiservices (GPON, ADSL, etc.)
- › Construction d'une boucle de sécurisation du backbone de 960Km en fibre optique
- › Construction de trois (03) boucles métropolitaines en fibre optique à Comé, Lokossa et Aplahoué
- › Poursuite de la modernisation du réseau d'accès à travers l'installation de 21 équipements d'accès multiservices pour les usagers (MSAN)
- › Création des réseaux métropolitains à Bohicon/ Abomey, Parakou, Natitingou, Djougou, Allada
- › Création des points de présence à Karimama, Pérére, Avrankou, Toffo, Zè, So\_Ava, Ganvié et les Aguégoués
- › Opérationnalisation du Point d'échange BENIN IX
- › Études techniques finalisées pour la mise en place d'une dorsale sur le versant Ouest du Bénin (Comè-Djougou) et densification/sécurisation des réseaux
- › Accord commercial signé avec le prestataire identifié



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Perspectives 2021 2026

- › Mise en œuvre du projet de densification des réseaux haut débit (484 km de fibre optique dont la dorsale ouest du Bénin et 205 km de réseau métropolitain à déployer, 26 sites de la TNT, de l'hôpital de référence de Calavi, des logements sociaux de Ouedo et de Porto-Novo à raccorder à la fibre optique)
- › Extension de la couverture haut débit mobile, y compris dans les zones rurales (1271 sites mobiles)
- › Mise en œuvre du Projet Intégré de Transformation numérique des Régions Rurales du Bénin : raccordement de 2128 villages en 3G, des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), des centres d'enseignement agricole et autres sites de gouvernance agricole (17 sites) en 4G, développement des services numériques
- › Connexion de la Zone Economique Spéciale de Glo Djigbé
- › Développement des réseaux d'accès à internet pour les foyers et les entreprises
- › Appui à la connectivité et à l'interconnexion des secteurs administratifs
- › Protection et classification des systèmes d'information et des infrastructures critiques du Bénin
- › Développement de la connectivité par satellite





# Mise en œuvre de l'Administration Intelligente ou Smart Gouv (phase 2)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Renforcer le service aux citoyens et aux entreprises par la généralisation des e-Services et par l'accélération de la digitalisation de l'administration publique

### Résultats attendus

- › La place de N°1 de UEMOA dans le classement EGDI de l'ONU est maintenue par le Bénin
- › La transformation numérique de l'administration est effective à travers la mise en place des outils numériques et la dématérialisation des processus administratifs
- › Les réseaux informatiques des administrations et institutions sont modernisés et les agents sont formés
- › La synergie entre les secteurs public, privé et autres acteurs de l'écosystème numérique est effective
- › La sécurité des systèmes d'information de l'Etat est assurée
- › Accroissement du nombre de services sur le Portail National des Services
- › Les plateformes de dématérialisation sont mises en place (GEC, GED, SAE, etc.)

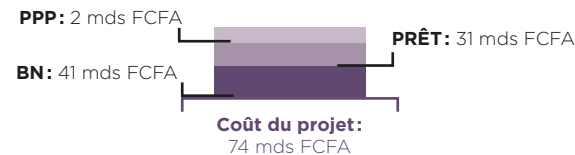
### Zone d'intervention

Tout le territoire national

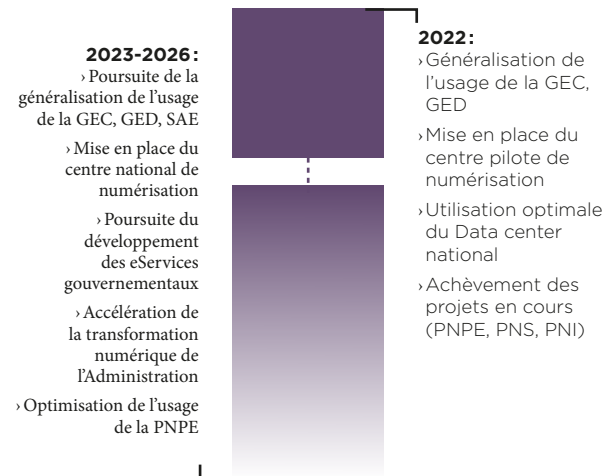
### Cadre institutionnel

- Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ASSI et ANSSI

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



### Principales activités

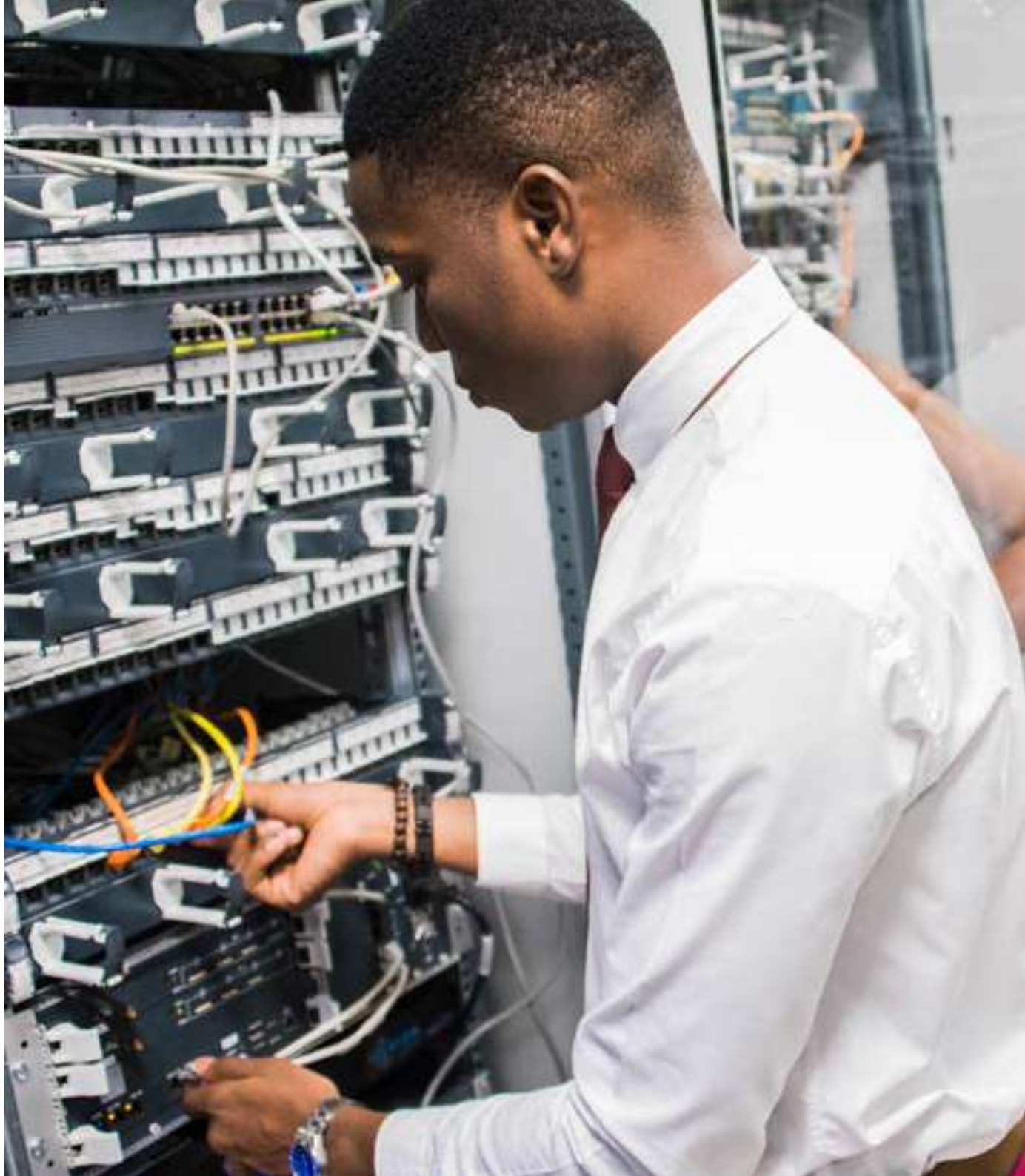
- › Construction de l'immeuble devant abriter le centre de données de l'administration publique, le Data Center National (DCN) à Abomey -Calavi et travaux d'aménagement pour la mise à la norme TIA 942 (Sécurité incendie, Gestion thermique de la salle, distribution électrique, etc.)
- › Travaux de sécurisation de l'interconnexion par fibre optique du DCN
- › Mise en place du réseau d'interconnexion des 187 sites décentralisés de l'Administration publique (recette perception, recette principale, mairie, préfecture, etc.)
- › Refonte du Portail des Marchés publics
- › Mise en place d'une infrastructure à clés publiques (ICP)
- › Mise en place de la plateforme Nationale d'Interopérabilité, sous forme de « Bus numérique », qui permet l'échange de données sécurisées entre structures administratives est réalisée et opérationnelle
- › Déploiement de douze (12) eServices sont lancés et déli-vrés en ligne :
  - › Attestation de prise en charge (Pen-sionnés)
  - › Attestation de jouissance de pension (Pensionnés)
  - › Attestation d'affiliation au Fonds national de retraite du Bénin (FNRB) (Pensionnés)
  - › Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) (Tout public)
  - › Certificat de nationalité (Tout public)

## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Permis de construire (Architectes)
- › Certificat de conformité environnementale et sociale (Tout public)
- › Passeport de service (v1-Agents de l'Etat, diplomatique (v1-Diplomates) et ordinaire (v1-Tout public)
- › Casier judiciaire B3 (version 1) (Tout public)
- › eResultats : Consultation des résultats des examens CEP, BEPC et BAC (Tout public)

### Perspectives 2021-2026

- › Implémentation d'une plateforme GED/GEC dans l'administration publique
- › Mise en place du Centre national de Numérisation (CNN) et du Système d'Archivage Electronique (SAE)
- › Mise en place d'une solution e-Procurement
- › Mise en service du système intégré de gestion de frontières terrestres du Bénin (eGates)
- › Renforcement et sécurisation des socles technologiques communs de l'administration (Portail National des Services, X-Road, Data Center, PKI, Etc...)
- › Mise en place d'un système de personnalisation de passeports ordinaires biométriques, de fournitures de carnets de passeports vierges et de la digitalisation du processus de la demande et de délivrance (e-Passeport)
- › Installation d'une Plateforme de Paiement Electronique
- › Amélioration de la plateforme e-Conseil
- › Poursuite de la dématérialisation des procédures administratives publiques
- › Mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE)
- › Mise en œuvre de la vidéo Protection
- › Mise en place du système d'information de gestion des ressources humaines des forces armées béninoises
- › Développement du système d'informations hospitalier et de la télémédecine
- › Mise en place du e-Pharmacie





# Transformation numérique des collectivités locales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Renforcer l'attractivité des collectivités locales par le numérique

### Objectifs spécifiques

- › Assurer le développement des infrastructures de connectivité au niveau local
- › Finaliser la dématérialisation des procédures administratives au niveau de l'Administration décentralisée

### Résultats attendus

- › Les mairies et préfectures sont raccordées au réseau de l'Administration
- › Les e-services communaux sont développés
- › Le rapport d'étude sur la mise en place d'un 2ème data center est disponible
- › Les lieux stratégiques dans les communes sont connectés
- › 103 PNC complémentaires sont déployés
- › Des hotspots wifi sont déployés dans les lieux à forte concentration de population dans les communes
- › L'adressage numérique est mis en place

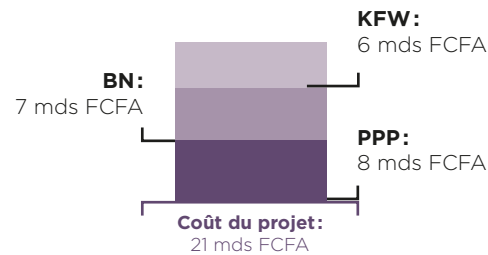
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

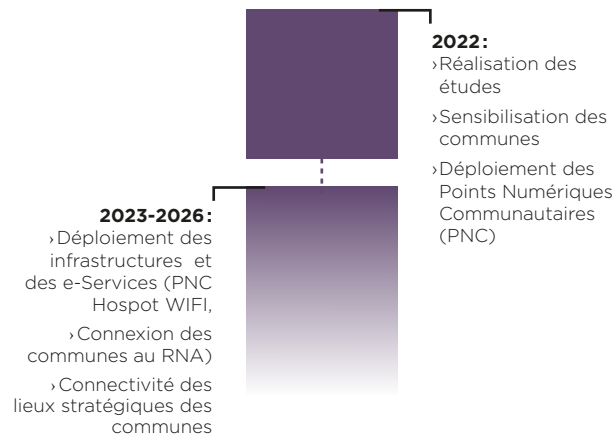
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Numérique et de la Digitalisation
- › Exécution : ASSI

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Renforcement des structures décentralisées et déconcentrées de gouvernance
- › Connexion des lieux stratégiques dans les communes en développant des PPP
- › Mise en place de Points Numériques Communautaires et de points d'accès public à internet
- › Adressage numérique



Salle de classe numérique





# AGRICULTURE

- ▶ Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)
- ▶ Développement de la mécanisation agricole
- ▶ Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux
- ▶ Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées
- ▶ Développement des filières lait, viande et œufs de table
- ▶ Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)
- ▶ Développement de la filière aquaculture



# Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Transformer l'agriculture béninoise à travers le développement de grandes plantations en vue de la rendre plus compétitive et capable de soutenir durablement une agro-industrie locale

### Résultats attendus

- › Améliorer l'accès au foncier pour les investisseurs agricoles à travers la mobilisation des terres et leur prise de contrôle par l'État, l'achat ou autres modalités d'acquisition ainsi que l'aménagement et la sécurisation desdites terres
- › Réaliser les investissements structurants de base comme les aménagements hydro-agricoles, la réalisation d'infrastructures et équipements de conditionnement, de stockage et de conservation, l'électrification et le raccordement en eau potable, l'aménagement ou la réalisation de pistes rurales, l'installation et la mise en concession de plantations
- › Développer des chaînes de valeur semences et plants performants pour promouvoir les chaînes de valeur des spéculations ciblées et leur accès au marché

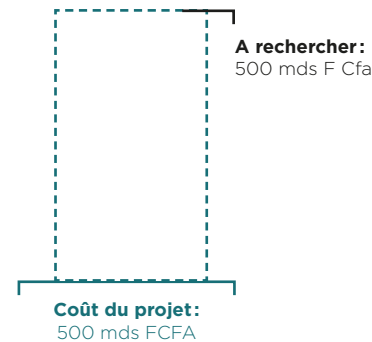
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

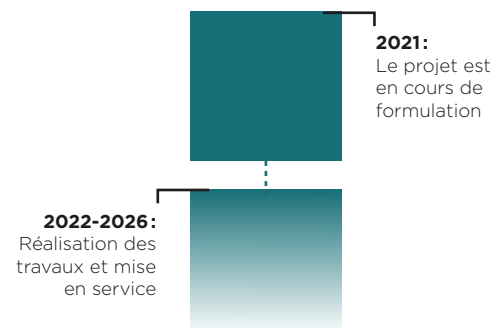
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de Gestion des Grandes Plantations (à mettre en place)

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques de faisabilité
- › Aménagement, installation et mise en concession de 500 000 ha de plantation
- › Amélioration/renforcement du dispositif production de plan de qualité pour les cultures retenues
- › Introduction dans les curricula de formation des lycées techniques agricole des modules de formations spécifiques sur les cultures du programme pour s'assurer de la disponibilité de ressources humaines de qualité pour l'entretien des plantations
- › Mise en relation des concessionnaires avec les unités de transformation pour garantir la valeur ajoutée des produits issus des plantations
- › Cultures initialement prévues : anacardier (350 000 ha); riz (50 000 ha); bananier plantain (20 000 ha); oranger (10 000 ha); palmier à huile (5 000 ha); pommier africain (2 000 ha); cocotier (2 000 ha); mangoier (1 000 ha)







# Développement de la mécanisation agricole

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Promouvoir une mécanisation agricole rationnelle et adaptée au niveau des opérations de production, de récolte et post-récolte, de transformation et de commercialisation des produits agricoles

### Résultats attendus

- › Appuyer le développement de la mécanisation agricole dans la production végétale, animale et halieutique
- › Promouvoir des actions de recherche et assurer l'adoption de nouvelles technologies en matière de mécanisation agricole
- › Mettre en place un cadre institutionnel et des mesures incitatives pour le développement de la mécanisation agricole au Bénin

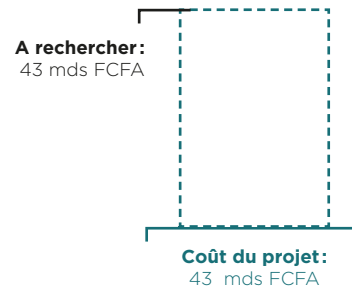
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

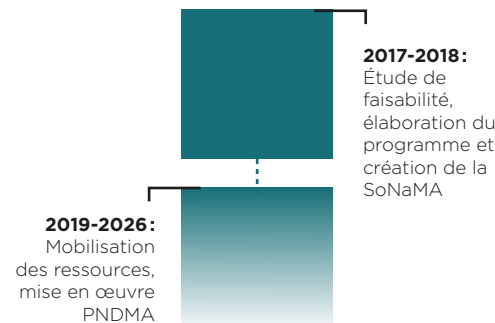
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Société Nationale de la Mécanisation Agricole (SoNaMA)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Création et opérationnalisation de la SoNaMA
- › Mission de réparation de 250 tracteurs diagnostiqués et 58 interventions à l'intérieur du pays
- › Mise en place de 461 tracteurs à coût subventionné
- › Signature de contrats de distribution de pièces détachées à travers un réseau de 38 magasins et de service après-vente avec 5 garages
- › Étude en cours pour l'élaboration du plan d'appui à la mécanisation de la filière piscicole
- › Mise en place de plateformes d'essais de 40 ha dans le Borgou (test sur Maïs, Soja et Coton), de 5ha dans l'Alibori (test sur le riz) et de 5 ha dans l'Atacora (test sur manioc)
- › Formation des enseignants des lycées agricoles sur le thème de la mécanisation et des chauffeurs de tracteurs à la conduite de ces engins
- › Réalisation d'étude d'état des lieux de la mécanisation en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Recrutement du personnel pour renforcer la SoNaMA
- › Mise en œuvre des programmes nationaux de maintenance des matériels de post récolte et de production de semences
- › Mise en œuvre des actions de mécanisation agricole vers les sous-secteurs de l'élevage et de la pisciculture
- › Doter le Bénin d'une base de données pour une gestion adéquate de la mécanisation agricole
- › Développement d'une filière industrielle de construction d'équipements agricoles au Bénin





# Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres
- › Soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers
- › Faciliter l'accès des petits exploitants aux intrants et aux services de conseils de qualité

### Résultats attendus

- › Accroissement des revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) pour 80% des producteurs
- › Augmentation de 30% des transactions commerciales de produits agricoles entre le Bénin et le Togo et de la productivité des cultures ciblées

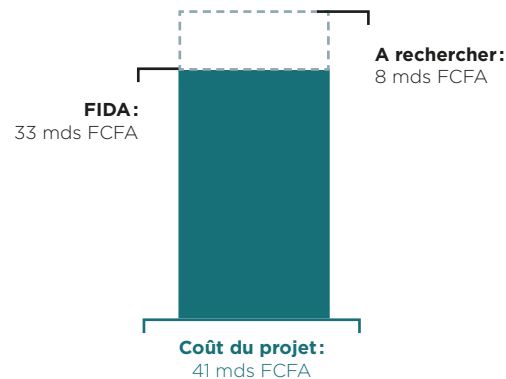
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Bénin et Togo

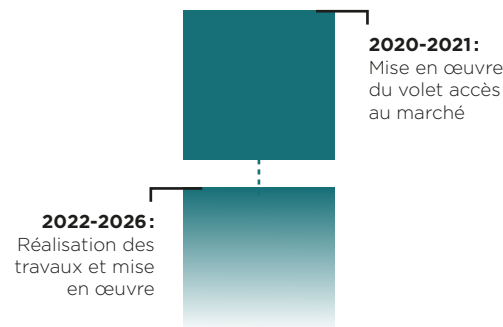
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : ProCAR/FIDA-Bénin (Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter)
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › 300 km de pistes rurales seront réhabilités, 9 marchés de demi-gros et 19 centres de collecte seront modernisés
- › Environ 750 micro-entreprises rurales (MER) principalement dirigées par des coopératives, des femmes et des jeunes, seront soutenues sur et autour des marchés (dont 30% impliquées dans des productions à valeur nutritive élevée) pour améliorer les revenus et les capacités de résilience des femmes, des jeunes et des producteurs vulnérables
- › 2 400 hectares de terres irriguées et 9600 hectares de sous-bassins versants en amont appliqueront des modèles d'agriculture sensibles au climat
- › Formation et accompagnement de 1 100 jeunes à l'entrepreneuriat agricole
- › Financement de 400 incubateurs



# Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Accroître la production agricole, pastorale et piscicole grâce à des infrastructures et équipements de maîtrise de l'eau en vue de l'amélioration durable des revenus des exploitants et des performances de l'agriculture
- › Rendre le secteur agricole attractif pour les investisseurs privés, les jeunes, les femmes en privilégiant les investissements structurants facilitant la maîtrise de l'eau, l'accès aux équipements agricoles adéquats et l'accessibilité des zones de production
- › Assurer la mise en valeur efficiente et durable des périmètres aménagés par l'accès des acteurs aux intrants et services de qualité permettant l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles ciblées

### Résultats attendus

- › Accroissement de la productivité des facteurs de production pour au moins 80% des intervenants dans les périmètres aménagés
- › Au moins 50% des productions issues des périmètres aménagés sont transformés et ont fait l'objet d'un meilleur placement sur les marchés notamment le riz pour le marché du Nigéria

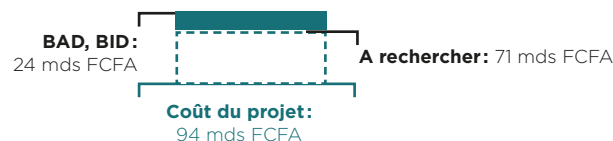
### Zone d'intervention et/ou d'impact

5 départements pour 11 communes (Alibori : Karimama et Malanville ; Atacora : Matéri ; Couffo : Dogbo, Lalo et Aplahoué ; Mono : Athiémè, Grand Popo et Comè ; Ouémé : Dangbo et Adjohoun)

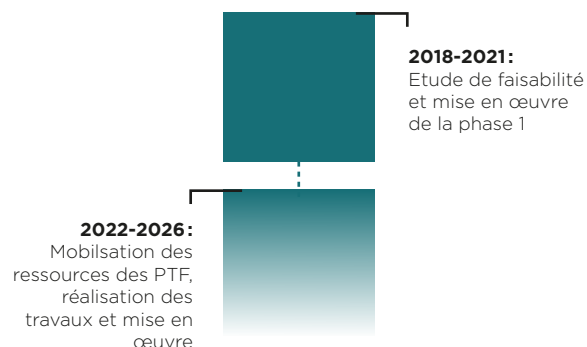
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de gestion des barrages et aménagements Hydro-agricoles à créer
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Aménagement de 50 000 ha de terre avec maîtrise totale de l'eau pour une production soutenue d'environ 600 000 T de riz paddy par an
- › Construction de 100 retenues d'eau à but agropastoral de 500 m<sup>3</sup> chacune et avec aménagement à leur partie avale de 5 000 ha pour la production fourragère, empoissonnement des retenues
- › Aménagement de 100 km de digue-piste dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé



# Développement des filières lait, viande et œufs de table

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Atteindre à l'horizon 2026 des niveaux de production qui assurent la couverture durable des besoins de la population en viande, lait, œufs de table, et limiter les importations et sorties de devises
- › Accroître la production de viande et de lait des animaux de production et faciliter l'accès aux semences animales de qualité

### Résultats attendus

- › Accroître la production et l'efficacité des filières volailles, viande bovine, ovine, caprine, porcine et laitière bovine en délivrant des produits de qualité et augmentant le revenu de leurs acteurs pour atteindre 70% des besoins nationaux de consommation en viande
- › Accroître la production d'œufs de table de qualité et le disponible en viande de volaille pour contribuer à couvrir de façon durable les besoins des populations
- › Amélioration du taux de couverture vaccinale des animaux de production
- › Renforcer les capacités des services vétérinaires et du maillage du territoire national

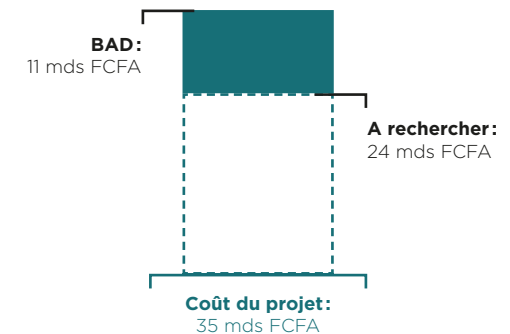
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin, tous les pôles de développement agricole

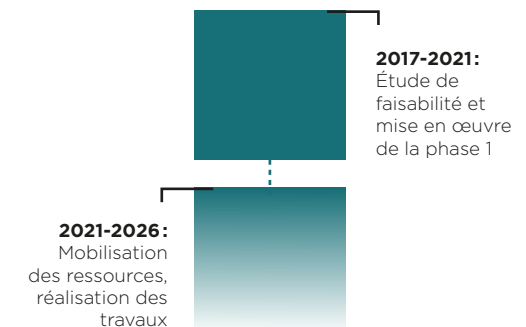
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) 7, Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter avec ancrage à la Direction de l'Elevage, couverture nationale
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Facilitation de l'accès aux intrants et appui aux unités de production
- › Organisation de campagnes de vaccination des petits ruminants et volailles
- › Acquisition d'aliments et de produits vétérinaires pour les fermes d'Etat et installation de dix (10) banques fourragères au Pôle 2
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné de 100 000 poussins ponte d'un jour dans les élevages de pondeuses
- › Construction et équipement de l'abattoir de Cotonou
- › Construction du marché à bétail de Zè
- › Construction de 2 magasins d'intrants vétérinaires et zootecniques à Sinendé et Bembèrèkè
- › Réhabilitation et réalisation d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Goumori ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Mongo ; d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Angaradebou dans la commune de Kandi ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Tchaourou
- › Construction de 5 boutiques/hangars de vente de fromage à Gogounou, de 3 hangars à 3 compartiments, de 6 boutiques, de 2 bungalows et d'une aire de quarantaine dans le marché à bétail de Sikki (Sinendé)

- › Processus en cours de la réhabilitation de la retenue d'eau de Kokiboru (Banikoara)
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Réalisation de 50 km de couloir de transhumance sur l'axe Kandi Banikoara
- › Etude diagnostique sur les couvoirs locaux de production d'œuf de table- etc.
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table sur les techniques de conduite d'un élevage avicole
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné des équipements et petits matériels d'élevage dans les élevages de pondeuses
- › Acquisition en cours d'un générateur d'azote pour le centre d'insémination artificielle bovine
- › Elaboration de l'Etude d'Impacts Environnemental et Social, assortie d'un Plan d'Actions pour la Réinstallation des personnes affectées par la construction d'un abattoir moderne à Parakou

### Perspectives 2021-2026

- › Poursuite du Programme Viande Lait Œuf
- › Mise en œuvre du projet PRODEFILAV-PEL et du Projet de Sédentarisation des Ruminants au Bénin (ProSeR)
- › Renforcement des capacités techniques et matérielles des inséminateurs, mandataires, éleveurs, etc





# Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations

### Résultats attendus

- › Les éleveurs ont formalisé des contrats de bail avec l'Etat
- › Un campement pastoral pilote est créé et fonctionnel
- › Des campements d'éleveurs sont renforcés
- › Les capacités de gestion des organisations professionnelles agropastorales sont renforcées
- › Les ressources alimentaires du bétail sont disponibles et accessibles
- › Les semences animales pour l'amélioration génétique sont disponibles et valorisées
- › La santé des animaux est améliorée
- › Les capacités des acteurs de la transformation et de la commercialisation sont renforcées
- › Les produits d'élevage ont accès à de nouveaux marchés

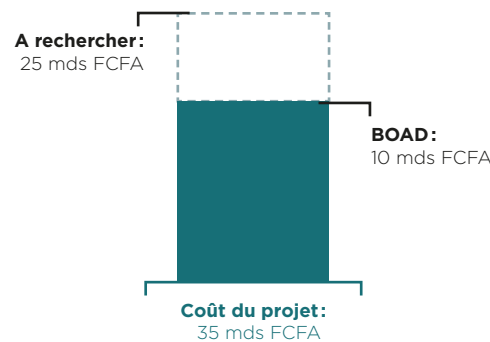
### Zones d'intervention et/ou d'impact

11 départements sauf le Littoral

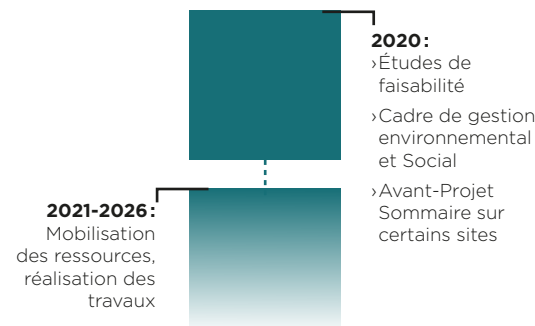
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : UGP Agricole (ATDA) - Pôle 4

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Descriptions des interventions prévues

- › 1 Campement Pastoral Pilote (CPP) est créé
- › 98 ménages d'éleveurs sont installés dans le CPP
- › 126 campements d'éleveurs sont renforcés
- › 220 bovins de race Azawak sont importés et introduits dans les élevages
- › 57 300 ha de terres sont sécurisés au profit de l'élevage
- › 50 140 hectares de cultures fourragères sont installés dans 7 fermes pilotes (20 ha chacune et chez 5000 éleveurs sédentarisés (10 ha/éleveur)
- › 20 promoteurs appuyés dans la production de fourrage à but commercial
- › 02 banques semencières installées à Boko et à Samiondji
- › 180 000 tonnes de graines de coton acquises au profit des 5 000 éleveurs bénéficiaires







# Développement de la filière aquaculture

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Contribuer à l'accroissement de la part du secteur de la pêche et de l'aquaculture aux économies locales et nationales et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'aquaculture, la gouvernance des pêches et l'amélioration de la valeur ajoutée du poisson
- › Accroître la production nationale aquacole et faciliter l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité

### Résultats attendus

- › Améliorer la nutrition et la consommation de protéines de poisson par les populations locales, en particulier au profit des femmes enceintes et les enfants
- › Réduire les pertes post-capture et améliorer la valeur au débarquement des pêches, générant d'importants revenus à l'exportation, des moyens de subsistance durables et une épargne améliorée
- › Promouvoir une approche multi spécifique et écosystémique de la gestion des pêches et du développement de la pisciculture
- › Développer les plans de gestion des pêcheries intégrées dans un cadre multisectoriel d'économie bleue
- › Dix (10) aquapôles de 25 ha d'étangs chacun (250 ha d'étangs au total) sont aménagés.
- › La conservation et la commercialisation des produits sont assurées. La disponibilité et l'accessibilité des semences aquacoles de qualité est assurée
- › La disponibilité et l'accessibilité d'aliments de qualité sont assurées

- › Les capacités techniques des agents et des aquaculteurs sont renforcées

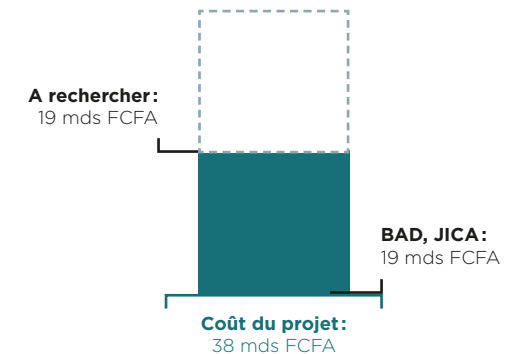
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national, zones à potentialités aquacoles au Bénin

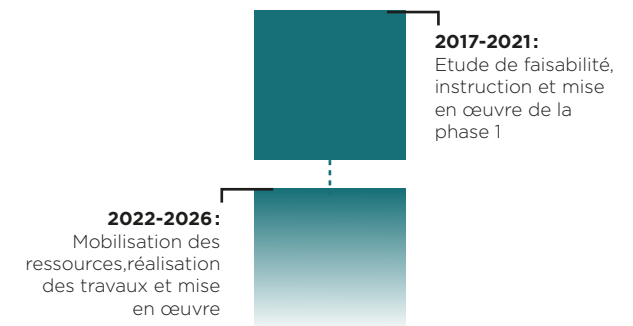
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : ATDA 7, Unités de Gestion du Projet (UGP)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## PRÉSENTATION DU PROJET

### Descriptions des interventions prévues

- › Construction de cinq (05) écloseries produisant au moins 60 millions d'alevins (Tilapia et Clarias) par an
- › Réhabilitation et équipement de cinq (05) fabriques d'aliments d'une capacité totale de 20 000 t/an
- › Construction et équipement de 500 ha d'étangs et 75 000m<sup>3</sup> de cages et d'enclos
- › Acquisition au profit de la Brigade de Surveillance et de contrôle des plans d'eau, des équipements de contrôle, d'alerte, de surveillance, d'assistance et de secours aux pêcheurs en détresse en mer et formation
- › Mise en place de 21 réserves biologiques en milieu continental et régional
- › Construction d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA) disposant d'un Hall de débarquement/vente et traitement de poissons à Grand-popo sur la façade maritime
- › Facilitation de l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité
- › Aménagements des étangs
- › Appui en semences, aliments de qualité
- › Accès au marché







# TOURISME

- ▶ Musée de l'épopée des amazones et des rois du Danxomè
- ▶ Musée international des arts et civilisations vodun à Porto-Novo (musées Adandé et Honmé)
- ▶ Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah
- ▶ Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété
- ▶ Construction d'un complexe touristique « Marina » près de la Porte du non-retour à Djègbadji
- ▶ Complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes
- ▶ Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- ▶ Réinventer la cité lacustre de Ganvié



# Musée de l'épopée des amazones et des rois du Danxomè

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Promouvoir un tourisme populaire et familial autour de l'histoire des rois d'Abomey et du royaume de Danxomè
- › Présenter de façon vivante l'histoire du royaume du Danxomè
- › Motiver et accompagner la recherche scientifique

### Résultats attendus

- › Un musée dédié à l'épopée des Amazones et des rois du Danxomè est construit et mis en service
- › Des anciens palais sont rénovés

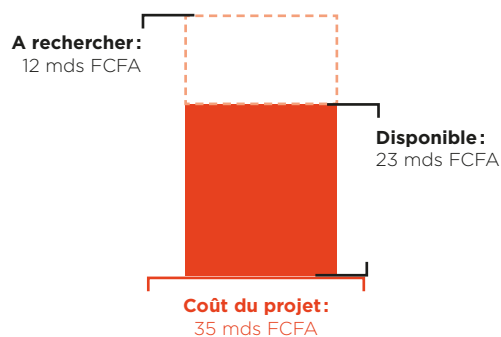
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Villes d'Abomey et de Bohicon ainsi que tout le département du Zou

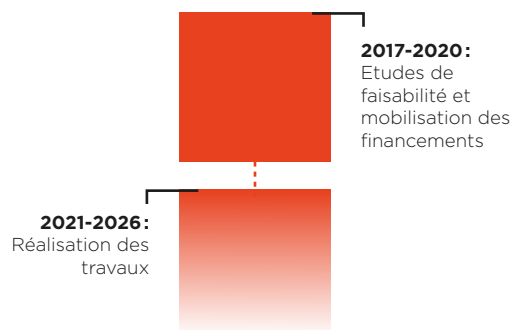
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE : Françoise NTEPPE

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Recollement des objets disponibles dans les anciens palais d'Abomey
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée et des anciens palais d'Abomey (en phase APS)
- › Préparation des objets pour les expositions.
- › Elaboration d'un plan d'urgence pour la réhabilitation des bâtiments des anciens Palais en très mauvais état.
- › Elaboration des contenus muséographiques détaillés du musée
- › Finalisation des études complémentaires par Expertise France en vue de l'instruction du financement par l'AFD
- › Finalisation du Plan de Gestion des palais royaux d'Abomey

### Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des études techniques suivant le nouveau programme du musée
- › Diligences en vue de la mise en place du financement de l'AFD
- › Poursuite des travaux d'urgence dans les palais royaux
- › Sélection des entreprises et démarrage des travaux du musée et des palais royaux
- › Démarrage et finalisation des travaux



# Musée international des arts et civilisations vodun à Porto-Novo (musées Adandé et Honmè)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Construire et offrir au monde un musée qui donne les moyens intellectuels et visuels d'une meilleure compréhension du Vodun

### Résultats attendus

- › Un musée est ouvert et donne tous les atouts nécessaires pour une meilleure compréhension du Vodun
- › Le public est éduqué et informé aux valeurs du Vodun
- › Les arts et la créativité contemporains sont promus à partir des mythes et légendes du Vodun
- › La recherche scientifique est motivée et accompagnée

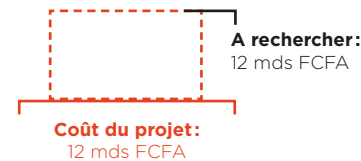
### Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé : Porto-Novo

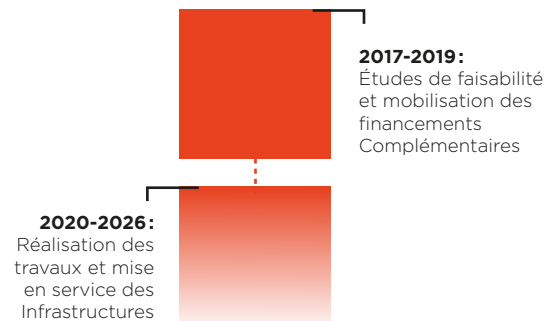
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › MOE : Koffi et Diabaté

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Honmè (Phase APD)
- › Réalisation des études techniques et architecturales du musée Adandé
- › Réalisation des études d'impact environnemental et social des deux musées
- › Finalisation en cours du DAO du musée Adandé
- › Identification du site du nouveau musée du Vodun
- › Elaboration du cahier de charges pour mission MOE

### Perspectives 2021-2026

- › Lancement des travaux de réhabilitation des 2 musées en 2021
- › Développement du nouveau musée du Vodun
- › Etudes programmatique et technique du nouveau projet (2021)



# Reconstruction à l'identique de la cité historique de Ouidah

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Faire de Ouidah la destination phare du tourisme mémoriel en Afrique

### Résultats attendus

- › Requalification urbaine de la cité historique, avec notamment une reconstruction à l'identique et un réaménagement des forts
- › Promotion du patrimoine et de la culture, avec notamment l'aménagement d'un parcours mémoriel et la requalification des circuits historiques
- › Amélioration de l'accueil touristique (aménagement d'espaces de loisirs et de promenade, signalétique, village artisanal, etc.)

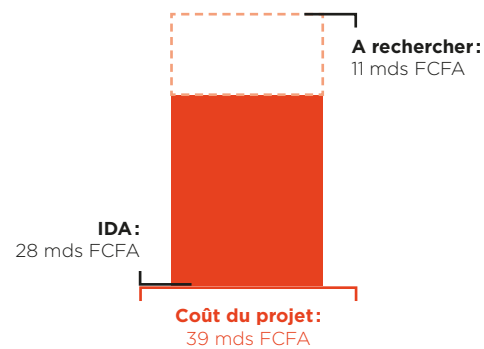
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Ouidah

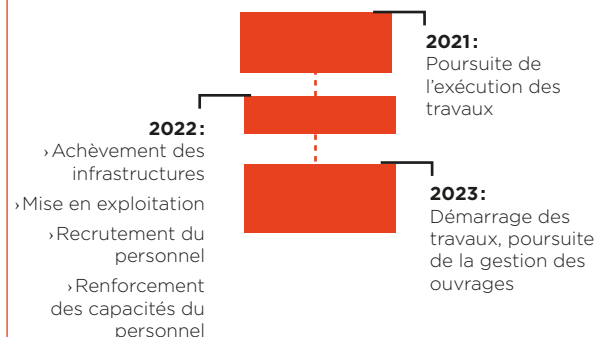
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › MOE : EREMCO - LES CRAYONS - SOCOTEC AFRICA (BCT)
- › Entreprise(s) : Groupement KENDAL & BF Trading, EBTP & GAMA GROUPE, NDC GROUP, OBB & SOGEC PLUS

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Construction/réhabilitation d'infrastructures à Ouidah: Fort Portugais, Mémorial Zoungbodji, Place aux enchères, Monument Porte du Non-Retour
- › Construction du Musée International de la Mémoire et de l'Esclavage (MIME)
- › Elaboration d'un programme de formation continue en THR
- › Modernisation des statistiques du secteur du tourisme
- › Réforme du système d'octroi de licence touristique aux PME du secteur
- › Requalification urbaine du village de Zoungbodji et le voisinage du Fort Portugais
- › Construction des routes dans la cité historique de Ouidah (dont la route de l'esclave, de la place aux enchères à la Porte du non-retour)

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de la Route de l'Esclave, de la Place aux enchères à la Porte du non-retour, du Fort portugais phase 1, etc
- › Renforcement des capacités du personnel dédié pour l'exploitation des ouvrages
- › Mise en exploitation des ouvrages et lancement des travaux de réhabilitation/construction d'autres ouvrages (Case Zomaï, Forêt sacrée de kpassè, Fort Français)





Ouidah, Place aux enchères (en cours d'aménagement)



# Aménagement d'une station balnéaire d'exception à Avlékété

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme
- › Permettre aux Béninois et aux touristes étrangers de disposer de plages praticables pour les baignades
- › Aménager l'arrondissement d'Avlékété pour le développement de l'offre du tourisme balnéaire et de l'écotourisme

### Résultats attendus

- › Fronts de mer aménagés pour en faire des espaces de loisirs et de détente
- › Etablissements d'accueil développés hôtels de standing d'une capacité de 150 chambres et établissement de luxe composé d'une vingtaine de lodges nichés dans la mangrove sur la Route des Pêches

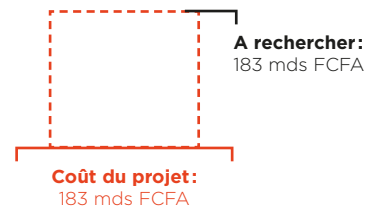
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Ouidah, Arrondissement d'Avlékété/ Littoral

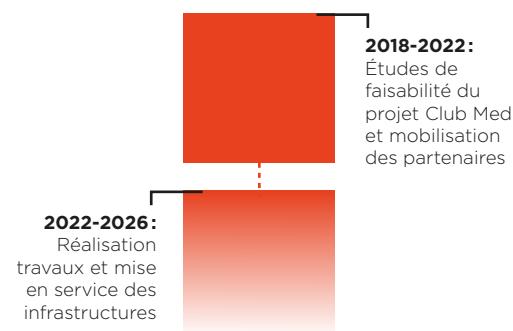
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › ATMO : CLUB MED
- › MOE : AW2

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation des esquisses du village de vacances du CLUB MED
- › Réalisation d'un master plan et d'un Plan d'aménagement de la station balnéaire
- › Finalisation en cours du contrat d'AMO avec le Club MED pour le développement du village de vacances
- › Identification de grands groupes hôteliers de référence pour l'investissement et l'exploitation d'activités hôtelières
- › Évaluation achevée des biens immobiliers et du foncier situés dans l'emprise du projet
- › Indemnisation en cours des PAP

### Perspectives 2021-2026

- › Poursuite des études techniques et architecturales du village de vacances de type CLUB MED
- › Démarrage des travaux du village de vacances
- › Développement des études et des projets des groupes hôteliers identifiés
- › Travaux d'aménagement des voiries



Vue aérienne du Club Med Avlékété (en projet)



# Construction d'un complexe touristique « Marina » près de la Porte du non-retour à Djègbadji

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Faire du tourisme un levier majeur d'investissement en faisant de Ouidah une destination incontournable

### Résultats attendus

- › Un lagon est mis en place
- › Une zone d'hébergement (hôtels et services) est développée
- › Une zone d'activités culturelles, de loisirs et services est développée
- › Une zone de recueillement et de promenades mémorielles est développée

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Ouidah (arrondissement de Djègbadji)

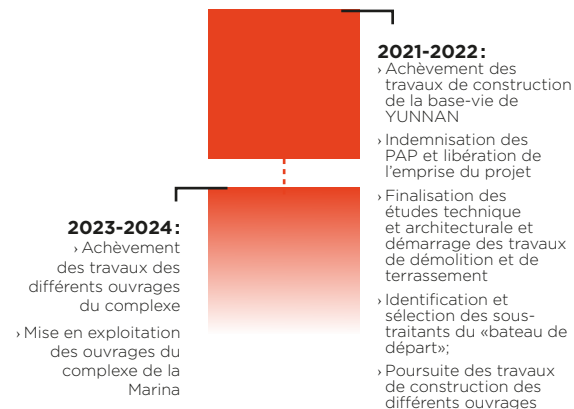
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : Agence Nationale de la Promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT)
- › AMO : HALCYON
- › MOE : EREMCO, Les Crayons (TV Cible)
- › Entreprise : YUNNAN CONSTRUCTION

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Construction de la base vie de l'Entreprise Générale
- › Libération de l'emprise du projet et Indemnisation des PAPs
- › Travaux de terrassement du site
- › Identification des sous-traitants du bateau de départ
- › Réalisation complète des études technique et architecturale

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux des différents ouvrages
- › Mise en service du complexe hôtelier



# Complexe balnéaire PLM/Eldorado à Akpakpa et aménagement et protection des côtes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Faire du segment balnéaire un moteur de développement du tourisme
- › Réaménager la plage PLM Eldorado
- › Réaliser l'aménagement et la protection des côtes du littoral
- › Construire un hôtel et des résidences de tourisme

### Résultats attendus

- › Faire des fronts de mer et du lac marin d'Akpakpa des espaces de loisirs et de détente
- › Des aménagements et protection des côtes du littoral (Cotonou et Ouidah) sont réalisés

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Commune de Cotonou (Akpakpa)

### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › MOE : AW2

### Coût/financement

A rechercher:  
90 mds FCFA



Coût du projet:  
90 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre



**2018-2021:**  
Etudes de faisabilité et surveillance des travaux



**2021-2026:**  
Réalisation travaux et mise en service des infrastructures

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Libération du site

### Perspective 2021-2026

Construction d'un complexe hôtelier «All inclusive»



# Faire de la Pendjari/W le parc de référence de l'Afrique de l'Ouest

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Enrichir et préserver l'écosystème naturel
- › Renforcer les infrastructures du Parc (construction d'une base opérationnelle, aménagement des pistes, construction d'une piste d'atterrissage etc.)
- › Promouvoir l'écotourisme et le tourisme de luxe
- › Développer le tourisme de chasse

### Résultats attendus

- › Le parc est sécurisé et la biodiversité conservée
- › Les populations animales sont augmentées et les communautés développées
- › Les réceptifs hôteliers sont améliorés et une zone de chasse aménagée
- › Des partenaires sont mobilisés

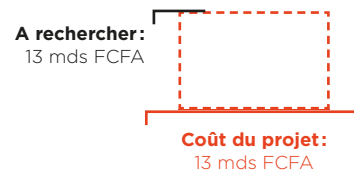
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Atacora : Tanguiéta, Matéri, Pendjari

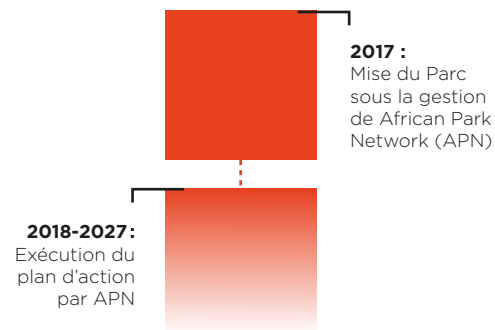
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › Délégation de gestion : African Park Networks (APN)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Mise en tourisme du Parc (African Park Network)
- › Restauration et mise en service de l'hôtel Pendjari
- › Recensement aérien de la faune et des activités humaines
- › Achèvement des travaux du nouveau site de camping touristique dénommé « île de baobab »
- › Aménagement de routes existantes et ouverture de nouvelles pistes saisonnières pour le SAFARI
- › Recrutement et formation de plus d'une centaine de RANGERS (Brigade de protection et sécurisation du Parc)
- › Réalisation des travaux d'extension des lodges et bungalows
- › Construction de hangars pour parking des avions Ultralight et Cessna 182
- › Couverture intégrale en réseau VHF numérique et Sécurisation du parc

### Perspectives 2021-2026

- › Renforcement de la sécurisation du Parc Pendjari
- › Mise en œuvre du Plan d'urgence dans le Parc W
- › Développement de nouveaux hôtels et sites de camping
- › Introduction de nouvelles espèces





# Réinventer la cité lacustre de Ganvié

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer les conditions de vie des populations de Ganvié
- › Faire de Ganvié une vitrine du tourisme lacustre, une destination authentique, atypique et originale

### Résultats attendus

- › Le lac est assaini et les déchets mieux gérés
- › 2 500 habitats rénovés
- › Les infrastructures socio-économiques de base adaptées au milieu lacustre sont construites (marchés flottants, maison de santé, collège, espace de vie sociale, plate-forme logistique)
- › L'embarcadère d'Abomey-Calavi est construit

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Atlantique : Sô-Ava, Abomey-Calavi, Ganvié 1 et Ganvié 2

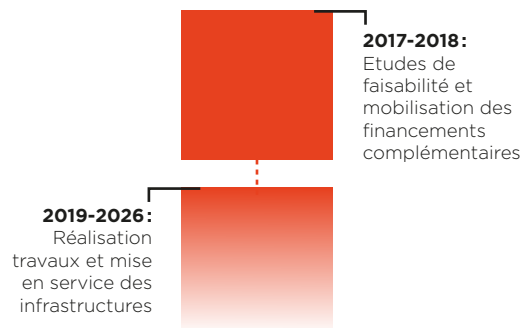
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA)
- › Structure d'exécution : ANPT
- › AMO : AIM
- › MOE : Groupement URAM/OHM, Grpt BASP'96/Éco-City
- › Entreprise: Bénin Scaphandrier (travaux de balisage)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Etudes de faisabilité et mobilisation des financements achevés
- › Elaboration d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de Ganvié
- › Réalisation des Etudes pour la construction du Collège de Ganvié, de l'embarcadère de Calavi, de la plateforme logistique et des marchés flottants
- › Travaux de construction des infrastructures en cours
- › Balisage des chenaux et construction d'habitats lacustres témoins
- › Formation des ouvriers et organisation des chantiers écoles

### Perspectives 2021-2026

- › Démarrage des activités sous financement de l'AFD
- › Construction de 100 habitats lacustres et du Collège de Ganvié (environ 32 salles de classe)
- › Finalisation des études techniques de rénovation de l'embarcadère de Calavi
- › Balisage des chenaux principaux, secondaires et tertiaires dans Ganvié
- › Poursuite et achèvement des travaux d'assainissement





Habitats lacustres témoins de Ganvié (Sô-Ava)





# MINES ET HYDROCARBURES

- ▶ Implantation d'unités de production de pierres ornementales
- ▶ Construction d'une mini raffinerie



# Implantation d'unités de production de pierres ornementales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Valoriser les ressources naturelles pour la production de pierres ornementales (granites, marbre, etc.) et de carreaux de céramique à partir d'argiles

### Résultats attendus

- › La valorisation des ressources en pierres et argiles est organisée
- › Une unité pour la production de pierres ornementales (granite, marbre, etc.) est installée et fonctionnelle
- › Une unité pour la production de carreaux de céramique à partir d'argiles est installée et fonctionnelle

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Il s'agit des carrières de matériaux, du site de stockage et de transit de Ouissi-Paouignan et du site d'implantation de l'unité de transformation des pierres

#### Pour les pierres :

- › Dassa-Zoumè : le granite rose de Fita, les gabbros noir-sombre de M'Bétékougou et le granite gris sombre tacheté de blanc à Igangan
- › Savè : les migmatites granitiques rubanées gris et blanc de Dèguè-Dèguè à Ouogui
- › Ouèssè : le marbre blanc de Idadjo

#### Pour les argiles :

- › Kétou : les argiles (kaolin) de Adakplamè, Adjozoumè, Denou et Ewé

### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
- › Exécution : DG-Mines /OBRGM
- › MOE : Cristal Venture Ltd (CVL)
- › Entreprises : En cours de sélection

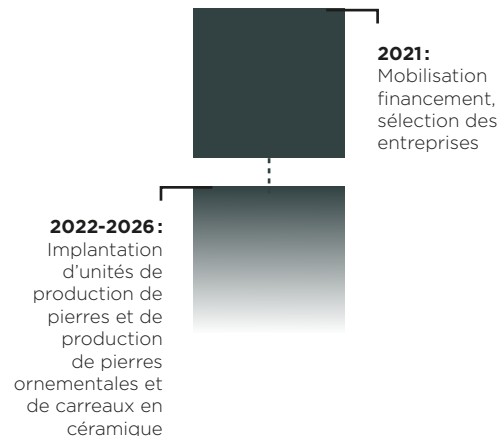
### Coût/financement

**BN:**  
3 mds FCFA



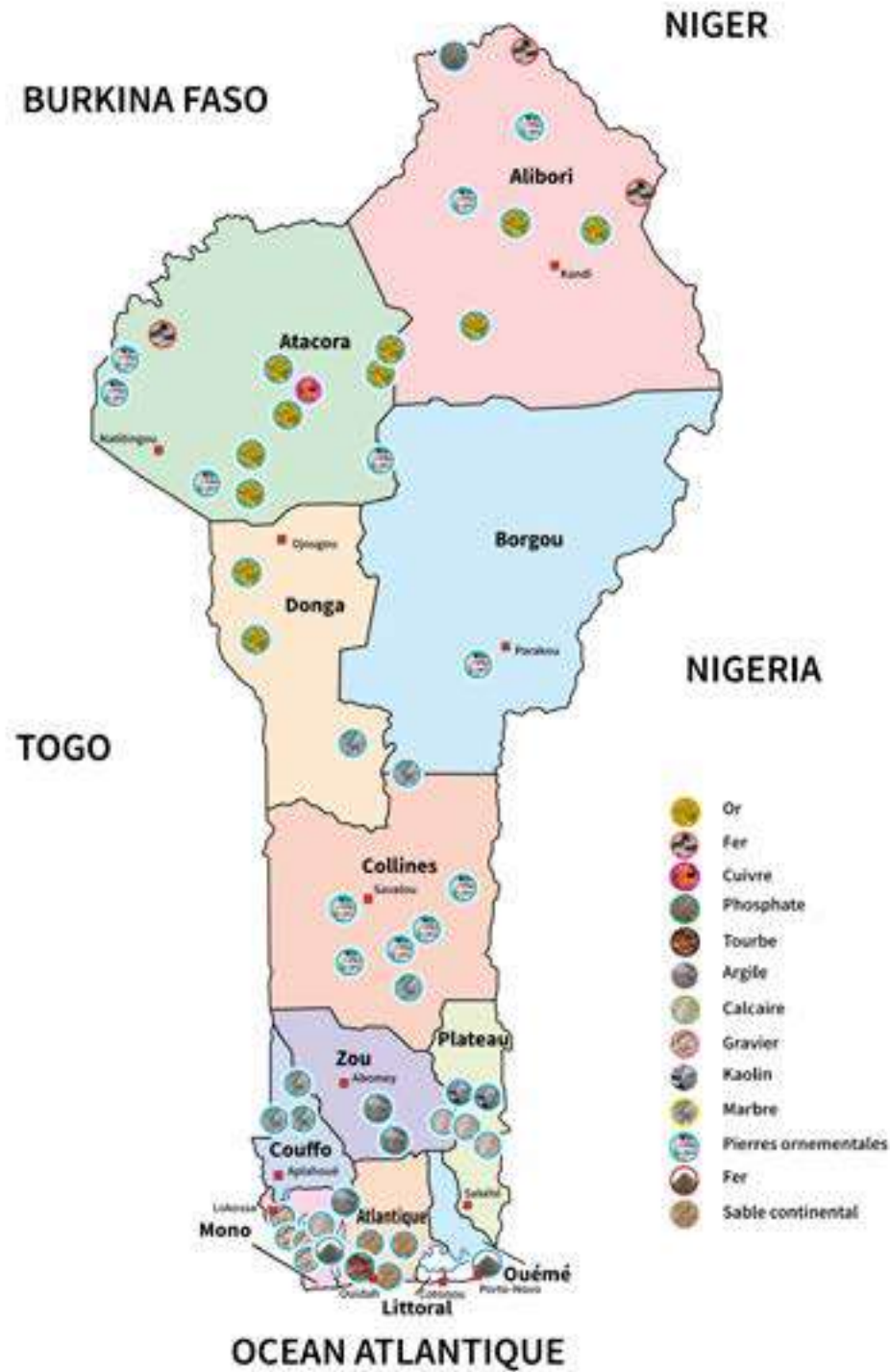
**Coût du projet:**  
3 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Organisation de la valorisation des ressources pierres et argiles
- › Installation d'une unité pour la production de pierres ornementales (granite, marbre, etc)
- › Installation d'une unité pour la production de carreaux de céramique à partir d'argiles
- › Recherche de partenaires techniques pour l'exploitation





# Construction d'une mini raffinerie

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Construire et d'exploiter une raffinerie

### Résultats attendus

- › L'étude de faisabilité est réalisée et disponible
- › Le cahier de charge de l'EPCI est élaboré
- › La fiscalité liée à la raffinerie pétrolière est définie
- › La raffinerie est construite et exploitée

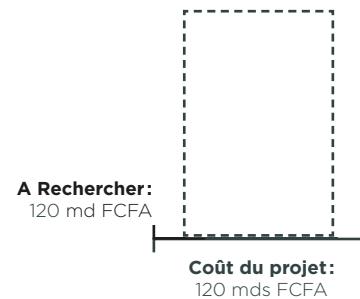
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

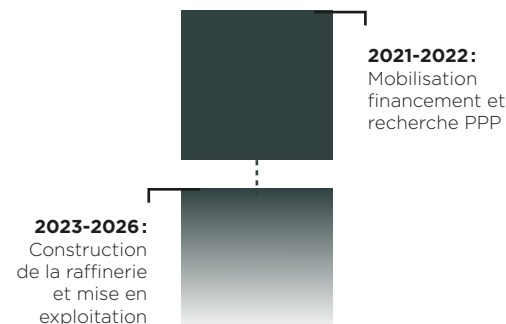
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines (MEM)
- › Exécution : DGHCF
- › MOE : WAPCOS
- › Entreprises : En cours de sélection

### Coût/financement



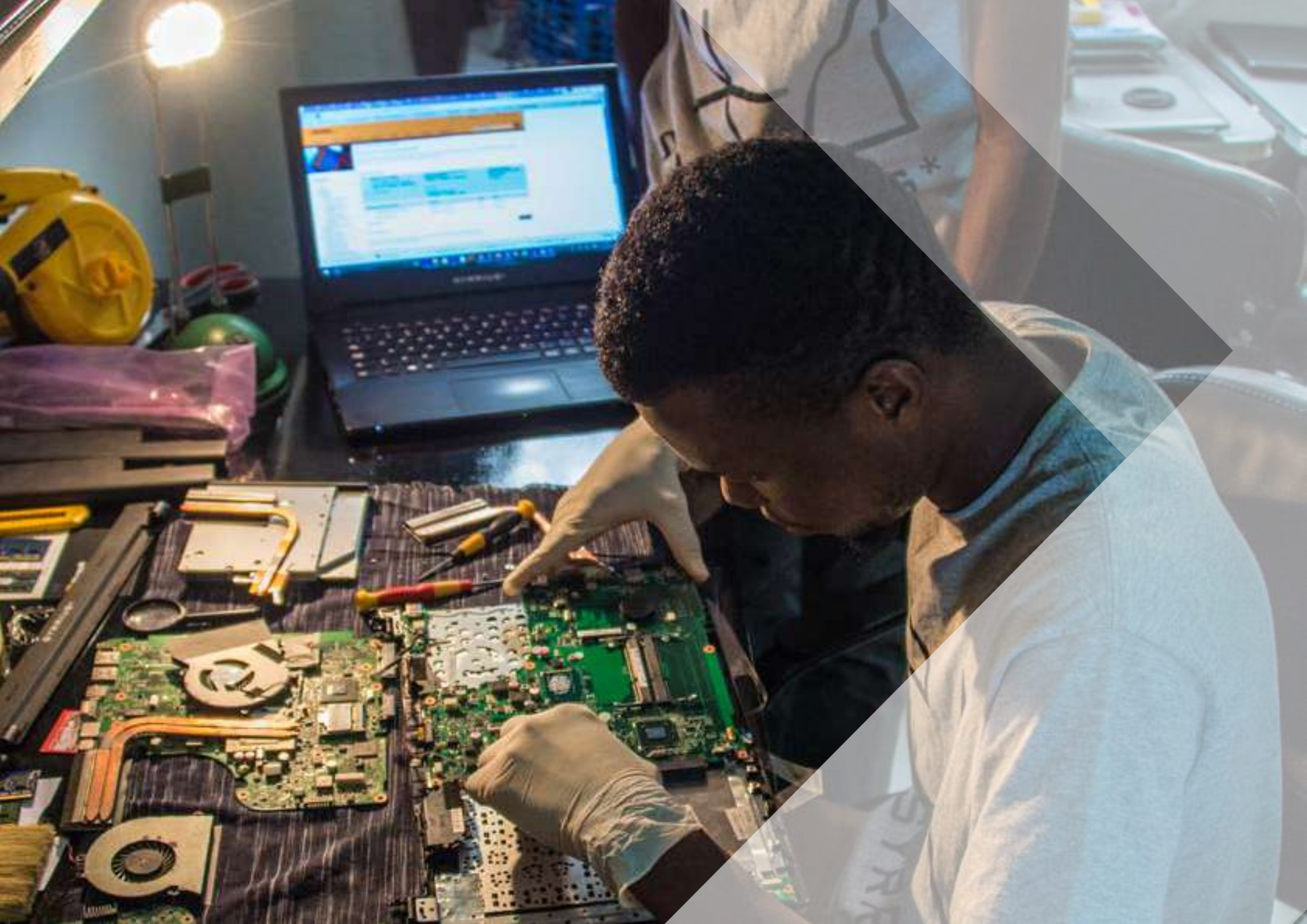
### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Réalisation de l'ensemble des études techniques nécessaires pour la mise en œuvre du projet
- › Définition le cahier de charges détaillé EPCI
- › Définition une fiscalité liée à la raffinerie de pétrole
- › Construction et exploitation de la raffinerie
- › Recherche de partenaires techniques et financiers pour l'exploitation









# ÉDUCATION

- ▶ Construction et équipement de salles de classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel
- ▶ Renforcement de la qualité des enseignements au primaire
- ▶ Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence
- ▶ Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques
- ▶ Construction et équipement des salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges
- ▶ Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au secondaire et au supérieur
- ▶ Construction de six lycées scientifiques et deux écoles normales
- ▶ Appui à la recherche scientifique et l'innovation au Bénin (PARI)
- ▶ Sèmè City
- ▶ Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales



# Construction et équipement de salles de classe et d'infrastructures administratives pour l'enseignement primaire et maternel

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Améliorer les conditions de travail des apprenants dans les écoles, des personnels administratifs des directions départementales et des écoles normales d'instituteurs

### Résultats attendus

- › Huit mille (8 000) salles de classe sont construites et équipées sur l'ensemble du territoire national
- › Sept (07) directions départementales, neuf (09) circonscriptions scolaires, cinq (05) anciennes directions départementales, (06) ENI et les bâtiments administratifs des directions techniques et organismes sous tutelle sont construits/réfectionnés, équipés et viabilisés au besoin
- › Tous les domaines abritant les infrastructures scolaires et administratives du sous-secteur sont sécurisés

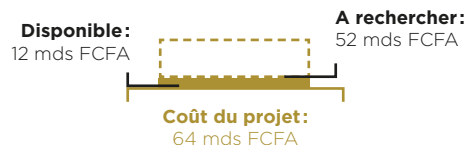
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- › Exécution : Unité de Gestion du Projet de Construction, de Réhabilitation et d'Équipement des Infrastructures Administratives Scolaires (PCREAIS)
- › MOE : Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Éducation (ACISE)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Répartition géographique des modules de classe à construire en fonction de l'état des lieux
- › Lancement et passation des marchés
- › Remise des sites
- › Lancement des travaux
- › Suivi et contrôle
- › Réception provisoire et réception définitive

### Perspective 2021-2026

Construction, réfection des salles de classe et des bâtiments administratifs

# Renforcement de la qualité des enseignements au primaire

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage au primaire

### Résultats attendus

- › 100 véhicules 4X4 tout terrain sont acquis au profit des directions départementales, des circonscriptions scolaires et des structures techniques de contrôles et d'encadrement
- › 300 motos sont acquises au profit des conseillers pédagogiques des circonscriptions scolaires
- › Les équipements informatiques et accessoires sont acquis au profit des directions départementales, des circonscriptions scolaires
- › Les enseignants et corps de contrôle sont dotés en matériels didactiques et pédagogiques
- › Les capacités des enseignants, du corps d'encadrement, des formateurs des ENI et EPFI sont renforcées

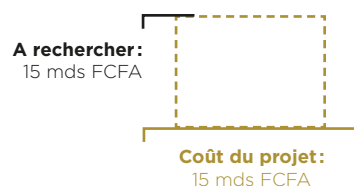
### Zone d'intervention et/ou d'impact

- › Tous les départements

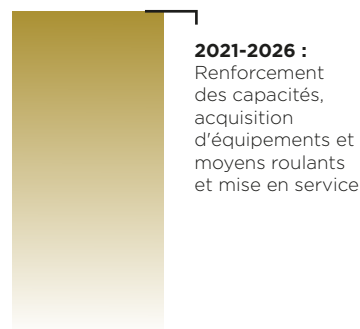
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
- › Exécution : Unité de Gestion du Projet de Renforcement de la Qualité des Enseignements au Primaire (PReQEP)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Renforcement de contrôles, des visites d'inspection et d'encadrement
- › Acquisition de moyens roulants
- › Fourniture d'équipements didactiques et pédagogiques
- › Fourniture d'équipements informatiques et accessoires
- › Renforcement de la formation des enseignants, du personnel d'encadrement et des formateurs des ENI et EPFI



# Mise en place de 30 lycées techniques agricoles modernes et de 7 écoles de métiers de référence

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer au développement économique et social du Bénin par la formation de véritables «exploitants agricoles» et dans les secteurs prioritaires de développement économique du Bénin

### Résultats attendus

- › 9 des 10 anciens lycées agricoles sont réhabilités et équipés
- › 21 nouveaux lycées agricoles dont celui d'Adja-Ouèrè sont construits et équipés
- › 7 écoles des métiers de référence (numérique, bâtiment et travaux publics, électronique et électrotechnique, automobile et équipements industriels, bois et aluminium, tourisme, hôtellerie et restauration) sont construites et équipées dès fin 2023

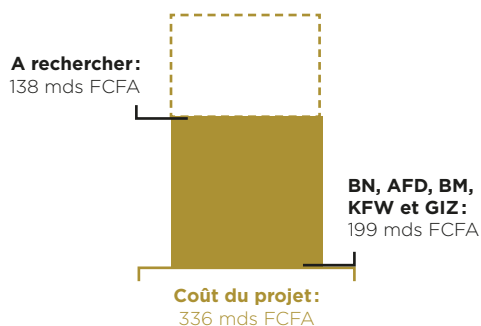
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

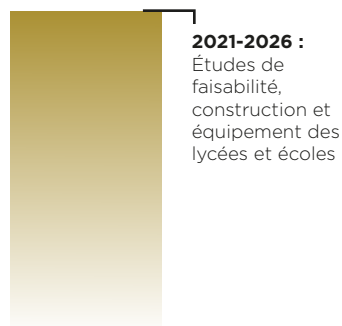
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Construction/réhabilitation des lycées agricoles et écoles
- › Equipement des lycées agricoles et écoles



# Programme de spécialisation, de rénovation et d'équipement de 17 lycées techniques

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer au développement économique et social du Bénin par la formation dans les filières non agricoles notamment dans les secteurs de l'énergie, du numérique, du cadre de vie- infrastructures-transports et du tourisme- hôtellerie-restauration

### Résultat attendu

- › 17 lycées techniques et professionnels non agricoles sont rénovés et équipés dès fin 2023

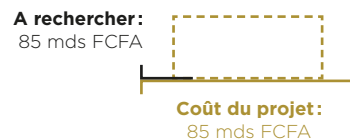
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Rénovation des infrastructures des établissements
- › Equipement des infrastructures rénovées



# Construction et équipement des salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Renforcer l'accès, la qualité et l'équité dans l'Enseignement Supérieur Général (ESG)

### Résultats attendus

- › Des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques sont construits et réhabilités dans les établissements publics de l'ESG
- › Les salles de classe, les laboratoires et les bibliothèques construits et réhabilités sont équipés
- › Des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires sont recrutés en nombre suffisant pour animer les laboratoires et les bibliothèques des établissements publics de l'ESG
- › Les capacités des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires des établissements publics de l'ESG sont renforcées

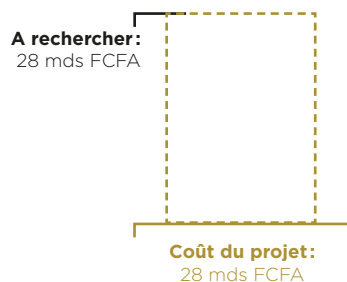
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

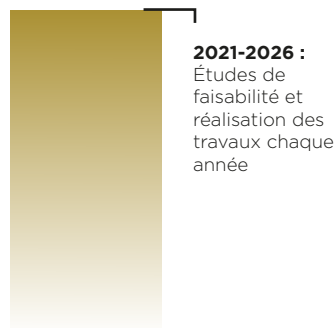
### Cadre institutionnel

- › Supervision : Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'éducation (ACISE)
- › MOE : Groupement ACL Consulting et K2 Architect Inte, Le MODULOR & BAOBAB Sar, INTEGIC/2IGC/BEI CORPS, HERIS AFRIQUE SAR, Groupement HIRAM/TECKNICART INGENIEURS

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Construction et réhabilitation des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques dans les établissements publics de l'ESG
- › Equipement des salles de classe, des laboratoires et des bibliothèques construits et réhabilités ;
- › Recrutement des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires manquants dans les établissements publics de l'ESG
- › Renforcement des capacités des techniciens de laboratoires et des bibliothécaires des établissements publics de l'ESG



# Valorisation des Matières Scientifiques (VMS) au secondaire et au supérieur

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Développer des compétences nécessaires pour la promotion des matières scientifiques à travers les ressources humaines de qualité

### Résultats attendus

- › Au moins 8 161 étudiants sont formés (la formation initiale et du développement professionnel) dans les facultés scientifiques et mis à la disposition de l'Etat pour faciliter leur recrutement au profit de l'Enseignement Secondaire Général à l'horizon 2026
- › Recrutement de 84 enseignants au profit de la FAST et de l'ENS/Natitingou (dont 38 en mathématiques et 46 en physique-Chimie) d'ici à 2025 pour combler le déficit d'enseignants au supérieur
- › Un mécanisme de sensibilisation et de motivation des jeunes bacheliers à s'inscrire dans les facultés scientifiques mis en place et fonctionnel
- › Des infrastructures (laboratoires, salles de TP, Salle informatique, salle de cours) sont construites avec des équipements pédagogiques modernes

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Abomey Calavi -Natitingou

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle/Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : ADET, ADSC

### Coût/financement

**A rechercher :**  
47 mds FCFA



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Initialisation des bourses spéciales aux apprenants des séries scientifiques à montant variable en fonction des disciplines
- › Octroi de bourses et de secours spéciaux aux étudiants des filières scientifiques
- › Renforcement de la formation des enseignants et de leurs formateurs / encadreurs à travers des formations initiales et continues
- › Recrutement d'enseignants du supérieur au profit des entités universitaires concernées
- › Incitation des étudiants, en particulier les jeunes filles, à s'orienter dans des filières scientifiques
- › Acquisition et mise à disposition des équipements spécifiques et des instruments de travaux pratiques
- › Construction d'infrastructures (salles de cours, de laboratoires, salles de TP, Salle informatique)
- › Renforcement des dispositifs d'orientation des nouveaux bacheliers vers les séries scientifiques
- › Réception des 10 premiers de la série C au BAC par le Président de la République



# Construction de six lycées scientifiques et deux écoles normales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Mettre à la disposition du Bénin, des ressources humaines de qualité, capables d'impulser le secteur de l'innovation scientifique, technique et technologique en vue du renforcement de l'économie nationale

### Résultats attendus

- › Les infrastructures de six lycées et deux écoles normales sont construites
- › Les lycées et écoles normales construits sont équipés et opérationnels

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
- › Exécution : ADET
- › MOE : ACISE

### Coût/financement

**A rechercher:**  
45 mds FCFA



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Construction des infrastructures de six lycées et deux écoles normales
- › Equipement des six lycées et deux écoles normales





# Appui à la recherche scientifique et l'innovation au Bénin (PARI)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Impulser une nouvelle dynamique au secteur de la recherche et de l'innovation, en vue d'en faire un levier de développement socio-économique

### Objectifs spécifiques

- › Accroître la visibilité de la contribution des Béninois, des Africains et de la diaspora aux progrès scientifiques et à l'innovation
- › Restructurer le cadre institutionnel et réglementaire du système de la recherche et de l'Innovation

### Résultats attendus

- › La politique nationale de la recherche et l'innovation et son plan stratégique sont disponibles
- › Le système national de la recherche et de l'innovation est mis en place
- › Le Conseil National d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation est installé et fonctionnel
- › La loi sur le financement de la recherche et l'innovation, et le code d'éthique et de déontologie dans la recherche scientifique sont mis en place

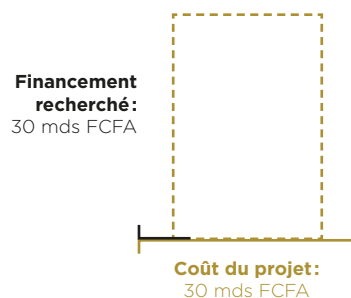
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Universités et Structures de recherche

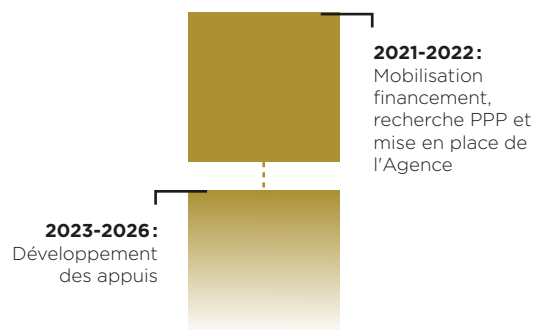
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : ADSC, ABRI (en cours de création)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Création et opérationnalisation des groupes thématiques
- › Constitution et financement d'une base de données de projets innovants portant sur les Sciences, Technologies et Innovations (STI)
- › Opérationnalisation de l'Agence Béninoise pour la Recherche et l'Innovation
- › Intégration des savoirs endogènes dans la lutte contre les maladies émergentes et re-émergentes (coronaviroses et diarrhées infectieuses)
- › Développement des énergies renouvelables : transition énergétique - développement des chaînes de valeurs de l'hydrogène, du solaire et de la biomasse
- › Développement de l'intelligence artificielle et la robotisation
- › Redynamisation de la valorisation des résultats de recherche et d'innovation



# Sèmè City

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Servir de catalyseur pour faire entrer le Bénin dans le top 100 de l'indice mondial de l'innovation d'ici 2030

### Objectifs spécifiques

- › Offrir un cadre physique et réglementaire favorisant l'émergence de centres d'excellence dans l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, ainsi que l'écllosion de champions nationaux dans des domaines innovants
- › Permettre aux entreprises de trouver des profils pointus localement tout en renforçant leur compétitivité sur les marchés internationaux
- › Améliorer l'employabilité des jeunes.

### Résultats attendus

- › 100 000 emplois dont 40% pour des femmes sont créés
- › Au moins le tiers (1/3) des diplômés et des participants créent leur propre emploi

### Zones d'intervention et/ou d'impact

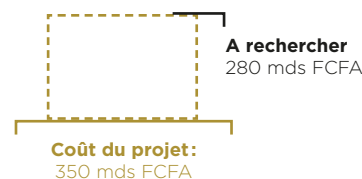
Cotonou, Ouidah

### Cadre institutionnel

- › Agence de Développement de Sèmè City
- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Présidence de la République

### Coût/financement

**BN:**  
70 mds FCFA



### Calendrier de mise en œuvre



### Principales activités

- › Phase de démarrage du projet réalisée à Cotonou avec Sèmè One, un premier campus moderne et intelligent de 4 500 m<sup>2</sup> comprenant des salles de classe, des espaces co-working, des espaces pour les travaux de recherche, un centre de langue équipé aux normes internationales, des bureaux, un espace restauration et un data center.
- › Sèmè City Open Park, le second site du projet est opérationnel à Cotonou avec des Laboratoires d'Innovation Ouverte et offre des opportunités inédites d'apprentissage, de conception et de fabrication numérique ainsi que l'accès à des outils de prototypage rapides et d'impression 3D dans des bâtiments réalisés à base de containers sur 2500 m<sup>2</sup>.
- › Développement de programmes de formation, de recherche et d'accompagnement des entrepreneurs, avec notamment :
  - › 432 étudiants inscrits dans les programmes de bachelor et de master d'Epitech Bénin, franchise d'Epitech France, école de référence en innovation et expertise informatique ;
  - › 100 étudiants inscrits dans les programmes de bachelor en Design Numérique, Design Graphique et Design d'Espace d'Africa Design School, opéré par l'Ecole de Design Nantes Atlantique ;
  - › 84 chercheurs africains formés au X-TechLab de Sèmè City, la première plateforme en Afrique subsaharienne dédiée à l'appropriation des techniques du rayonnement X, avec des

## ÉTAT D'AVANCEMENT

des applications dans les domaines de l'agriculture, des matériaux, de la santé, de l'environnement et de l'énergie ;

- › 727 entrepreneurs inscrits en 2021 dans les programmes de renforcement de capacités et d'accompagnement proposés par l'incubateur de Sèmè City ; 356 lauréats du concours TEF financés en partenariat avec la Fondation Tony Elumelu et le PNUD, un record pour le Bénin qui se classe en 2ème position après le Nigeria pour ce grand concours d'entrepreneuriat pan-africain ;
- › Le développement d'African Cities Lab, la première plateforme d'e-learning sur les thématiques de planification urbaine des villes africaines, en partenariat avec l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ;
- › L'École des Métiers du Numérique, dont les premières formations de techniciens d'intervention sont destinées à assurer l'installation et la maintenance du réseau fibre optique béninois ;
- › Le développement d'un master scientifique en management de l'innovation, de plusieurs plateformes de recherche et de formation notamment en intelligence artificielle, en partenariat avec Sorbonne Université ;
- › Le développement d'un bachelor en Sciences des données et d'un incubateur scientifique en partenariat avec le Groupe des Ecoles Centrale.

### Perspectives 2021-2026

- › Planification, construction d'infrastructures intelligentes et durables, et démarrage des activités sur le site principal de 336 hectares à Ouidah ;
- › Création d'un pôle d'établissements d'enseignement supérieur et de formation techniques et professionnels à vocation régionale et internationale afin d'améliorer l'enseignement et les apprentissages à travers des partenariats régionaux et internationaux ainsi que la mobilisation d'acteurs académiques, industriels et financiers dans des secteurs à valeur ajoutée ayant un potentiel plus élevé de création d'emplois ;
- › Implantation d'au moins une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et technique offrant des programmes adaptés à l'évolution des compétences ;
- › Implantation d'au moins une dizaine de laboratoires et centres de R&D et valorisation commerciale des avancées scientifiques et technologiques réalisées ;
- › Renforcement de l'écosystème et développement de projets innovants avec des incubateurs, accélérateurs, démonstrateurs et espaces d'innovation ouverte ainsi que des dispositifs de financement, notamment dans le cadre du Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin financé par la Banque Mondiale.





# Construction et équipement des centres universitaires et infrastructures sociales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer la qualité de l'offre et l'équité dans l'enseignement
- › Doter tous les campus universitaires du Bénin d'infrastructures sociales modernes

### Objectifs spécifiques

- › Appuyer l'Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo et l'Université Nationale des Sciences Technologies, Ingénierie et Mathématiques d'Abomey d'infrastructures administratives pédagogiques et d'hébergements adéquats
- › Accroître la capacité d'accueil des UNB en infrastructures et équipements pédagogiques
- › Améliorer la qualité de la formation des professeurs et instituteurs dans le domaine de l'enseignement des Mathématiques et des Sciences Physiques
- › Comblent le déficit dans le domaine de l'Enseignement universitaire et professionnel
- › Accroître la capacité d'accueil de l'IMSP par l'augmentation du nombre des étudiants en général et des étudiants africains en particulier
- › Promouvoir la recherche scientifique dans les domaines de l'ingénierie et de l'agronomie
- › Améliorer les conditions de gestion des deux universités thématiques et promouvoir leurs rayonnements à l'échelle nationale et régionale

### Résultats attendus

- › Des Infrastructures administratives pour abriter le rectorat sont construites et équipées
- › Des infrastructures pédagogiques et sociales (résidences) sont construites et équipées (Facultés, départements, laboratoire, ferme d'application etc)
- › Des infrastructures pédagogiques et sociales d'une Ecole professionnelle sont construites et équipées
- › Des infrastructures administratives et sociales sont construites et équipées dans les universités publiques du Bénin
- › Des mobiliers et équipements didactiques sont acquis
- › Les curricula sont développés
- › Les capacités des enseignants et du personnel sont renforcées

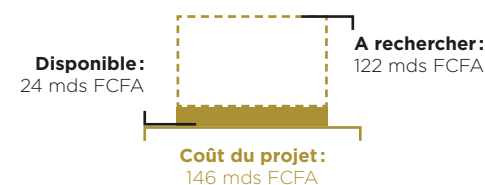
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Idigny, Awaï, Sakété, Adjohoun, Abomey, Dassa et Lokossa, tous les sites des centres universitaires des Universités publiques du Bénin, UNSTIM (Abomey) et UNA (Porto-Novo), Territoire national

### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- › Exécution : Agence pour la Construction des Infrastructures du Secteur de l'éducation (ACISE)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Travaux de construction d'un (01) réseau électrique au profit du centre universitaire d'Awai
- › Travaux de raccordement en électricité et en eau des trois ateliers à Sakété
- › Construction d'une école type au profit du CU d'Abomey
- › Construction d'un bloc administratif de type R+2 et les travaux de VRD à Awai
- › Construction d'une école type, d'une infirmerie, d'une bibliothèque et les travaux de VRD à Idigny
- › Construction d'une infirmerie, d'une bibliothèque et les travaux de VRD à Sakété
- › Finalisation des travaux réfection des résidences à l'UAC
- › Electrification en énergie solaire de l'IMSP de Dangbo
- › Achèvement des travaux de construction de la clôture des résidences de l'Université de Parakou
- › Validation des rapports APS, APD, DCE et DAO du site de l'UNSTIM
- › Préparation et obtention d'ANO du Bailleur et de la DNCMP sur les documents techniques

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction du bloc pédagogique de type R+1 sur le site de Sakété
- › Finalisation des travaux de construction de l'ENSET-Lokossa
- › Construction de châteaux à Idigny, Abomey et Lokossa
- › Réalisation de 4 forages à l'ENSET de Lokossa
- › Construction et équipement des infrastructures pédagogiques, administratives et sociales complémentaires sur les sites sites (Sakété, Awai, Idigny, et Adjohoun) de l'UNA
- › Travaux de construction et d'extension de l'IMSP Dangbo (Phase II)
- › Construction ou réfection et équipements des résidences à l'UAC
- › Construction de la clôture des résidences de l'Université de Parakou
- › Construction de la clôture de l'intendance de COUS à Lokossa
- › Etude et suivi des travaux de construction de la phase II de l'IMSP
- › Travaux de construction de la phase II de l'IMSP
- › Acquisition de matériel roulant et de matériels de bureau
- › Acquisition de deux (02) véhicules
- › Etudes architecturales et techniques des travaux de l'UNA
- › Sécurisation des sites de l'UNA et de l'UNSTIM
- › Recrutement des maîtres d'œuvres et des bureaux de contrôles
- › Travaux de Génie Civil et leurs annexes à l'UNA (Porto Novo) et à l'UNSTIM (Abomey)
- › Acquisition des mobiliers et des équipements au profit de l'UNA (Porto Novo) et de l'UNSTIM (Abomey)
- › Renforcement des capacités des cadres
- › Amélioration de la qualité de l'enseignement (élaboration de nouveaux curricula et formation de formateurs)







# PROTECTION SOCIALE

- ▶ Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)
- ▶ Modernisation des Espaces Publics de Protection Sociale et de Promotion du Genre
- ▶ Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables
- ▶ Renforcement du microcrédit mobile



# Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Proposer un mécanisme de pension retraite aux agriculteurs, commerçants, transporteurs, artisans et artistes du secteur informel
- › Offrir aux acteurs du secteur informel des formations opérationnelles
- › Faciliter l'accès au crédit aux acteurs économiquement faibles du secteur informel
- › Améliorer l'accès aux services de santé pour tous

### Résultats attendus

- › Accès au système de santé à moindre coût aux populations pauvres (4,3 millions de Béninois)
- › Disponibilité et accessibilité financière des médicaments génériques/essentiels garanties pour tous les assurés
- › Amélioration du niveau de compétence d'environ 1,8 millions de Béninois acteurs des secteurs informels par des formations professionnelles continues
- › Accès au crédit pour environ 1,8 million de Béninois acteurs des secteurs informels
- › Environ 2 millions de Béninois acteurs des secteurs informels ont souscrit à une pension de retraite

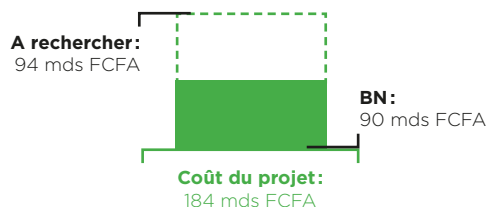
### Zones d'intervention et/ou d'impact

77 communes du Bénin

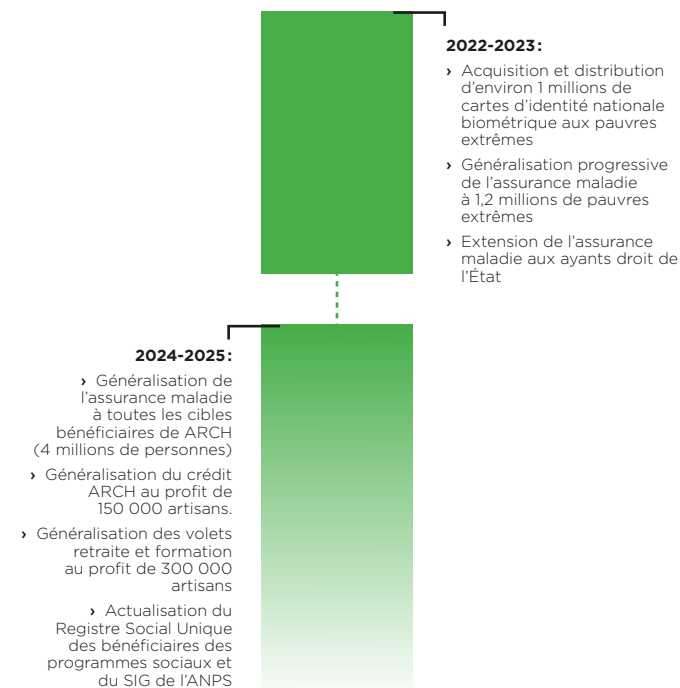
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
- › Exécution : ANPS (FASN)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre





## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

#### Volet assurance maladie

- › Identification du panier de soins de base et de la liste des médicaments
- › Formation des prestataires de soins et dispensateurs de médicaments
- › Lancement de la phase pilote de l'assurance maladie dans 7 communes pour 105 000 bénéficiaires
- › Identification des bénéficiaires dans quatorze (14) communes complémentaires en vue de l'extension de l'assurance maladie
- › Signature de convention de partenariat avec l'ANIP pour l'établissement des cartes au profit des nouvelles cibles identifiées, soit environ 1 million de bénéficiaires
- › Lancement de la phase de généralisation de l'assurance maladie

#### Volet formation

- › Préparation de la note conceptuelle de la phase pilote
- › Mise en place d'un comité interministériel sur le volet ARCH-Formation

#### Volet crédit

- › Expérimentation par le FNM de la phase pilote du crédit digital aux commerçants
- › Préparation de l'extension à d'autres catégories de bénéficiaires

#### Volet retraite

Finalisation du document d'opérationnalisation

### Perspectives 2021-2026

- › Généralisation progressive du volet assurance maladie
- › Lancement de la phase pilote du volet formation
- › Lancement de la phase de généralisation du volet formation
- › Généralisation du volet crédit (offre de produits spécifiques aux différentes cibles de ARCH)
- › Lancement de la phase pilote du volet retraite
- › Lancement de la phase de généralisation du volet retraite





# Modernisation des espaces publics de protection sociale et de promotion du genre

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Construire ou réhabiliter les infrastructures de protection sociale et du genre
- › Doter les infrastructures de protection sociale et du genre de matériels et d'équipements nécessaires à leur fonctionnement

### Résultats attendus

- › Le MASM dispose de structures aux normes et pouvant accueillir du public
- › Les structures du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance disposent de matériels et d'équipements nécessaires pour leur fonctionnement

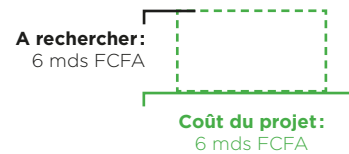
### Zones d'intervention et/ou d'impact

77 Communes du Bénin

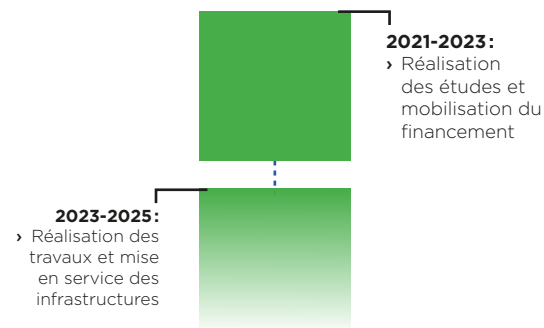
### Cadre institutionnel

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau des infrastructures d'action sociale (Bloc administratif, Centre de promotion sociale etc.)

### Perspectives 2021-2026

- › Construction de 22 blocs administratifs et construction de clôture de 41 CPS (10 blocs déjà lancés en 2021)
- › Construction et équipement de 25 nouveaux CPS
- › Construction de 6 CAPE et 4 CIEPA dans six (06) départements
- › Construction de paillotes dans 39 centres de promotion sociale
- › Construction de résidence du C/CPS dans 56 CPS
- › Réfections diverses (blocs administratifs, paillotes, clôtures et autres)



Atelier de formation des femmes dans les centres de promotion sociale



# Appui à l'intégration socio-économique des personnes vulnérables

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des conditions socio-économique des personnes vulnérables (enfants, personnes handicapées, personnes de 3<sup>ème</sup> âge, sinistrés, etc.)

### Résultats attendus

- › 100 Centres d'Accueil et de Protection de l'enfant aux normes subventionnées et suivies
- › 200 familles hôtes et/ou d'accueil identifiées, renforcées et appuyées
- › 5 000 enfants en situation difficile recensés, accueillis, accompagnés et reinsérés
- › 80% des établissements scolaires et de formation professionnelle ont intégré les classes socio-éducatives
- › 73 nouveaux districts de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) créés
- › 10 000 personnes victimes de sinistres communautaires prises en compte
- › 250 000 ménages pauvres extrêmes appuyés par les filets sociaux

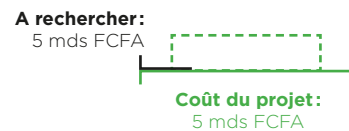
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

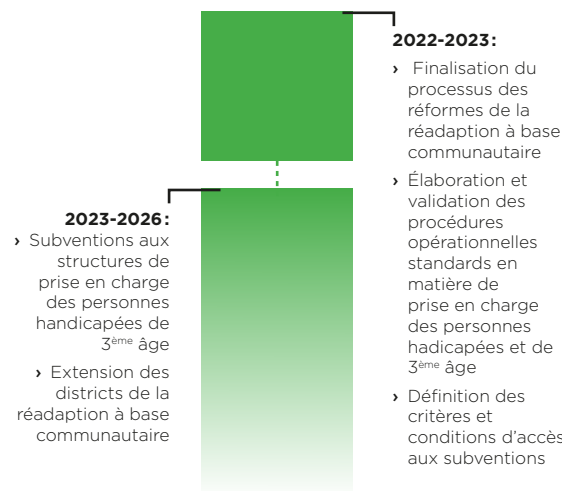
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : DGAS

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

#### Composante A : Enfants adolescents et familles

- › Appui institutionnel et financier aux centres d'accueil et de protection de l'enfant reconnus par l'Etat
- › Mise en oeuvre de l'approche familles hôtes/ familles d'accueil (Prise des decrets d'application du code de l'emploi)
- › Mise en oeuvre des classes socio-éducatives

#### Composante B : Personnes handicapées et de 3<sup>ème</sup> âge

- › Création des nouveaux districts RBC et renforcement des capacités des acteurs
- › Organisation des consultations et interventions chirurgicales au profit d'enfants handicapés
- › Renforcement des capacités de prise en charge des personnes de 3<sup>ème</sup> âge dans les structures spécialisées
- › Offre de service et prestation de qualité aux cibles spécifiques (albinos, malades mentaux, etc.)

#### Composante C : Situations d'urgence communautaire

- › Appui psycho-social et matériel aux victimes de sinistres
- › Appui aux parents de naissance multiple
- › Campagne d'information dans les zones frontalières sur l'extrémisme





# Renforcement du microcrédit mobile

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Intensifier l'offre de Microfinance par le canal digital afin de faciliter l'accès aux services financiers à une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Faciliter l'accès des jeunes et des femmes entrepreneurs au financement

### Résultats attendus

- › Une plus grande proportion de la population à faible revenu et les femmes ont accès au Microcrédit Alafia en particulier avec l'octroi des crédits de 30 000 à 100 000 FCFA
- › Les jeunes et les femmes entrepreneurs ont un accès plus aisé au financement

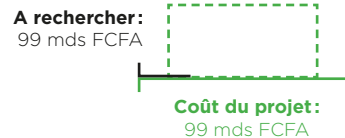
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

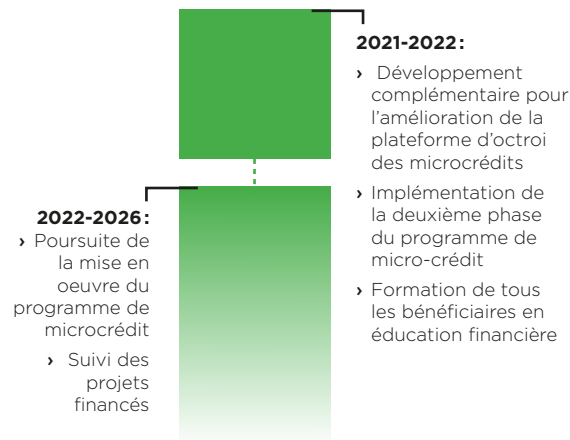
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM)
- › Exécution : Fonds National de Microfinance (FNM)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

#### Composante A : Éducation financière

- › Élaboration du guide d'éducation financière du MASM
- › Réalisation de l'étude sur les pratiques des droits et devoirs des consommateurs des services financiers
- › Conception des modules d'éducation financière
- › Formation de la population sur leurs droits et devoirs dans l'utilisation des services financiers par les CPS
- › Renforcement des capacités des consommateurs actuels et potentiels de services financiers
- › Assistance aux consommateurs des Services Financiers Décentralisés

#### Composante B : Consolidation de microcrédit ALAFIA

- › Développement de l'interface de décaissement des crédits de 30 000 FCFA à 100 000 FCFA
- › Décaissement de 70 milliards de crédit pour toucher près d'un million de bénéficiaires dont 95% de femmes sur les cinq ans
- › Formation de tous les bénéficiaires en éducation financière dans l'utilisation des services financiers digitaux

#### Composante C : Facilitation de l'accès des jeunes et des femmes aux crédits

- › Étude de faisabilité
- › Mise en place d'un fonds de facilitation de 10 milliards
- › Mise en place d'une ligne de refinancement de 20 milliards
- › Suivi des projets financés pour le développement de leur activité



Vendeuse au marché recevant son microcrédit mobile Alafia







# SANTÉ

- ▶ Construction et équipement d'un CHU général, d'un CHU Mère-Enfants et d'un funérarium à Togbin
- ▶ Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada
- ▶ Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé
- ▶ Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires (y compris un centre des opérations d'urgence de santé publique)
- ▶ Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires
- ▶ Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU



# Construction et équipement d'un CHU général, d'un CHU Mère-Enfant et d'un funérarium à Togbin

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer l'offre de soins aux populations des départements du Littoral et de l'Atlantique et contribuer à l'amélioration des indicateurs sanitaires
- › Construire et équiper un CHU mère-enfant
- › Construire et équiper un funérarium de 300 places
- › Construire et équiper un CHU Général

### Résultats attendus

- › Les études techniques sont effectuées
- › Les travaux sont exécutés et bénéficient d'une bonne supervision
- › Les équipements sont fournis, installés et en bon état de fonctionnement
- › Les installations sont réceptionnées et fonctionnelles

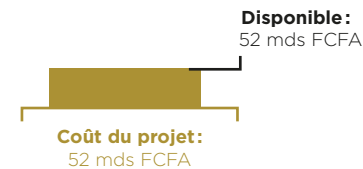
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Zone d'Intervention : Togbin
- › Zone d'impact : Départements de l'Atlantique et du Littoral

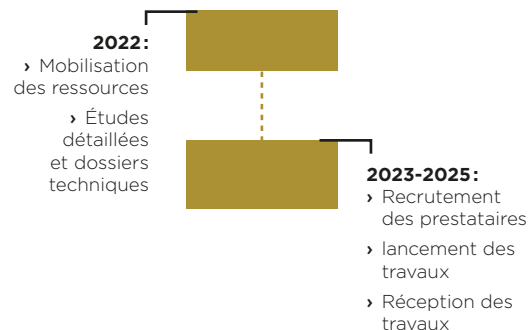
### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des Interventions prévues

- › Lancement des études
- › Réalisation des travaux
- › Fourniture, installation des équipements et formation des utilisateurs et techniciens de maintenance
- › Mise en service



# Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer l'accès et l'offre de soins en matière de santé mentale au Bénin
- › Offrir un environnement plus fonctionnel pour répondre aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques

### Résultats attendus

- › Un environnement fonctionnel et aux normes, répondant aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques est créé
- › La carte sanitaire du Bénin est densifiée
- › Les capacités techniques, matérielles et humaines du centre sont modernisées et renforcées
- › L'offre de soins de santé mentale de qualité répondant aux besoins des populations est assurée
- › La satisfaction des populations en matière de soins de santé mental est effective

### Zones d'interventions et/ou d'impact

- › Zone d'intervention : Allada
- › Zone d'impact : Départements de l'Atlantique et du Littoral

### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement

**Disponible:**  
2 mds FCFA

**Coût du projet:**  
2 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre

**2022:**  
Mobilisation des ressources, études détaillées et dossiers techniques, recrutement des prestataires, lancement des travaux

**2023:**  
Réception des travaux

### Description des Interventions prévues

- › Lancement des études
- › Réalisation des travaux
- › Contrôle et supervision des travaux
- › Fourniture, installation des équipements et formation des utilisateurs et techniciens de maintenance
- › Mise en service



# Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Renforcer l'offre des ressources humaines en service de santé
- › Renforcer les capacités de production des institutions de formation des professionnels de la santé au Bénin
- › Améliorer la formation continue et la motivation des professionnels de santé dans les formations sanitaires

### Résultats attendus

- › La mise en oeuvre de la stratégie de fidélisation des ressources humaines en santé
- › Le recrutement de 3 000 professionnels de santé et 12 430 relais communautaire et agents de santé communautaires recrutés
- › La spécialisation des médicaux et paramédicaux :
  - › 100 internes en médecine des hôpitaux universitaires
  - › 285 médecins spécialistes
  - › 296 paramédicaux spécialistes
- › La formation de ressources humaines dans diverses spécialités :
  - › 120 médecins délégués de compétences chirurgicales
  - › 202 échographistes
  - › 400 ambulanciers
  - › 18 enseignants de l'INMeS et de l'IFSIO

- › L'INMeS et IFSIO sont dotés en nouveaux matériels pédagogiques
- › Construction et équipement de six (06) centres de simulations et de perfectionnement

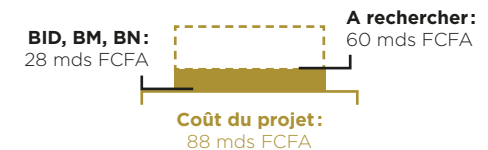
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire National

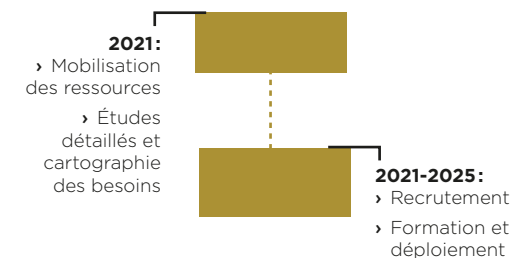
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Travail et de la Fonction Publique
- › Ministère de la Santé

### Coût/financement



### Calendrier de mise en oeuvre





# Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires (y compris un centre des opérations d'urgence de santé publique)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Disposer des infrastructures sanitaires conformes aux normes
- › Améliorer les capacités d'offres de soins aux populations
- › Améliorer les conditions de travail des professionnels de santé
- › Doter le système sanitaire de dispositifs de riposte efficace contre les épidémies et urgences sanitaires

### Résultats attendus

- › La réhabilitation et l'équipement de cinq (5) Centres Hospitaliers Départementaux (CHD) : Ouémé, Atacora, Donga, Zou et Mono
- › La construction et l'équipement de trois (03) Hôpitaux de zone de 120 lits : Avrankou-Adjara-Akpro-Misséréte, Adjohoun-Bonou-Dangbo et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota
- › La modernisation des infrastructures et l'équipement du CNHU (construction et équipement de la clinique polyvalente, pharmacie et laboratoire, bureau des entrées et de gestion des urgences, modernisation SIH) et le CHUMEL
- › La construction et l'équipement de quatre (04) Hôpitaux de 65 lits : Savalou, Kétou, Pobè et Ouidah
- › La réhabilitation des formations sanitaires du niveau périphérique y compris soixante-quatre (64) formations sanitaires médicalisées

- › Construire et équiper 1 COUSP, 4 CTE (Parakou, Lokossa, Abomey et Porto-Novo) et de 2 laboratoires P3 (Ouidah et Parakou)
- › Les indicateurs sanitaires sont améliorés

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

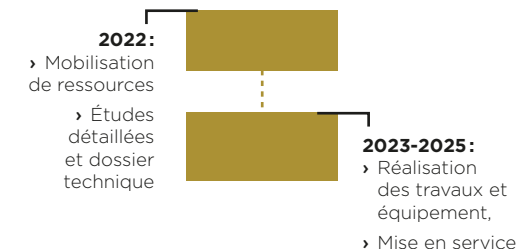
### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › Exécution : Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable (DGHC)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre





# Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Renforcer le plateau technique des formations sanitaires

### Résultats attendus

- › Le système d'imagerie médicale (scanner) dans les centres de santé est amélioré
- › Des équipements de dialyse sont disponibles
- › Un service d'ophtalmologie de pointe est développé au CNHU-HKM
- › Toutes les formations sanitaires disposent d'un plateau technique d'explorations diagnostiques

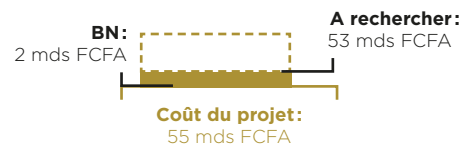
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

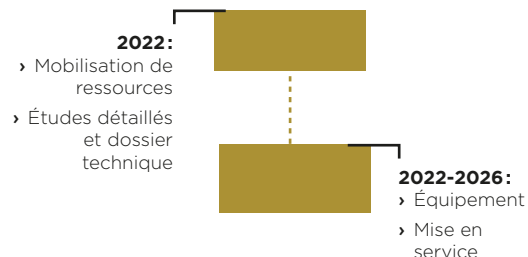
### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé (AISEM)
- › AMO : AP-HP International

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Acquisition des équipements d'imagerie médicale : 4 scanners de 64 barrettes (CHD Zou, CHUD-Ouémé, CHUD Borgou, CNHU-HKM), 500 échographes, appareils de radiographie
- › Acquisition des équipements de diagnostic de laboratoires au profit des formations sanitaires
- › Acquisition une centrale de production d'oxygène au profit du CNHU-HKM
- › Acquisition des équipements ORL et d'ophtalmologie de pointe au profit des formations sanitaires
- › Acquisition des autoclaves au profit des formations sanitaires
- › Acquisition des équipements de dialyse pour CHUD Borgou, CHD-Abomey, CNHU-HKM, CHUD-Ouémé
- › Acquisition des mobiliers médicaux et d'instrumentation médicale et chirurgicale au profit des formations sanitaires

### Perspectives 2021-2026

- › Dotation de toutes les formations hospitalières d'équipements d'imagerie médicale de base (appareil de radiologie, échographes...)
- › Des blocs opératoires aux standards internationaux
- › Des services des urgences sont agrandis et équipés

# Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer la prise en charge d'urgence des patients, par le développement d'une médecine ambulatoire intégrée, adossée à un centre opérationnel proactif
- › Concevoir et déployer un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU en vue d'une meilleure orientation des références
- › Mettre en place des centres opérationnels pour le pilotage du dispositif

### Résultats attendus

- › Le secours et la prise en charge des populations en situation d'urgence sont facilités
- › L'écoute et la prise en charge des personnes en situation d'urgence sont mieux coordonnées

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

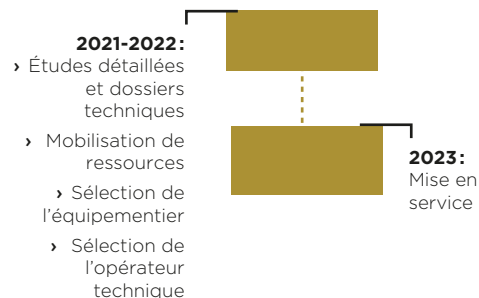
### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Santé
- › Entreprises/Opérateurs : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des Interventions prévues

- › Acquisition de deux cents (200) ambulances
- › Mise en place d'un centre opérateur pour assurer une meilleure orientation des références



Bornes-fontaines du SAEP-mV de Kissamey (Aplahoué)





- ▶ Construction et renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes
- ▶ Construction, renforcement ou réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes
- ▶ Construction et réhabilitation d'adductions d'eau villageoises
- ▶ Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- ▶ Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila, Adjarra et ses environs
- ▶ Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2
- ▶ Développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion intégrée des ressources en eau
- ▶ Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé



# Construction et renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages dans les zones rurales faiblement desservies ou non couvertes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Accroître l'accès à l'eau potable en milieu rural à travers la construction de nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV)
- › Renforcer l'accès aux services d'eau en milieu rural à travers la réhabilitation, la mise en conformité, l'extension d'ouvrages et réseaux existants
- › Fournir l'eau potable aux établissements publics

### Résultats attendus

- › 82 SAEPmV sont construits et mis en service pour satisfaire toute la population rurale faiblement desservie ou non couverte
- › 191 adductions d'eau villageoises (AEV) sont remises en état de fonctionnalité
- › Environ 1,266 million de personnes additionnelles ont accès à une eau potable de qualité
- › Environ 1 million de personnes retrouvent l'accès à une eau potable de qualité

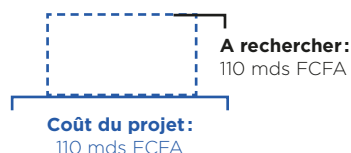
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Territoire national sauf Cotonou, Porto-Novo et Parakou

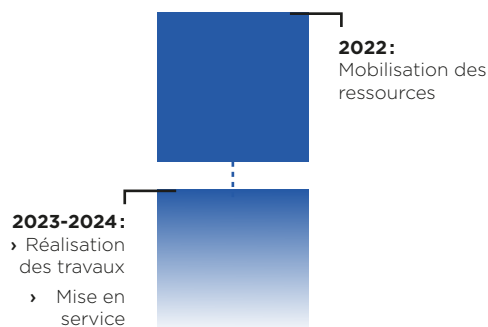
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : Agence Nationale Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Construction et mise en service de 82 nouveaux SAEPmV dans des localités faiblement desservies ou non couvertes
- › Réhabilitation de 191 AEV
- › Extension des réseaux de distribution en milieu rural
- › Alimentation en eau potable des établissements publics, et de la population rurale autour de la ZES Glo-Djigbé



# Construction, renforcement ou réhabilitation des systèmes d'alimentation en eau potable pour desservir 60 villes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Couvrir les villes non encore prises en compte en eau potable et favoriser la desserte en eau potable de la population supplémentaire dans les villes non entièrement couvertes

### Résultats attendus

- › 10 systèmes d'alimentation en eau des villes sont nouvellement construits, réhabilités ou renforcés
- › 60 villes sont desservies en eau potable
- › Plus de 3 086 km de nouveaux réseaux sont construits

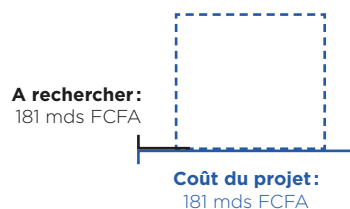
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › 49 villes dans les 9 Départements : Atacora, Donga, Borgou, Alibori, Mono, Couffo, Atlantique, Ouémé et Plateau (pour des renforcements de SAEP et 2 nouveaux SAEP)
- › 4 villes des Départements des Collines et de la Donga : Bassila, Savalou, Bantè et Ouèssè
- › 7 villes non couvertes des Départements Alibori, Borgou, Atacora, Zou, Atlantique : Karimama, Kalalé, Coby, Gogounou, Ouinhi, Kpomassè et Zè

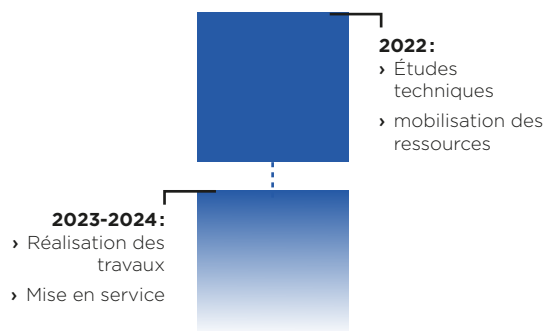
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : IGIP/IGIP-Afrique, MERLIN/SETEM-Bénin, CIRA/HORSE, CIRA/IBT, IGIP/IGIP-Afrique

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Construction de 10 nouveaux SAEP et renforcement de 44 SAEP existants dans 60 villes pour l'accès à l'eau en milieu urbain
- › Extension, densification ou construction de nouveaux réseaux de distribution des localités urbaines et périurbaines sur plus de 3.086 km pour l'accès universel à l'eau potable
- › Réalisation de branchements particuliers pour l'accès universel à l'eau potable dans les 60 villes concernées



# Construction et réhabilitation d'adductions d'eau villageoises

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer les conditions de vie des populations béninoises en milieu rural et semi-urbain à travers la construction, la réhabilitation et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable
- › Réaliser des forages à gros débit
- › Réaliser/réhabiliter et étendre des AEV
- › Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable

### Résultats attendus

- › Environ 375 877 personnes additionnelles ont accès à une eau potable de qualité
- › 24 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) sont construits
- › 25 forages à gros débit (débit supérieur à 5 m<sup>3</sup>/h) sont réalisés
- › Construction de dix-neuf (19) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) dans la première phase équivalant aux 44 AEV
- › Quatre-vingt-deux (82) localités réparties dans sept (07) départements seront impactées par les travaux de cette tranche
- › 281 747 personnes environ auront accès à un système durable d'alimentation en eau potable en 2022
- › Construction de 23 371 branchements particuliers pour atteindre 560 892 personnes à l'horizon du projet en 2041

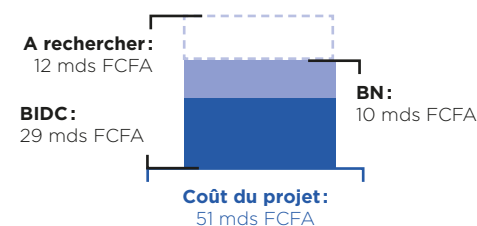
### Zones d'intervention et/ou d'impact

09 départements et 16 Communes du Bénin

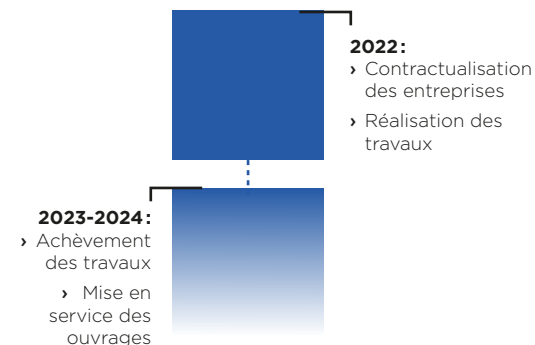
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : ANAEPMR
- › MOE : ESSOR/BNETD/TERRABO
- › Entreprises : Genertel/GECI, EWA/OBB TP/ETF, Forag SA/Agire Sarl/Vergnet Hydro, IBT/Ecore SA

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réception de 2 AEV à Kissamey (Aplahoué) et Agbohoutogon (Djidja)
- › Construction de 22 SAEP et de 12 châteaux d'eau en cours
- › Achèvement des travaux de génie civil de 09 locaux techniques
- › Pose à 70% des canalisations des 09 systèmes d'AEP.
- › Réception et pose des fournitures et équipements de 2 AEV
- › Achèvement de la préqualification de trois (03) entreprises d'origine indienne (financement indien via BIDC) pour la réalisation des travaux
- › Finalisation des études APD pour la réalisation de 19 SAEPmV équivalant aux 44 AEV

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux, et mise en service de 22 nouveaux Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) pour alimenter en eau potable 375 877 personnes au total
- › Démarrage, exécution et achèvement des travaux
- › Mise en service des 19 SAEPmV pour alimenter durablement en eau potable 281 747 personnes environ dès le départ



Construction en cours de château d'eau à Alafiarou (Tchaourou)



# Construction et réhabilitation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable au profit des écoles à cantine

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › A l'horizon 2025, toutes les écoles du Bénin sont alimentées en eau potable, la vulnérabilité des écoliers à la faim est réduite et leur rétention et performances à l'école sont améliorées
- › Faciliter l'accès à l'eau potable dans les écoles à cantine assurant ainsi une fonctionnalité desdites cantines, et aux populations des localités riveraines à travers la réalisation de 123 postes d'eau autonomes (PEA) sur forages existants ou nouveaux, et l'exécution de 34 extensions sur les réseaux d'AEV/PEA existants

### Résultats attendus

- › 157 écoles à cantine dotées d'un point d'eau autonome
- › 123 localités équipées de points d'eau potable

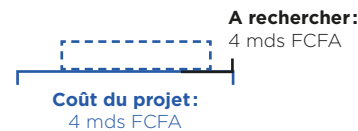
### Zones d'intervention et/ou d'impact

11 Départements du Bénin.

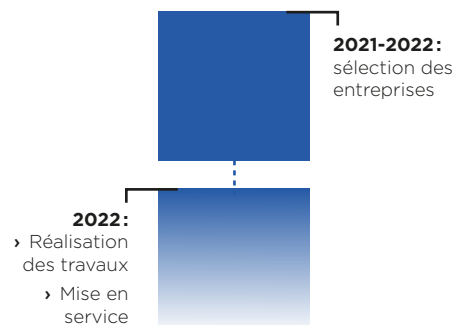
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : ANAEPMR
- › MOE : en cours de sélection
- › Entreprises : en cours de sélection

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Études achevées
- › Sélection de deux 2 maîtres d'œuvre pour le contrôle et la surveillance des travaux
- › Relance de l'appel d'offres international pour la sélection des entreprises en charge de l'exécution des travaux du projet (157 écoles concernées)

### Perspectives 2021-2026

- › Contractualisation des entreprises
- › Démarrage des travaux de la première phase : fourniture/pose de 56 Postes d'Eau Autonome (PEA) et réalisation de 34 extensions sur Adduction d'Eau Villageoise (AEV) et PEA existants au profit de 90 écoles dans les départements de l'Atacora, la Donga, le Borgou, le Zou, les Collines, le Mono, le Couffo, l'Ouémé et le Plateau
- › A terme, les écoliers de 157 écoles primaires publiques à cantine ont accès à une source d'eau potable de qualité



MERCI  
AU GOUVERNEMENT  
ET A LA FONDATION  
IFF  
FERTILISANTS  
ETIA PROBLEME DE L'EDUCATION EN AFRIQUE



# Renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes d'Abomey-Calavi, Porto-Novo et Sèmè-Kpodji

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Favoriser la desserte en eau potable de la population supplémentaire concernée à Adjagbo, Ouèdo et Togba
- › Assurer de manière durable l'approvisionnement en eau potable des populations dans les zones périphériques cibles de Porto-Novo et de Sèmè-Kpodji

### Résultats attendus

- › La desserte en eau potable des villes d'Abomey-Calavi (Adjagbo, Ouèdo et Togba), Porto-Novo, Sèmè-Kpodji (quartiers périphériques) et leurs environs est améliorée
- › La production d'eau a augmenté de 1 414 m<sup>3</sup>/h à 1 978 m<sup>3</sup>/h à Calavi
- › La capacité de stockage a augmenté de 1 000 m<sup>3</sup> à 3 000 m<sup>3</sup> soit trois fois la capacité actuelle à Calavi
- › Les réseaux d'eau des trois (3) villes sont étendus et densifiés sur 524 km
- › Le nombre de personnes desservies par la réalisation des branchements promotionnels a augmenté d'environ 413 630 personnes à Calavi (Adjagbo), Porto-Novo et Sèmè-Kpodji

### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atlantique : Abomey-Calavi (Adjagbo, Ouèdo et Togba)
- › Ouémé : Porto-Novo, Sèmè-Kpodji

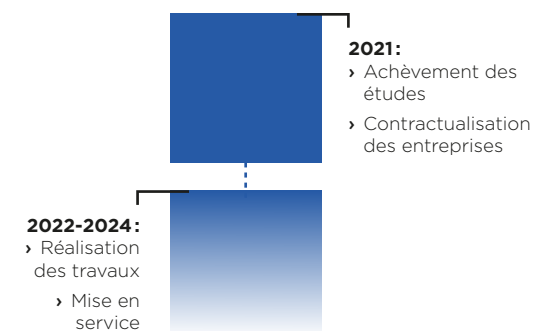
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : IGIP/GITEC/IGIP Afrique
- › Entreprises : SOGEA-SATOM/RMT

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre





## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Infrastructures de la phase 1 achevées et mises en service

### Perspectives 2021-2026

- › Construction et équipement d'un château d'eau de 1 000 m<sup>3</sup> à Adjagbo (Calavi)
- › Fourniture de matériels et pose des conduites d'adduction et de distribution d'eau pour un linéaire total de 35,5 km à Calavi
- › Mise en place d'un système de télégestion.
- › Fourniture de matériels et exécution des travaux de génie civil et de pose des équipements hydrauliques, électriques et électromécaniques à l'usine d'eau de Ouando et des réseaux de distribution d'eau à Porto-Novo et Sèmè-Kpodji
- › Acquisition de 25 000 kits de branchements et réalisation de branchements particuliers



Nouvelle station d'eau potable d'Abomey-Calavi (Zinvié)



# Renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable des villes de Bassila, Adjarra et ses environs

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Densifier et étendre le réseau de distribution d'eau potable en vue de l'atteinte de l'objectif de l'accès universel à l'eau potable dans les 2 villes, Bassila et Adjarra

### Résultats attendus

- › Un château d'eau de capacité 1 000 m<sup>3</sup> est construit
- › 171 km de conduites posés en phase initiale et 80 km de conduites posés en phase complémentaire
- › Toutes les rues des localités urbaines qui n'avaient pas de réseau de distribution d'eau à l'issue de la Phase I du projet sont desservies

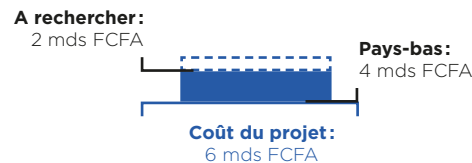
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Ouémé : Adjarra
- › Donga: Bassila

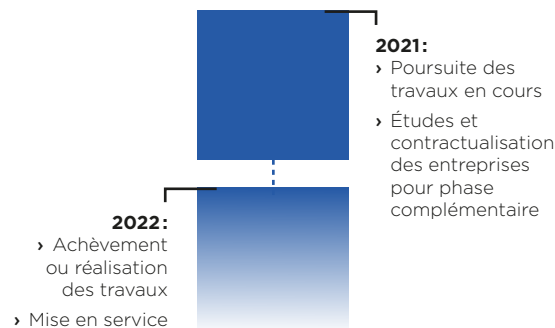
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : TERRABO
- › Entreprise : SOGEA-SATOM

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › L'étude d'impact environnemental et social du projet est achevée et le certificat de conformité environnementale est disponible
- › Travaux en cours (phase initiale)

### Perspectives 2021-2026

- › Finalisation du Plan Directeur d'Assainissement des eaux usées des villes d'Abomey et de Bohicon
- › Achèvement des travaux d'infrastructures à Adjarra.
- › Construction d'un nouveau château d'eau de capacité 1 000 m<sup>3</sup> à Adjarra
- › Réalisation des travaux complémentaires de densification et de renforcement du réseau de distribution
- › Mobilisation des ressources complémentaires pour les travaux à Bassila
- › Amélioration du service d'AEP urbain au profit de 18 000 personnes
- › Desserte d'environ 10 000 personnes supplémentaires à terme



# Renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Parakou et environs phase 2

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Densifier et étendre le réseau de distribution d'eau potable de Parakou en vue de l'atteinte de l'objectif de l'accès universel à l'eau potable dans la ville de Parakou et environs

### Résultats attendus

- › 610 km de nouvelles conduites en PVC/PEHD de diamètres variant entre 75 et 160 mm sont posés
- › Toutes les rues qui n'avaient pas de réseau de distribution d'eau à l'issue de la Phase I du projet sont desservies
- › 33 000 personnes supplémentaires ont un accès durable et moderne à l'eau potable

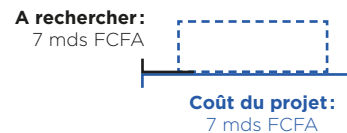
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Borgou : Parakou

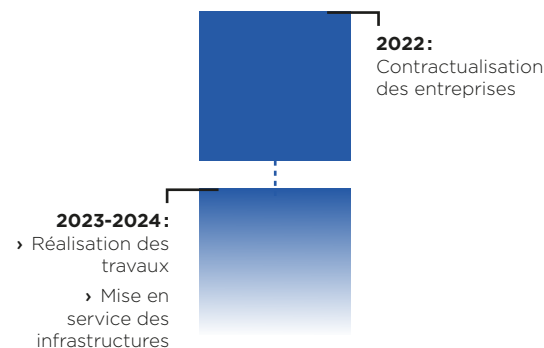
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : SONEB
- › MOE : A recruter
- › Entreprises : A recruter

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Études techniques achevées
- › Mobilisation en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Extension et densification du réseau sur 600 km environ
- › Réalisation de branchements particuliers pour l'accès universel à l'eau potable



# Développement des infrastructures hydrauliques multifonctions et gestion intégrée des ressources en eau

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Promouvoir la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) au niveau des bassins hydrologiques et finaliser le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau
- › Élaborer les outils de planification et de gestion des ressources en eau par bassin
- › Accroître la mobilisation et la valorisation des ressources en eau à travers la construction ou la réhabilitation de 22 micro-barrages à vocation multiple
- › Aménager des forages artésiens et valoriser l'eau jaillissante
- › Renforcer le suivi et la veille hydrologique (renforcer les réseaux de mesure) pour les alertes précoces et l'information sur l'eau

### Résultats attendus

- › Le cadre juridique et réglementaire relatif aux ressources en eau est finalisé et les organes de bassins sont mis en place
- › Les outils de planification et de gestion des ressources en eau sont disponibles, notamment le schéma directeur du bassin Volta et le Plan Delta Ouémé)
- › 14 micro-barrages à vocations multiples sont nouvellement construits et 8 réhabilités pour renforcer la mobilisation et la valorisation économique des ressources en eau, ainsi que 4 magasins, 8 forages et 209 ha de terres aménagées
- › 100 forages artésiens sont aménagés et exploités

- › Le suivi et la veille hydraulique sont assurés avec l'émission régulière d'alertes précoces et de l'information sur l'eau

### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Atacora : Tanguiéta, Kérou, Ouassa-Pehunco
- › Alibori : Kandi, Banikoara,
- › Borgou : Nikki, Kalalé, Bembèrèkè
- › Couffo : Klouékanmè

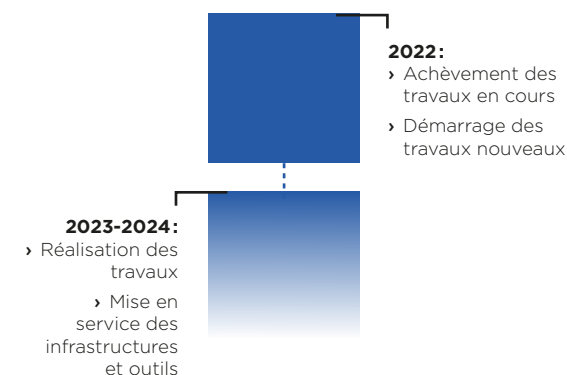
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : DG-Eau
- › MOE : SETEM-BENIN/SIGEM SARL, JWCH (Chine)HydroConsult/Faso-Ingénierie
- › Entreprises : CGC, GJF/ERI, GSEB/SIDES

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



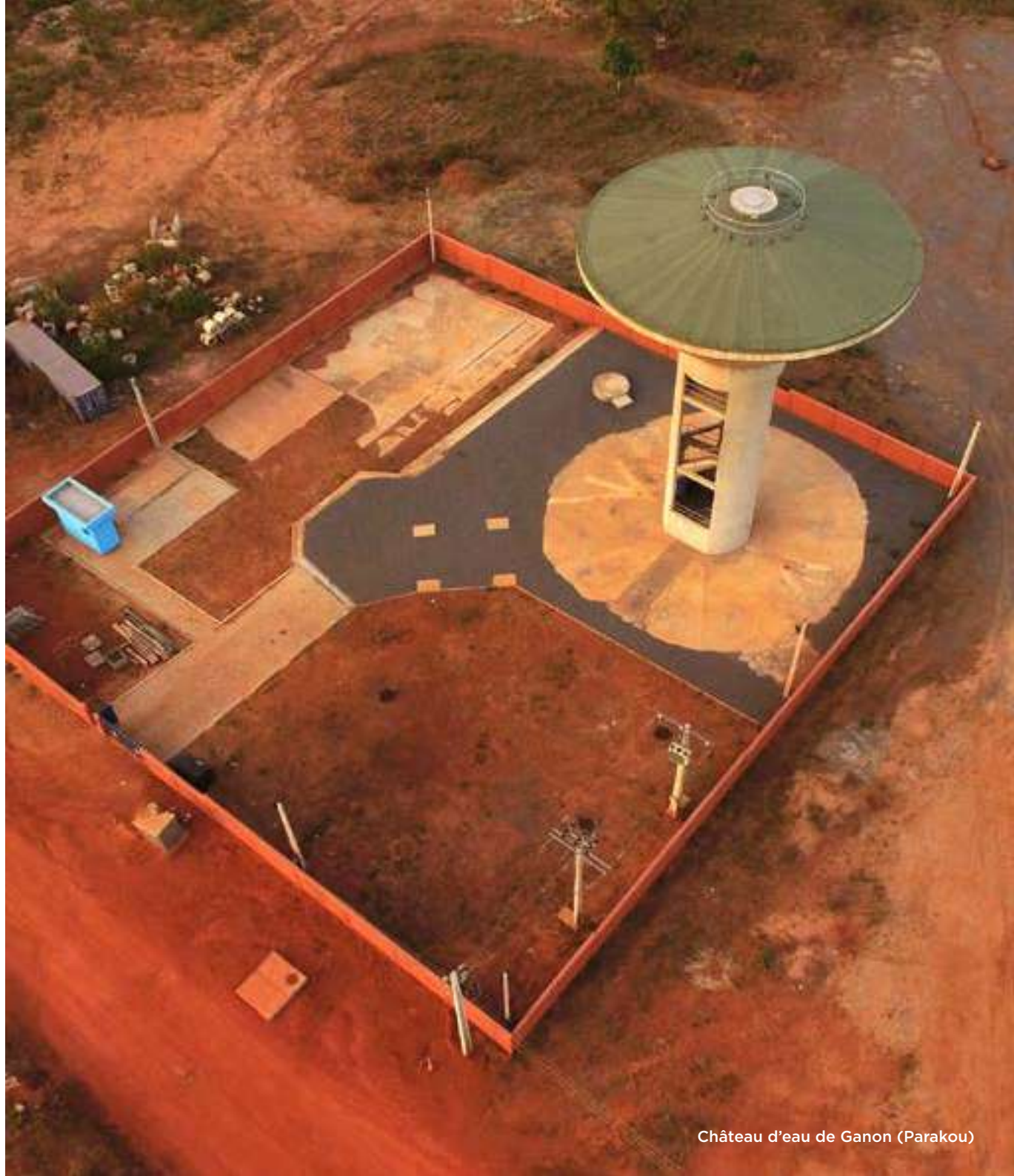
## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Études achevées
- › Travaux en cours : aménagement de périmètre irrigué 41 ha à Sépounga dans Tanguiéta, construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles à Wéna (Kandi), Bassini (Kérou), Séréwandirou (Nikki) et Sinaou (Ouassa-Pehunco)
- › Mise en place du Comité de bassin de l'Ouémé et de l'Autorité du Bassin du Mono

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement du périmètre irrigué de Sépounga (Tanguiéta) et des barrages à Kandi, Kérou, Nikki et Ouassa-Pehunco avec 142 ha aménagés pour la production agro-sylvo-pastorale et halieutique
- › Construction de 3 autres barrages, réhabilitation de 2 autres et de 3 retenues agro-pastorales
- › Réhabilitation du barrage de Dékandji (Klouékanmè)
- › Aménagement des 100 forages artésiens et de 100 ha de bas-fonds
- › Automatisation du système d'alerte précoce (e-Alert inondation Bénin) pour une meilleure gestion des risques hydro-climatiques
- › Élaboration du schéma directeur de gestion des ressources en eau de la Volta et du Niger au Bénin, et du Plan Delta de la basse vallée de l'Ouémé
- › Refonte du système de gestion des données et informations sur les ressources en eau



Château d'eau de Ganon (Parakou)



# Construction de 11 barrages multifonctions dans le bassin de l'Ouémé

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Mobiliser et valoriser les ressources en eau pour le développement économique et social dans le bassin du fleuve Ouémé au Bénin à travers la construction de 11 barrages multifonctions, pour l'irrigation et la production halieutique

### Résultats attendus

- › 11 barrages sont construits pour mobiliser plus de 800 millions de m<sup>3</sup> d'eau à des fins d'exploitation multi-usages
- › 7 860 ha de terres irriguées sont mises en valeur pour une production vivrière additionnelle de 1,56 millions tonnes
- › 12 000 ha de plans d'eau artificiels sont exploités pour obtenir une production halieutique de près de 66 960 tonnes par an

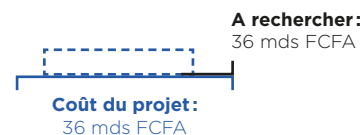
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Donga : Djougou, Bassila
- › Borgou : Tchaourou, N'Dali, Parakou
- › Collines : Savè, Dassa, Savalou
- › Zou : Zogbodomey, Djidja

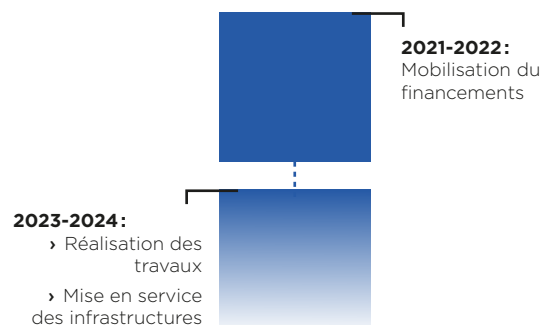
### Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Eau et des Mines
- › Exécution : DG-Eau
- › MOE : JWCH (Chine)
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Actualisation des études de faisabilité et environnementales
- › Contractualisation des entreprises
- › Réalisation des travaux de construction de 11 barrages dans le bassin de l'Ouémé et d'aménagement de périmètres irrigués pour :
  - › Une augmentation de la production vivrière de 1,56 millions tonnes
  - › Un développement de la production aquacole sur 12 000 ha de plans d'eau artificiels pour atteindre une production halieutique de près de 66 960 tonnes par an
  - › Une amélioration du revenu des populations et une réduction du taux de pauvreté



Barrage d'Ayédjoko à Savè







- ▶ Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport
- ▶ Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-novo, Parakou
- ▶ Construction d'un complexe sportif et culturel (UNAFRICA)
- ▶ Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa
- ▶ Construction d'une arena moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)



# Construction ou réhabilitation de stades communaux de type omnisport

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Doter les communes du Bénin d'infrastructures aux normes

### Objectifs spécifiques

- › Construire les stades omnisports dans les chefs-lieux des départements non pris en compte par la première phase
- › Poursuivre la construction des stades de 3 000 places dans les communes

### Résultats attendus

- › L'ensemble des chefs-lieux des départements dispose d'un stade omnisport
- › D'autres communes disposent de stades de 3 000 places

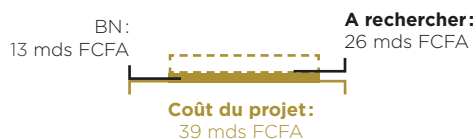
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Abomey-Calavi, Allada, Lokossa, Dassa-Zoumé, Natitingou et autres communes

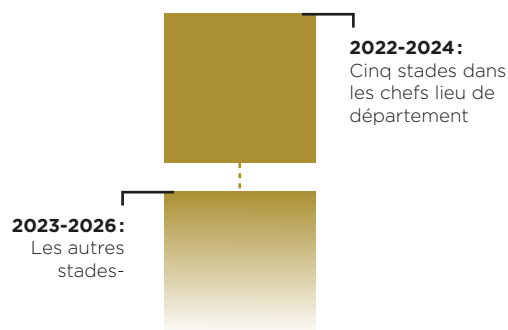
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports /Fédération Béninoise de Football
- › MOD : MCVDD/SIRAT

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Identification des sites de construction
- › Actualisation des études et dossiers techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Recrutement des entreprises
- › Démarrage des travaux de construction des stades
- › Suivi des travaux de construction





# Construction ou réhabilitation de grands stades de type international à Cotonou, Porto-novo, Parakou

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Doter le Bénin d'infrastructures sportives de référence

### Objectifs spécifiques

- › Réhabiliter le stade Charles de Gaulle de Porto-Novo
- › Construire un stade international à Parakou
- › Construire un nouveau stade moderne à Cotonou 2
- › Réaliser des aménagements ou des réhabilitations des aires de jeux de proximité de grande masse

### Résultats attendus

- › Les infrastructures sportives aux normes internationales sont réhabilitées et disponibles
- › Des aménagements des aires de jeu de proximité sont réalisés

### Zones d'intervention et/ou d'impact

Cotonou, Porto-Novo, Parakou

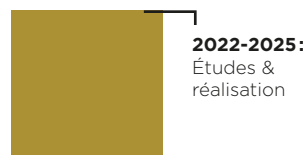
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports
- › Exécution : MSp et MCVDD
- › MOD : MCVDD

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Identification des sites de constructions
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social

### Perspectives 2021-2026

- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Recrutement des entreprises
- › Réalisation des travaux et aménagement des aires de jeux annexes à Cotonou, Porto-Novo et Parakou
- › Suivi des travaux de construction



# Construction d'un complexe sportif et culturel (UNAFRICA)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Mettre en place un complexe sportif et culturel moderne au profit des populations de la ville de Cotonou et environs

### Objectifs spécifiques

- › Réhabiliter le pavillon du hall des sports
- › Aménager une zone de sport avec des terrains d'handball, volleyball, basketball et tennis et des salles d'entraînement pour les arts martiaux
- › Construire la galerie des arts

### Résultat attendu

Un cadre adéquat pour la formation des athlètes tennisman est disponible.

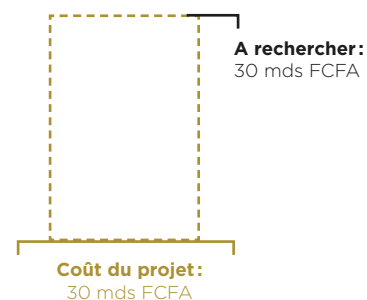
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou /Gbégamey

### Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : Cabinet KOFFI Diabaté
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impact environnemental et social
- › Sélection de l'entreprise
- › Réalisation des travaux
- › Suivi des travaux de construction



# Construction d'une académie de football de jeunes filles à Lokossa

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Promouvoir le football féminin et détecter des jeunes talents lors du championnat et autres compétitions nationales

### Objectifs spécifiques

- › Mettre en place un environnement favorable à la formation sportive des filles dans le football
- › Assurer un encadrement professionnel de nos jeunes talents sélectionnés

### Résultats attendus

- › Un cadre adéquat pour la formation des athlètes féminin est disponible
- › Un programme de formation et élaboré et mis en œuvre dans l'académie

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Mono (Lokossa)

### Cadre institutionnel

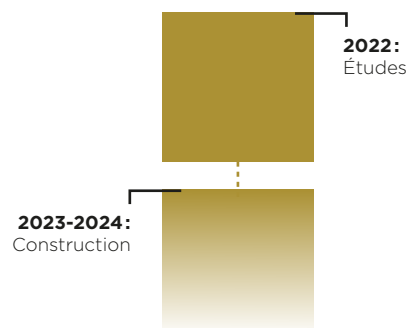
- › Ministère des Sports/Fédération Béninoise de Football
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : non encore sélectionnée
- › Entreprise : non encore sélectionnée

### Coût/financement

A rechercher:  
3 mds FCFA

Coût du projet:  
3 mds FCFA

### Calendrier indicatif de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Identification du site de construction
- › Études architecturales et techniques
- › Études d'impacts environnementale et sociale
- › Construction des infrastructures des académies
- › Suivi des travaux de construction
- › Mise en place des structures de gestion du centre (Recrutement du personnel d'encadrement, élaboration du Curricula de formation, etc.)





# Construction d'une arena moderne de basketball à Kouhounou (Cotonou)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Positionner le Bénin comme pays hôte de la Basketball African League (BAL)

### Objectifs spécifiques

- › Mettre en place un environnement favorable à la pratique du basketball par les jeunes de Cotonou et environs
- › Disposer d'une infrastructure de basketball aux normes internationales pour la pratique de l'élite

### Résultats attendus

- › Le Bénin dispose d'un des meilleurs parquets de basketball en Afrique
- › Un cadre adéquat pour la pratique du basketball par les jeunes de Cotonou et environs est disponible

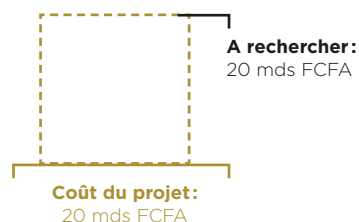
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

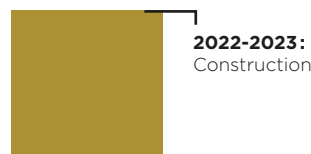
### Cadre institutionnel

- › Ministère des Sports /Fédération Béninoise de Basketball
- › MOD : MCVDD/SIRAT
- › MOE : Cabinet KOFFI Diabaté
- › Entreprise : SUMMA

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Identification du site de la construction
- › Études Architecturales et techniques (les APS et l'APD)
- › Recrutement du Bureau de contrôle Technique (BCT)
- › Validation des plans d'exécution
- › Démarrage des travaux
- › Suivi des travaux de construction







Vue aérienne des Jardins de Mathieu et de la ville de Cotonou



# CADRE DE VIE

- ▶ Assainissement Pluvial de Cotonou (PAPC)
- ▶ Assainissement pluvial des villes secondaires
- ▶ Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Benin : asphaltage
- ▶ Création d'un complexe international à Cotonou
- ▶ Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi
- ▶ Développement de programme immobilier d'habitat social et économique
- ▶ Construction et rénovation des bâtiments administratifs
- ▶ Protection du Littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières
- ▶ Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes
- ▶ Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes
- ▶ Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales
- ▶ Lumières du Bénin



# Assainissement pluvial de Cotonou (PAPC)

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Réduire la vulnérabilité des populations face aux inondations
- › Favoriser la réalisation des infrastructures socio-économiques
- › Lancer le développement économique et social du Bénin

### Résultats attendus

- › Le réseau d'assainissement pluvial est renforcé
- › Le réseau de voirie est amélioré
- › La qualité de vie des habitants de plusieurs quartiers défavorisés riverains par des aménagements urbains annexes est améliorée

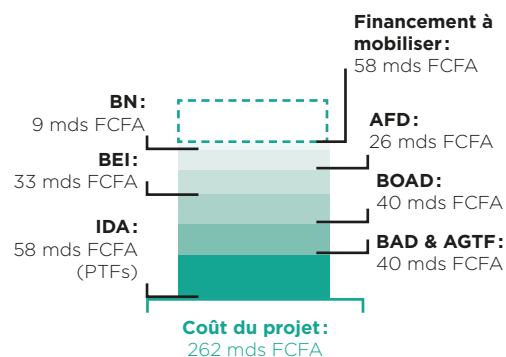
### Zone d'intervention et/ou d'impact

34 des 50 bassins de la ville de Cotonou

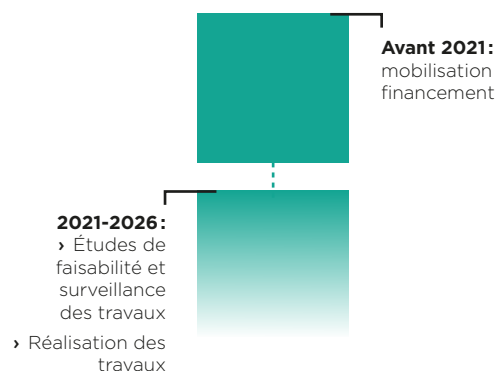
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution : ACVDT
- › MOD Etude : AGETUR
- › MOD Travaux : Tranche d'urgence : AGETUR, autres tranches : en cours de sélection
- › Bureau d'étude : IGIP Afrique

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Réalisation des études du projet
- › Recrutements en cours pour les entreprises en charge des travaux et des missions de contrôle et surveillance des travaux et suivi de la mise en œuvre des PGES

### Perspectives 2021-2026

- › Construction de 46 000 ml de collecteurs primaires
- › Construction de 90 000 ml de collecteurs secondaires et de caniveaux latéraux de rues
- › Aménagement et pavage de 49 000 ml de rues
- › Aménagement de 7 bassins de rétention
- › Acquisition d'équipements pour la collecte de déchets solides
- › Reconstruction et équipement de l'école des sourds
- › Reconstruction et équipement de l'école primaire publique de Vèdoko 2
- › Reconstruction et équipement de laboratoire type centre de santé communautaire



Canal d'assainissement pluvial à Cotonou (en cours d'aménagement)



# Assainissement pluvial des villes secondaires

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Prévenir les inondations et la stagnation des eaux pluviales
- › Améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations
- › Améliorer les infrastructures de communication
- › Valoriser les fonciers bâti et non bâti

### Résultats attendus

- › 213 km de collecteurs sont construits dans les 15 villes
- › 142 km de voirie de services sont aménagés dans les 15 villes

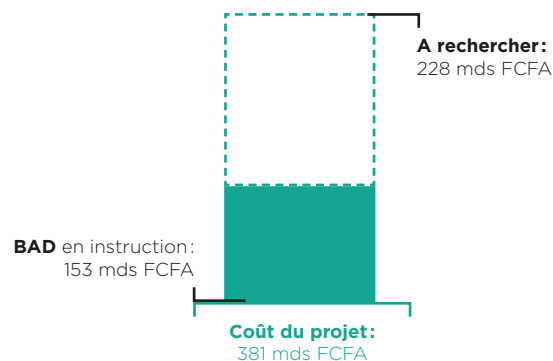
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Porto-Novo, Sèmè-Podji, Ouidah, Abomey-Calavi et du Plateau d'Abomey, Natitingou, Parakou, Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè

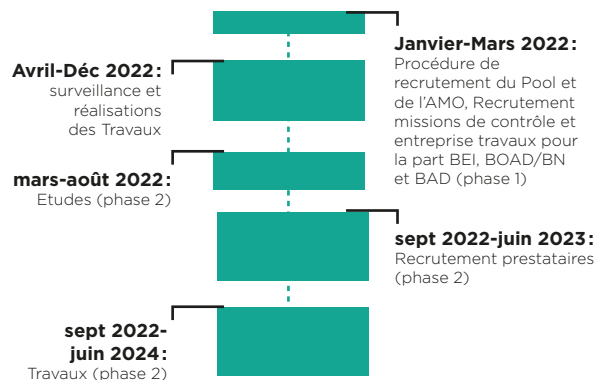
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › MO : MCVDD/ACVDT
- › MOD : AGATUR
- › MOE : CECO BTP / ACEP Ing / OTD Ing

### Coût/financement



### Calendrier indicatif de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) & (PAR) achevées à 100% pour la première phase
- › Études d'Avant-Projet Définitif (APD) achevées à 100% pour la première phase
- › Programme en cours d'instruction par la BEI, la BAD et la BOAD

### Perspectives 2021-2026

- › Abomey Calavi : réalisation de 48 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 32 km de voirie
- › Porto-Novo : réalisation de 21 km de nouveaux collecteurs et aménagement de voirie
- › Plateau d'Abomey (Abomey-Bohicon) : réalisation de 40 km de collecteurs et aménagement de voirie
- › Sèmè Podji : réalisation de 4,3 km de nouveaux collecteurs et aménagement de 6,7 km de voirie
- › Ouidah : réalisation de 4,8 km de collecteurs et aménagement de 8,7 km de voirie
- › Parakou : création de 15 nouveaux collecteurs de longueur totale de 12 km et aménagement de 4,5 km de voirie
- › Natitingou : création de 15 collecteurs de longueur totale de 13,4 km et aménagement de 5,6 km de voirie
- › Allada, Dassa, Djougou, Kandi, Lokossa, Aplahoué, Pobè : réalisation des études, construction de 70 km de collecteurs dans les 7 villes, réalisation de 40 km de voirie dans les 7 villes



# Réhabilitation et aménagement des voiries dans certaines villes du Bénin : asphaltage

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

› Recréer une dynamique de développement urbain au plan local avec des répercussions positives sur les relations villes-hinterland

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Améliorer les conditions de circulation, l'accès des ménages aux équipements
- › Rénover les principales zones d'habitat et d'activités
- › Réduire les niveaux de pollution et de nuisances
- › Dynamiser les économies locales

### Résultats attendus

- › Les travaux (pavage et bitumage) du projet sont réalisés
- › Les travaux des lots spécifiques (espaces verts, éclairage public et équipements de sécurité) de la phase A sont effectivement réalisés

### Zones d'intervention et/ou d'impact

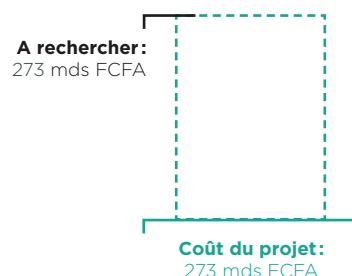
**Phase A :** Cotonou, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Parakou, Abomey, Bohicon, Lokossa, Seme-Podji, Natitingou

**Phase B :** Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou, Porto-Novo, Kandi, Djougou

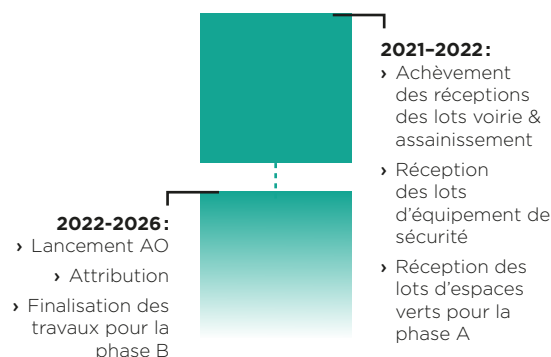
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Structure d'exécution: ACVT
- › AMO: Louis Berger
- › MOE: Ceco BTP, ACEP, Best Ing, LTi, Technicart
- › Entreprises adjudicataires: Adéoti, Ofmas SBF, HNRB, Sino Hydro, NSE CI, SOGEA SATOM, sélection en cours pour la phase B

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

#### Phase A

- › Aménagement de 199 km de voirie primaires, secondaires et tertiaire
- › Construction de 410 km de caniveau de drainage d'eau pluviale
- › Plantation de 21 000 arbres d'alignement
- › Installation de 13 000 lampadaires solaires photovoltaïques
- › Installation des équipements de sécurité sur les rues aménagées

#### Phase B

- › DAO finalisés
- › Sélection en cours des entreprises en charge des travaux
- › Sélection des cabinets de contrôle

### Perspectives 2021-2026

- › Mise en œuvre des travaux de la phase B :
  - › 181 km de voirie aménagées
  - › 300 km de caniveau de drainage
  - › Plantation de 24 000 arbres
  - › Installation de 12 000 lampadaires



# Création d'un complexe international à Cotonou

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

- › Accélérer le développement de la créativité et de l'économie culturelle et promouvoir à grande échelle de la culture béninoise

De façon spécifique, il s'agit de :

- › Mettre en place une infrastructure moderne pour la promotion de spectacles majeurs, constituées des galeries pour la création, d'une galerie marchande et des lieux de résidences pour les artistes qui seront de passage

### Résultat attendu

L'offre d'espaces de promotion et de renforcement de capacités des artistes est améliorée

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCDVDD)
- › AMO : GASSIM, ACCOR
- › MOE : Cabinet MOKE
- › Entreprise : SUMMA

### Coût/financement

Financement recherché :  
122 mds FCFA

Coût du projet :  
122 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre

2021-2026 :  
Surveillance et réalisation des travaux

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
  - › Contrat du Maître d'œuvre signé ; APS, APD et EIES validés
  - › Élaboration du rapport initial de contrôle technique (RICT) par le BCT
  - › Exécution des travaux de démolition des bâtiments existants de Bénin Marina Hotel
  - › Validation des plans d'exécution du Sol-sol et du RDC
  - › Exécution des travaux de construction de l'hôtel à 6,67%

### Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un hôtel Sofitel et rénovation du CIC de Cotonou
- › Rénovation du CPA-UNAFRICA
- › Réhabilitation du stade Général Mathieu Kérékou





# Rénovation du centre commercial et administratif de Ganhi

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

Le projet vise à rénover le centre-ville de Cotonou. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- › Embellir le centre-ville de Cotonou
- › Décongestionner le trafic dans la zone
- › Améliorer le climat d'affaires dans la zone
- › Sécuriser les côtes lagunaire et maritime

### Résultats attendus

- › La vocation commerciale du centre est renforcée
- › Les fonctions touristiques, hôtelières et de loisirs sont promues
- › Une image urbaine digne d'un centre d'affaires est créée
- › Une fonction résidentielle d'accompagnement est intégrée
- › La gestion du patrimoine foncier de l'Etat est rationalisée

### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

### Cadre institutionnel

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)

### Coût/financement

**Financement recherché:**  
25 mds FCFA

**Coût du projet:**  
25 mds FCFA

### Calendrier de mise en œuvre

**2021-2026:**

- › Études de faisabilité et surveillance des travaux
- › Réalisation des travaux

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Études en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Réalisation d'une corniche dans le prolongement de la Marina en direction de Placodji puis de l'ancien pont et d'un parc urbain à la pointe Sud-Est de cette localité
- › Réhabilitation des rues de desserte intérieure et l'accès aux servitudes du littoral et de la berge lagunaire
- › Réalisation d'un plan de circulation cohérent avec les aménagements
- › Mise en oeuvre d'un programme immobilier privé pour la réhabilitation de leur patrimoine par les propriétaires privés
- › Résorption de Xwlacodji et déplacement de la SCB



# Développement de programme immobilier d'habitat social et économique

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Structurer un secteur du logement social et économique innovant à destination des couches de populations à bas revenus et à revenus intermédiaires

### Résultats attendus

- › 1 000 logements, dont 600 maisons individuelles et 400 logements collectifs repartis sur 5 sites d'opération sont construits
- › 500 logements individuels pour abriter le personnel militaire sont construits
- › 20 hectares environ sont aménagés et viabilisés
- › 6 000 emplois nationaux directs dans le cadre des chantiers correspondants sont créés
- › Au moins 100 jeunes et artisans sont formés aux métiers de la construction
- › Des compétences sont transférées vers les opérateurs nationaux du secteur du BTP

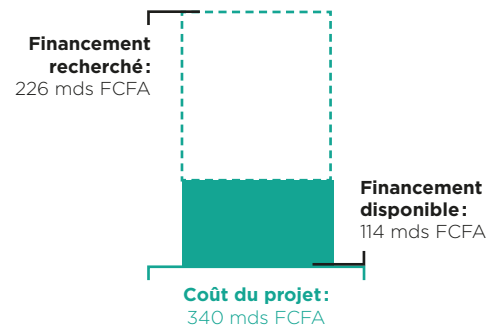
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Tous les départements

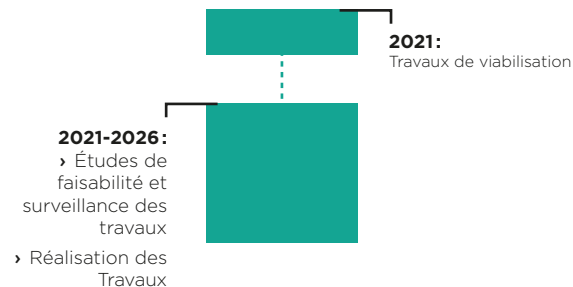
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SIImAU)
- › AMO : Groupe Duval
- › MOE : Cabinet Koffi & Diabaté
- › Autres prestataires : CECO-BTP, Cabinet IRC, Laboratoire ATS et l'IGN
- › Entreprises adjudicataires : Colas, IBT/Ecore, ASEMI (viabilisation du site), PNBF/PNHG

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Achèvement et validation des études architecturales et techniques (préliminaire et de programmation, ESQ, APS, APD, DCE) pour une partie du site de Ouèdo (3 035 logements) et achèvement au niveau APD + permis de construire pour tous les autres sites
- › Achèvement et validation des études géotechniques et topographiques de tous les sites ainsi que les études techniques de viabilisation primaire et d'impact environnemental (avec obtention du CCE) du site de Ouèdo
- › Réalisation des travaux de viabilisation primaire du site des logements à Ouèdo à 79,68% de taux d'exécution physique
- › Démarrage des travaux de construction de 3 035 logements et de Voiries et Réseaux Divers (VRD) secondaire et tertiaire à Ouèdo sur financement de la BOAD avec l'installation du Groupement d'entreprises PNBF SA/PNHG et du Groupement d'entreprises COLAS/ ASEMI /FRANZETTI et l'exécution à 5% des travaux des lots 02 et 03 et à 10 % des travaux des lots 01 & 04

### Perspectives 2021-2026

- › Achèvement des travaux de construction des logements de la première phase
- › Réalisation des travaux de construction pour le reste des logements prévus dans le cadre du programme vingt mille (20 000) logements et les cinq cents (500) logements militaires
- › Réalisation des travaux de viabilisations primaire, secondaire et tertiaire de tous les sites de construction des logements



Chantier de construction des logements économiques et sociaux à Ouèdo (Abomey-Calavi)



# Construction et rénovation des bâtiments administratifs

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Valoriser et transformer l'image de Cotonou et accroître significativement son attractivité aux plans continental et international

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Créer une véritable centralité
- › Enclencher la mutation urbaine
- › Mettre en valeur une emprise foncière stratégique
- › Déplacer l'actuel camp militaire

### Résultats attendus

- › La construction d'un centre d'affaires moderne
- › La réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › L'amélioration du maillage urbain de Cotonou notamment au niveau des liaisons transversales
- › La mise en valeur de l'emprise ferroviaire

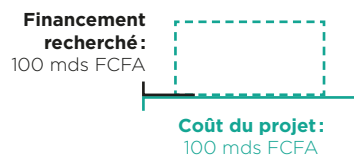
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Cotonou

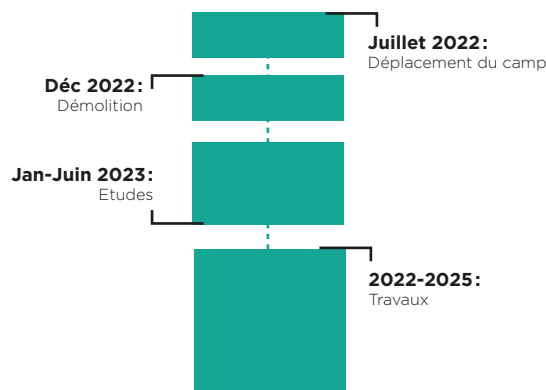
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable MCVDD
- › MOE : PROJEX AFRIQUE DE L'OUEST
- › Contrôle technique des travaux : QUALICONSULT AFRIQUE DE L'OUEST
- › Entreprise : Poly-Technologie

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principale activité

Construction de la caserne d'Allada en cours

### Perspectives 2021-2026

- › Construction d'un centre d'affaires moderne
- › Réalisation d'une grande opération de création de quartier de ville
- › Amélioration du maillage urbain notamment au niveau des liaisons transversales



Cité Administrative d'Ahossougbéta à Abomey-Calavi (en cours de construction)



# Protection du littoral contre l'érosion côtière et développement de la résilience des zones côtières

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Protéger le littoral béninois contre l'avancée de la mer

### Résultats attendus

- › Les mesures de protection côtière mises en œuvre sont efficaces
- › La côte à l'Est de Cotonou est protégée contre l'érosion côtière
- › La côte entre Hillacondji et Grand-Popo est protégée contre l'érosion côtière
- › Les aménagements touristiques et balnéaires réalisés contribuent à la réduction de la pauvreté dans les régions d'accueil
- › La zone côtière du Bénin bénéficie d'un plan d'urbanisme qui est en cohérence avec les actions visant sa mise en valeur
- › Certaines cellules de plage sont rechargées par dragage
- › La résilience de la zone côtière face au changement climatique est renforcée

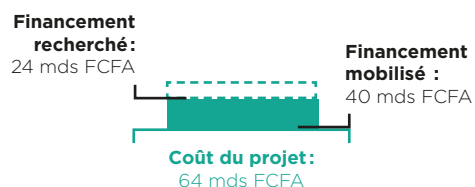
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Secteur de côte entre le chenal de Cotonou et PK11 ; secteur de côte entre Fidjrossè et Ouidah et secteur de côte entre Hilacondji et Grand-Popo

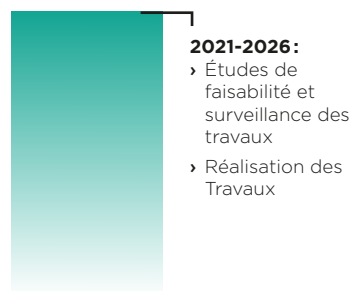
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : UGP-WACA RESIP-BENIN

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Protection de la côte à l'Est avec quelques points mis en valeur à travers :
  - › La construction des épis A, Abis, B et C
  - › La construction d'un brise lame à l'Est de l'épi 7, prolongement de la racine de l'épi 7
  - › L'assainissement de la zone libérée à Akpakpa dodomè
  - › Le rechargement de plage par dragage et refoulement d'environ 3 300 000 mètres cube de sable marin
  - › La mise en dépôt de 1 001 178 m<sup>3</sup> de sable de dragage aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
  - › La construction d'une digue immergée en vue de la création de lac marin à Donatin
- › Protection du segment prioritaire de côte à Avlékété (Ouidah) et mise en place de conditions pour sa valorisation à travers :
  - › La construction d'un brise lame submergé de 5 340 mètres linéaires à Avlékété
  - › Le rechargement de plage par dragage d'environ 3 000 000 mètres cube de sable marin
  - › La mise en stock par dragage et refoulement de 850 000 m<sup>3</sup> de sable aux fins de réserve sédimentaire pour la réalisation des autres travaux du PAG
- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :

## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Réalisation des travaux d'urgence de stabilisation et aménagement de la berge sud du fleuve Mono à Avlo dans la commune de Grand-Popo
- › Réalisation des travaux d'ouverture mécanique de l'embouchure de la Bouche du Roy
- › Démarrage des procédures de recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux de protection côtière transfrontaliers

### Perspectives 2021-2026

- › Résilience de la zone côtière face au changement climatique :
  - › Renforcement de l'intégration régionale pour l'amélioration de la gestion des zones côtières
  - › renforcement des politiques et institutions nationales
  - › Renforcement des investissements nationaux physiques et sociaux
  - › Coordination, appui à la mise en œuvre et gestion du projet





# Modernisation de la gestion des déchets solides ménagers dans les grandes villes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations des villes ciblées

### Résultats attendus

- › Les rues et espaces publics sont propres au quotidien
- › Les ouvrages d'assainissement pluvial sont curés, entretenus et drainent correctement les eaux pluviales
- › Les dépotoirs sauvages de nos villes sont éradiqués
- › Le service de ramassage des déchets est accessible à tous les ménages
- › Le service de collecte et de transport des déchets des points de regroupement (PR) et centre de transfert (CT) vers les centres d'enfouissement technique (CET) est assuré et respectueux de l'environnement
- › Des unités de tri et valorisations sont disponibles
- › Le modèle économique du projet est mis en place et permet de financer les charges d'exploitation

### Zones d'intervention et/ou d'impact

Communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Podji, Ouidah, Porto-Novo, Natitingou, Parakou, Bohicon, Abomey, Lokossa

### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : SGDS-GN S.A.
- › AMO : COVED (Groupe PAPPREC)
- › MOE : Cabinet GIRUS (assistance technique pour les études)

### Coût/financement

**Financement recherché :**  
50 mds FCFA



### Calendrier de mise en œuvre



**2021-2026 :**  
Poursuite et extension à d'autres villes des composantes collectes et salubrités, et démarrage progressif des autres composantes

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › La Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN) est créée et opérationnelle
- › Effectivité des actions de salubrité, précollecte et collecte des déchets dans les 5 communes de Cotonou, Abomey-Calavi, Ouidah, Sèmè-Podji et Porto-Novo
- › Recrutement d'un cabinet pour l'étude de mise à niveau des centres d'enfouissement techniques de Ouèssè et de Takon
- › Destruction de tous les points noirs (les plus importants) dans le Grand Nokoué

### Perspectives 2021-2026

#### Phase 1 :

- › Construction de 20 unités de valorisation de déchets y compris celle du marché de gros
- › Construction de 3 centres de transfert
- › Réhabilitation et mise aux normes des 2 centres d'enfouissement technique
- › Acquisition d'équipements (engins, camions, BOM)
- › Acquisition de caissons pour les marchés secondaires, de bacs et poubelles
- › Réalisation des plans directeurs de gestion des déchets et de la salubrité publique
- › Extension des activités de précollecte en zone péri-urbaine
- › Programme éco-citoyenneté en milieu scolaire



## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Recrutement de jeunes volontaires pour la sensibilisation de proximité
- › Extension du GEORED à la précollecte
- › SIG

### Phase 2 :

- › Réalisation des études de faisabilité
- › Mise en place d'un système de collecte des déchets et de salubrité publique
- › Élimination de tous les dépotoirs sauvages
- › Construction de 10 centres de transfert et de Tri/valorisation (1 à Natitingou, 3 à Parakou, 2 à Bohicon, 2 à Abomey, 2 à Lokossa)
- › Construction de 3 centres d'enfouissement technique (1 pour Parakou, 1 pour Abomey-Bohicon-Lokossa et 1 pour Natitingou)
- › Construction de 3 bases logistiques de SGDS
- › Acquisition d'engins, camions ampliroll et BOM
- › Acquisition de caissons, bacs et poubelles
- › Mise en place du Géored et SIG
- › Élaboration et mise œuvre d'un plan de communication
- › Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation





# Assainissement, aménagement et développement économique des lacs et lagunes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectif stratégique

Réhabiliter et assurer un meilleur aménagement des lacs Nokoué et Ahémé ainsi que de la lagune de Porto-Novo en vue de contribuer au développement socio-économique durable des localités bénéficiaires

### Résultats attendus

- › Les plans d'eau sont assainis par l'enlèvement systématique des engins et techniques de pêche prohibés
- › Les berges et les terres en amont des plans d'eau sont reboisées
- › L'écosystème aquatique est restauré par dragage sectoriel des plans d'eau concernés
- › Un système de lutte contre la pollution chimique et organique des plans d'eau est mis en place
- › Un système de gestion et de valorisation de la jacinthe d'eau et des plantes aquatiques proliférantes est mis en place
- › Les conditions environnementales pour le développement du tourisme et du transport fluvio-lagunaire sont améliorées

### Zones d'intervention et/ou d'impact

12 Communes : Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Quidah, Kpomassè, Cotonou, So-Ava, Abomey-Calavi, Porto-Novo, Sèmè-Podji et Aguégoués

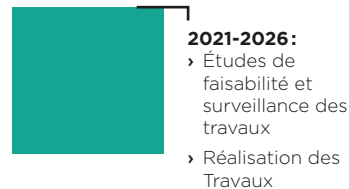
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : ADELAC et DGEC

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Au niveau du lac Ahémé :
  - › Études de faisabilité technique, économique et financière approuvées par le Conseil des Ministres et ayant conduit à la création de l'Agence d'exécution, l'ADELAC
  - › Réalisation d'études techniques complémentaires des opérations de dragage pilote de Djondji-Houncloun
  - › Promotion d'activités génératrices de revenus par la formation et l'encadrement technique de 200 pêcheurs et mareyeurs à l'héliculture
  - › Réalisation de l'étude d'impact économique et social ex-ante du projet de la réhabilitation du lac Ahémé
  - › Mise en terre de 30 000 plants de palétuviers rouges (*Rhizophora racemosa*) dans le cadre du reboisement des chenaux (Aho, Mawédon et Gnanfandon)
  - › Installation des stations de collecte de données (hauteurs d'eau, salinité, température)
  - › Réalisation de l'étude sur la modélisation hydrologique des plans d'eau du complexe Mono-Couffo
  - › Réalisation de l'étude sur l'implication du secteur privé dans le financement des activités du projet
  - › Réalisation de l'étude d'impact environnemental des opérations de dragage
  - › Entretien et suivi des axes verts

## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Assainissement par l'enlèvement systématique de tous les engins de pêche dévastateurs et prohibés
- › Au niveau du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo :
  - › Élaboration, validation et signature du document cadre du projet
  - › Mobilisation du financement pour la réalisation des études du projet (1 million d'euro, Pays-Bas)
  - › Lancement de l'appel d'offres pour la sélection du consortium international chargé de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet

### Perspectives 2021-2026

- › Aménagement du plan d'eau par dragages sectoriels
- › Promotion des activités de pêche et d'aquaculture
- › Promotion des activités agro-sylvo-pastorales
- › Promotion de l'industrie touristique et hôtelière
- › Développement des infrastructures socio-communautaires, de désenclavement, d'aménagement et d'assainissement de la zone





# Conservation de la biodiversité et gestion durable des forêts classées et communales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Améliorer la gestion intégrée de la biodiversité, des forêts classées et communales ciblées

De façon spécifique, il s'agira de :

- › Restaurer les espaces forestiers dégradés
- › Assurer la gestion durable des aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité
- › Assurer la gestion durable des terres
- › Promouvoir le reboisement urbain
- › Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière

### Résultats attendus

- › Les écosystèmes forestiers dégradés sont restaurés
- › Les aires communautaires et aires marines de conservation de la biodiversité sont gérées durablement
- › La gestion durable des terres est assurée
- › La promotion des techniques d'agroforesterie durable est assurée
- › Les capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière sont renforcées

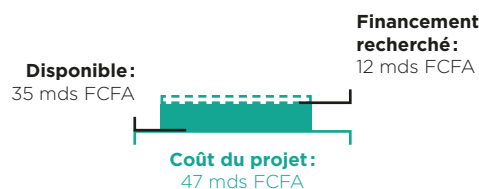
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Forêts classées regroupées en 12 massifs forestiers, représentant 63% environ de la surface totale des forêts classées du pays

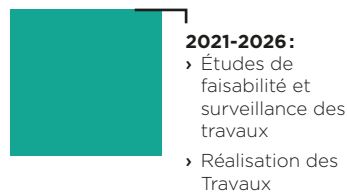
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Exécution : DGEFC

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

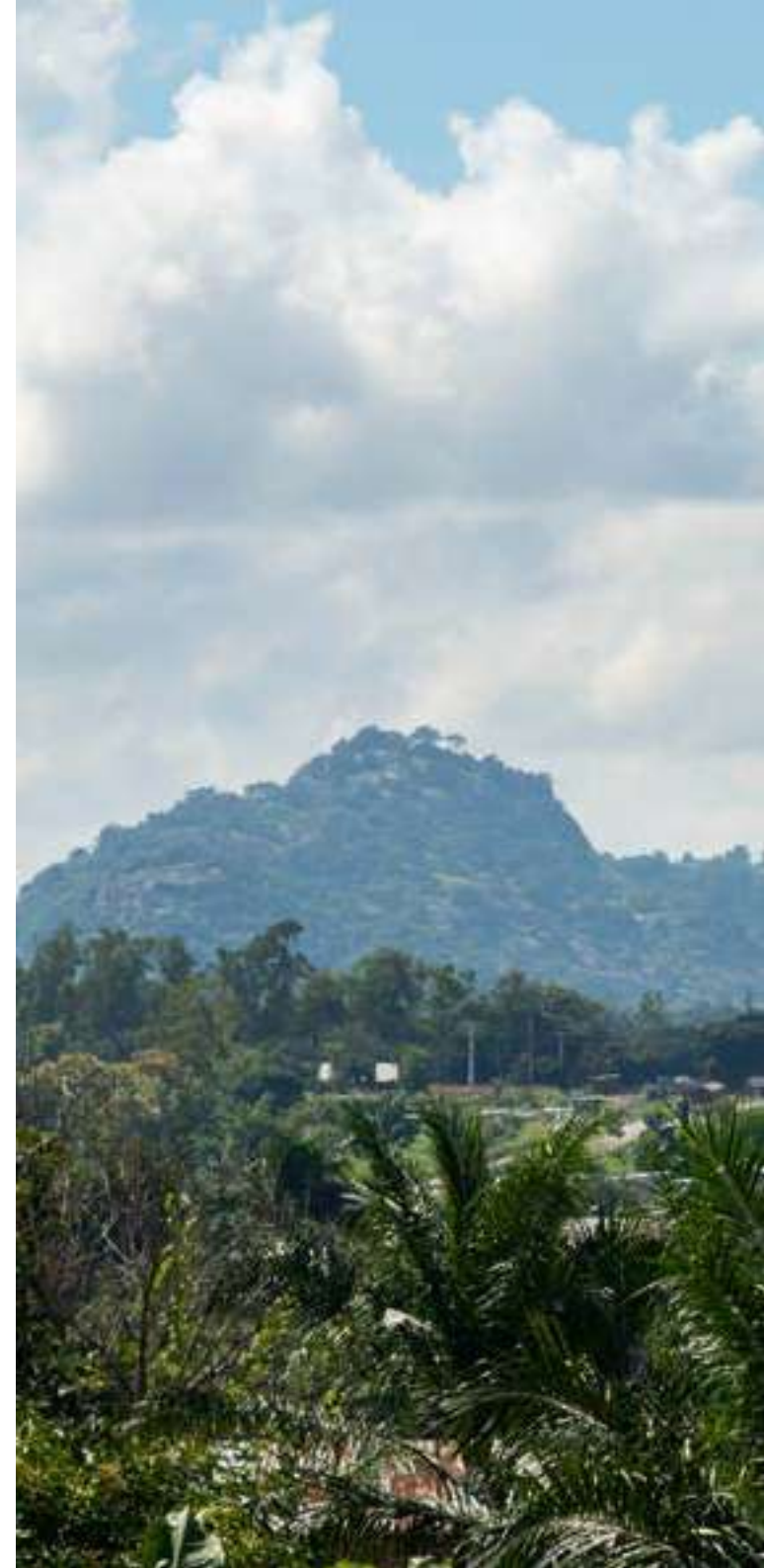
- › Au niveau des forêts classées :
  - › Production en pépinières de 4,5 Millions de plants (bois énergie et bois œuvre)
  - › Réalisation effective de 2 745 ha de plantations dont 1 995 ha de plantations de bois énergie (Acacias auriculiformis) mis en terre dans six (6) forêts classées [Kétou (429 ha), Dan (257 ha), Logozohè (280 ha), Ouémé-Boukou (360 ha), Agoua (406 ha), Tchaourou-Tou- Kilibo (263 ha)] et 750 ha de bois d'œuvre (Teck, Gmelina, Khaya) dans une forêt classée (Dogo)
  - › Réalisation des 1er, 2ème et 3ème entretiens des parcelles de plantation de bois énergie et de bois d'œuvre (100%)
  - › Réalisation d'une étude des sols sur les parcelles destinées au reboisement avec analyse et présentation des mesures de mise en terre adaptées aux différentes unités édaphiques
  - › Élaboration et validation du «Manuel de mise en œuvre du mécanisme de paiement direct des bénéficiaires basé sur la performance» (reboisement, agroforesterie & intensification agricole et système taungya)
  - › Contractualisation avec l'agence de paiement électronique «MTN» suivi de l'établissement de la liste des groupes producteurs des plants

## ÉTAT D'AVANCEMENT

- › Installation de trois (03) prototypes de ruches et ruchettes « Smart Connected Beehives » et formation des apiculteurs pilotes (Cotonou, Glazoué, Yaoui, Komigouea) dans le cadre du développement de modèle de ruches moderne pour la production de miel avec un système de transformation et de récolte intégré directement dans la ruche (SMART)
- ›
- › Au niveau des forêts communales :
  - › Installation de 20 ha de plantation dans 10 écoles de la Donga (Ecoles riveraines aux Forêts Classées Mont Kouffè et Wari-Marou)
  - › Installation de 600 ha de plantations communales (Allada : 200 ha ; Bassila : 200 ha ; Ouèssè : 150 ha)
  - › Installation de 20 ha de plantation d'anacardiens dans le périmètre de reboisement Abomey
  - › Construction de trois postes forestiers à raison d'un poste dans chaque ranch faunique ranchs (Zogbodomey, Djidja et Savalou)
  - › Aménagement des pistes écotouristiques d'Agbassa Carnoville- Ancien village d'Agbassa, village Wari-Marou- Mont Soubakpérou
  - › Aménagement du site écotouristique de Carnoville
  - › Aménagement de l'escale du site écotouristique de Carnoville

### Perspectives 2021-2026

- › Au niveau des forêts classées :
  - › L'élaboration et la validation de cartes de zonage provisoire de six (06) forêts classées, assorties de la réalisation du parcellaire pour les blocs de plantation;
  - › La production des plants (Préparation sites, empotage et alignement des pots, semis de de 6 527 000 plants d'Acacia, 3 900 000 plants de Teck et Gméline et 105 000 plants autochtones)
  - › Mise en place des plantations
  - › Développement d'un mécanisme d'incitation basé sur la performance
  - › Développement de modèles de ruches modernes pour la production de miel (« SMART CONNECTED BEEHIVE »)
- › Au niveau des forêts communales :
  - › Promotion des chaînes de valeurs de l'économie verte
  - › Gestion durable des ressources naturelles
  - › Appui à l'adaptation aux changements climatiques
- › Pour la conservation de la biodiversité :
  - › Reboisement urbain
  - › Restauration des écosystèmes forestiers dégradés
  - › Gestion durable des aires communautaires de conservation de la biodiversité
  - › Gestion durable des terres
  - › Développement des techniques d'agroforesterie durable
  - › Renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'administration forestière





# Lumières du Bénin

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Éclairer certains arrondissements du Bénin répartis sur les soixante-dix-sept (77) communes

Spécifiquement, il s'agit de :

- › Fournir un service d'éclairage public solaire clés en main pour une période de 23 ans qui prend en compte : la conception, le financement, le déploiement des lampadaires, l'investissement industriel et les dispositifs pour le maintien de la performance des installations

### Résultat attendu

Éclairage public solaire de 184 arrondissements

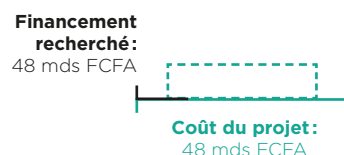
### Zone d'intervention et/ou d'impact

Tout le territoire national

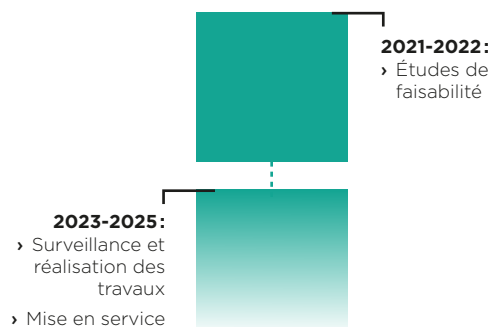
### Cadre institutionnel

- › Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD)
- › Entreprises : A rechercher

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



### Description des interventions prévues

- › Analyse de la proposition technique et financière proposée par l'entreprise Fonroche Lighting
- › Mise en place d'un service d'éclairage public solaire clés en main avec :
  - › Déploiement des lampadaires
  - › Investissement industriel
  - › Dispositifs pour le maintien de la performance des installations





Vue en perspective des futures Cités administratives départementales



# DÉCENTRALISATION

- ▶ Construction et équipement des 12 cités administratives départementales
- ▶ Appui au développement des communes



# Construction de douze cités administratives départementales

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Optimiser le fonctionnement des Services Déconcentrés de l'Etat.
- › Améliorer les conditions de délivrance des services publics ;
- › Moderniser le patrimoine bâti de l'Etat ;
- › Réaliser des économies d'échelle sur les coûts des baux administratifs.

### Résultats attendus

- › Le patrimoine bâti de l'Etat est développé à travers la construction et l'équipement de 11 préfectures, 29 bâtiments de types R+1 pour les Directions départementales, 8 résidences de préfets, 7 résidences de Secrétaires généraux de départements et un tribunal de type R+2 ;
- › Des économies d'échelle sont réalisées par la réduction significative des coûts des baux administratifs.

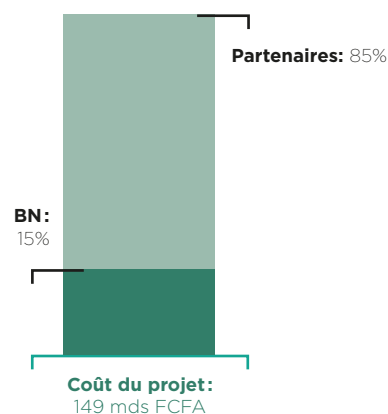
### Zones d'intervention et/ou d'impact

- › Allada, Abomey, Parakou, Kandi, Djougou, Natitingou, Dassa, Cotonou, Porto-Novo, Pobè, Lokossa et Azovè

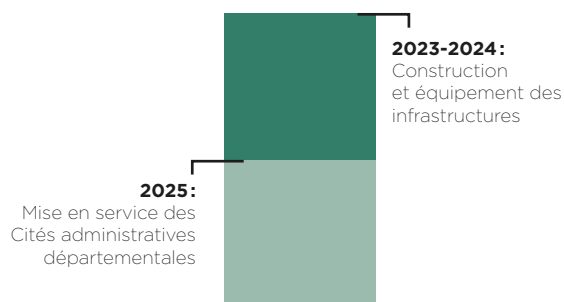
### Cadre institutionnel

- › Structure d'exécution : Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SimAU) et DGHC
- › AMO : Louis Berger
- › MOE : I-Concept & Keops et Koffi Diabaté
- › Autres prestataires : BCT Qualiconsult
- › Entreprise adjudicataire : Poly International

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre



## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Disponibilité des sites, des levés topographiques, des Permis de construire et des Certificats de conformité environnementale
- › Toutes les études sont réalisées et validées (ESQ, APS, APD, DCE)
- › Les dossiers d'exécution de l'entreprise Poly International sont disponibles à 100%
- › Les contrats sont en cours de signature pour les travaux de viabilisation primaire (amenée d'eau et d'électricité) des sites de Pobè, Allada, Lokossa, Aplahoué, Abomey, Dassa, Djougou, Natitingou, Parakou et Kandi

### Perspectives 2021-2026

- › Signature des contrats et lancement des travaux
- › Equipement et mise en service des infrastructures



Quelques bâtiments des 12 Cités Administratives Départementales (en projet)



# Appui au développement des communes

## PRÉSENTATION DU PROJET

### Objectifs stratégiques

- › Renforcer les capacités d'investissement des communes dans la construction des infrastructures socio-économiques de base.
- › Accompagner les communes dans la mobilisation de ressources propres ;
- › Contribuer au financement du développement des communes et des structures intercommunales par le transfert des ressources additionnelles (Etat, PTF) nécessaires aux communes pour exercer leurs compétences ;
- › Concourir à la correction des déséquilibres entre les communes par un système de péréquation ;
- › Appuyer les communes pour l'accès à d'autres sources de financement fiables et durables, autres que les ressources propres et celles transférées.

### Résultats attendus

- › Les ressources propres des communes ont progressé en lien avec leurs potentialités fiscales et économiques ;
- › Les efforts de l'Etat et des PTF pour le financement du développement des communes et des structures intercommunales sont en adéquation avec les attentes ;
- › Les déséquilibres infrastructurels entre les communes sont corrigés par un système de péréquation ;

- › Les communes disposent désormais d'autres sources pour le financement de leurs programmes d'investissement.

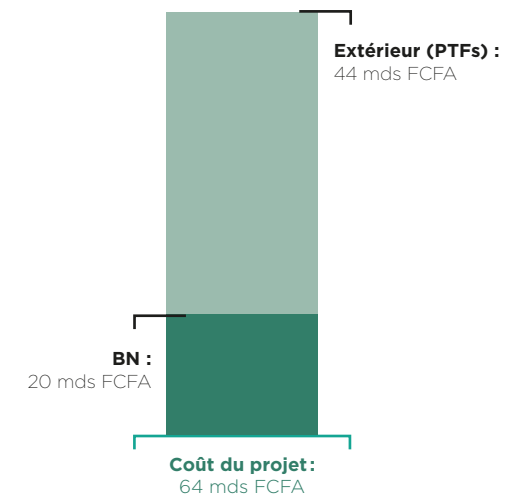
### Zones d'intervention et/ou d'impact

Soixante-dix-sept (77) Communes du Bénin.

### Cadre institutionnel

- › Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale.
- › Mise en œuvre : Communes

### Coût/financement



### Calendrier de mise en œuvre

**2021-2026:**  
Mobilisation et transferts de ressources financières aux Communes, en vue des réalisations d'infrastructures ou de mise en place des services.

## ÉTAT D'AVANCEMENT

### Principales activités

- › Mobilisation et transfert de 189,5 milliards (116,5 milliards FCFA sur BN et 73 milliards FCFA sur ressources extérieures) aux communes dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) de façon générale et de l'appui au développement local en particulier, soit un taux de mise en œuvre de 82,4%
- › Construction achevée par les communes sur la période 2016-2019 de plusieurs milliers d'infrastructures socio-communautaires de développement à la base dont :
- › Éducation : 2954 salles de classe et 115 357 tables-bancs,
- › Santé : 53 logements infirmier/sage-femme, 227 blocs de latrine, 199 centres de santé ou dispensaires,
- › Infrastructures marchandes : 260 blocs de boutique, 371 hangars de marchés, 91 magasins de stockage et 17 boucheries,
- › Eau potable : 383 forages et 14 adductions d'eau villageoise
- › Routes et pistes rurales : 250 contrats d'ouverture ou d'aménagement de piste, 240 ouvrages de franchissement,
- › Sport et loisirs : 36 maisons des jeunes ou centres de loisirs
- › Bureaux administratifs : 19 hôtels de ville et 170 bureaux d'arrondissements.

### Perspectives 2021-2026

- › Mobilisation des ressources additionnelles au profit des communes
- › Accompagnement des communes dans la diversification des sources de financement de leurs projets de développement
- › Accompagnement des communes dans la maîtrise d'ouvrage communale pour des réalisations de qualité

- › Renforcement des audits et contrôles dans les communes en vue de promouvoir la bonne gouvernance locale.
- › Augmentation des infrastructures socio-économiques de base dans les secteurs clés à savoir éducation, santé, transport et pistes rurales, infrastructures marchandes, assainissement, éclairage public solaire, aménagement hydroagricole, eau potable etc...





Toutes les mesures au cœur du quinquennat 2021-2026 seront source de richesse et d'emplois. Certes, elles paraissent nombreuses mais je puis vous rassurer que leur réalisation est à notre portée et sera aisée.

La conjugaison des efforts de l'équipe gouvernementale, des collaborateurs à divers niveaux, de l'ensemble des Béninoises et Béninois, est la clé pour y parvenir.

Ensemble, nous serons plus que jamais les maîtres de notre destin et capables de relever tous ces défis.

**Patrice Talon**

DISCOURS D'INVESTITURE, 23 MAI 2021





Présidence de la République du Bénin  
**Programme d'Actions du Gouvernement**

[www.beninrevele.bj](http://www.beninrevele.bj) | e-mail: [contact.bai@presidence.bj](mailto:contact.bai@presidence.bj)  
tél: +229 21 30 02 36 | 01 BP 2028 Cotonou Bénin